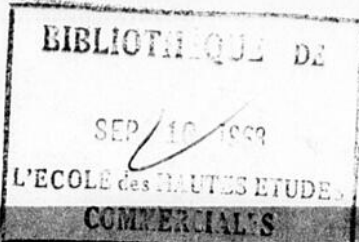


# DÉVELOPPER UNE AFFAIRE...

C'est le but de tous les genres de prêts commerciaux qu'offre La Banque Provinciale. Renseignez-vous!

**LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Lundi 9 septembre 1968  
Vol. XL - No 37



# LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12

292-65/1-69/34/11 2435  
ÉCOLES DES H.E.C.  
Bibliothèque,  
535 Viger,  
MONTRÉAL 24, P.O.

**S**  
COMMERCIALE  
25 cents

Selon le Cinquième exposé annuel du Conseil Economique du Canada

## Le Canada doit faire disparaître la pauvreté

Les conclusions qui se dégagent du cinquième Exposé annuel du Conseil Economique du Canada, rendu public à Ottawa jeudi, incitent les gouvernements à tous les échelons, les corps intermédiaires, toute la population enfin à se mettre à la tâche, non pas seulement en vue de diminuer la pauvreté actuelle de certains secteurs de la population, mais pour la faire disparaître entièrement.

Mais en même temps, les experts du CEC, tout en demandant aux gouvernements de lancer une vaste offensive contre la pauvreté au Canada et augmentant les investissements dans les universités, l'instruction, les hôpitaux pour assurer une meilleure santé et partant une plus grande productivité, demandent à ces mêmes autorités publiques de

diminuer le taux des dépenses publiques.

De plus, le rapport ne dit pas comment l'Argentier fédéral peut en même temps ouvrir et serrer simultanément les cordons de la bourse.

### La distribution

Il reste que le rapport reste éminemment valable dans les études et les recommandations qu'il contient.

Faisant état de la lutte contre la pauvreté entreprise aux Etats-Unis et des politiques annoncées par le gouvernement Trudeau de faire disparaître surtout les disparités régionales, le CEC, abandonnant les directions indiquées dans les rapports précédents insistant sur la productivité, le plein emploi, la crois-

sance économique, la balance des paiements, concentre ses recommandations sur deux sujets principaux: la pauvreté individuelle et les disparités régionales.

Le peu de temps laissé à nos rédacteurs de faire une étude approfondie du rapport en vue d'en tirer le plus de substance possible, incite "Les Affaires" à reproduire dans cette édition les principales recommandations du rapport du CEC sans les commenter, ni sans chercher à les justifier. Dans des éditions subséquentes, nous ferons une analyse plus détaillée du rapport.

### Les conclusions

L'attaque à lancer contre la pauvreté devrait être bien préparée et de grande envergure. Elle devrait être présentée à la population dans un esprit de fort engagement, mais aussi avec beaucoup d'objectivité. Il faudrait éviter les promesses de triomphes immédiats et faciles, ainsi que ce genre de sentimentalisme qui se contente de beaux gestes dans la direction générale des pauvres, sans souci des résultats réels.

### Études à faire

Il importe de combler les lacunes en matière de renseignements, avant d'entreprendre une attaque vraiment complète contre la pauvreté. Toutefois, il n'est pas nécessaire, dans le cas de toutes les mesures à prendre, d'attendre d'avoir de meilleures données. L'attaque contre la pauvreté peut être organisée par étapes; on peut commencer par viser certains objectifs immé-

diats dont la réalisation s'impose, puis étendre graduellement le champ d'action.

Une définition plus claire des objectifs et un profond sens d'engagement et de participation sont nécessaires pour abattre les obstacles entre les divers paliers de gouvernement et créer cet esprit de collaboration éclairée qui doit exister entre les gouvernements, les institutions privées et le public en général.

Un haut niveau d'emploi et une croissance économique forte et stable sont d'une importance vitale pour le succès de tout programme de lutte contre la pauvreté. Cependant, malgré certains effets "indirects", les politiques de croissance ou de développement national et régional n'offrent pas de solutions suffisantes au problème de la pauvreté.

### La personne humaine

Les politiques de lutte contre la pauvreté doivent être fortement axées sur les personnes. Le principe peut paraître évident, mais il n'en reste pas moins que certains programmes de redressement rural ont été beaucoup trop orientés vers les ressources matérielles plutôt que vers les ressources humaines. Les pauvres eux-mêmes doivent participer aux programmes destinés à leur venir en aide.

Toute politique contre la pauvreté doit accorder une place très importante à un degré suffisant d'instruction. Toutefois, il faut plus qu'un système d'enseignement formel. Il faut aussi d'autres mesures, comme des programmes de recycla-

ge des adultes et de mobilité de la main-d'oeuvre, pour aider les familles et les particuliers à échapper à la pauvreté.

Le besoin de programmes de soutien direct du revenu ne disparaîtra jamais complètement. Il y aura toujours des gens qui, pour diverses raisons, seront incapables de travailler. L'aide doit donc leur être accordée à titre de droit et non de privilège, et n'avoir rien d'humiliant.

Nous avons déjà, au Canada, un ensemble assez impressionnant de mesures sociales. Rien ou à peu près n'a été fait pour réviser régulièrement les objectifs et les résultats de ces mesures.

Des points de vue de l'envergure et de l'efficacité, plusieurs parties de la structure actuelle des politiques sociales au Canada laissent beaucoup à désirer. Dans certains secteurs, il y a des preuves assez manifestes d'inefficacité et de frais excessifs d'administration. Dans certains cas, on semble beaucoup trop préoccupé de soulager les pauvres et pas assez de prévenir et de faire disparaître la pauvreté.

Il importe de faire une appréciation en profondeur des diverses politiques sociales au Canada. Ce devrait être une entreprise conjointe de la part des trois paliers de gouvernement. Nous y voyons une question urgente qu'il sera nécessaire d'aborder bientôt dans les consultations au plus haut niveau intergouvernemental. L'élimination de la pauvreté est une tâche complexe mais qui doit figurer au premier rang de nos priorités nationales.

## Baisse de 15% dans les contrats de construction en août 1968

La valeur des contrats accordés à l'industrie de la construction au cours du mois d'août 1968 s'est établie à \$399.8 millions comparativement à \$469.1 millions en août 1967. Il s'agit d'une baisse de 14.8% selon le Southam Building Guide.

En juillet, la valeur des contrats accordés avait été de 5.8% inférieure à celle des contrats du mois correspondant en 1967. Par ailleurs, la valeur des contrats avait été en hausse pendant les six premiers mois de l'année comparativement à l'année dernière.

Les gros contrats, ceux d'un million de dollars et plus se sont élevés à \$116.9 millions en août 1968, soit 29.2% du total du mois comparativement à \$129 millions ou 27.5% du total, le mois correspondant de 1967.

Le total de \$50.7 millions pour les Maritimes, en août 1968 dépasse de 33.8% celui du mois correspondant de 1967. Des baisses

sont enregistrées dans les autres régions: Québec, une baisse de 25.8%; Ontario, une baisse de 8.6%, les Prairies, une baisse de 32.4% et la Colombie-Britannique, une diminution de 19.3%.

Au cours de la période des huit premiers mois de 1968, la valeur des contrats s'est élevée à \$3,469,320,000 comparativement à \$3,317,457,000, une augmentation de \$151,862,000 ou de 4.6% comparativement à la même période l'an dernier.

Tous les secteurs, à l'exception de la construction industrielle ont accusé une hausse depuis le début de l'année. La construction résidentielle a augmenté de 6.5%; le secteur affaires a connu une hausse de 3.2%, la construction institutionnelle a augmenté de 13.7% tandis que les travaux de génie se sont élevés de 0.3%; la construction industrielle a accusé une baisse de 8.5% comparativement à l'an dernier.

### Au Québec, depuis le début de 1968

## Baisse de 4.4% de la production minérale

Les expéditions de minerai de fer du Québec ont atteint, en juin 1968, 2,032,346 tonnes, ce qui représente une augmentation de 6.7% par rapport à juin 1967. Cependant, pour les six premiers mois de l'année, on enregistre une baisse des expéditions de 4.4%, celles-ci passant de 5,923,598 tonnes en 1967 à 5,664,303 tonnes en 1968. Ces données sont contenues dans le bulletin du Bureau de la statistique du Québec sur la production minérale en juin 1968.

On remarque une diminution des expéditions de plusieurs minéraux métalliques, par comparaison avec juin 1967. On peut citer l'argent (17.6%), le nickel (47.3%) et l'or (20.8%). Pour ce qui a trait aux expéditions enregistrées durant le premier semestre, citons une hausse de 22% pour le fer (refonte). Tous les autres minéraux métalliques ont marqué une baisse de leurs expéditions, dont 23.1% pour le bismuth, 39.5% pour le plomb et 18.1% pour le zinc.

Dans le secteur des minéraux non métalliques, les expéditions d'amiantes ont accusé une baisse de 15.8% en comparaison avec juin 1967, mais elles ont par contre marqué une hausse de 6.4% au cours du premier semestre, passant de 570,570 tonnes en 1967 à 607,601 tonnes en 1968.

La valeur des expéditions des produits d'argile a augmenté de 11.7% en juin 1968 par rapport à juin 1967. Pendant le premier semestre de 1968, les expéditions de ces produits ont augmenté de 14.8% comparativement au premier semestre de 1967.

### STATISTIQUES SUR LA CONSTRUCTION

AOUT	1968	1967	Baisse
Résidentielle.....	\$110,524,300	\$139,769,000	20.9%
Affaires.....	50,604,300	66,944,200	24.4%
Institutionnelle.....	109,742,900	118,083,100	7.1%
Industrielle.....	30,525,800	35,898,900	14.9%
Génie.....	98,394,700	108,402,700	9.2%
TOTAL.....	\$399,792,000	\$469,098,300	14.8%

### 8 PREMIERS MOIS

	1968*	1967
Résidentielle.....	\$1,123,196,300	\$1,054,797,700
Affaires.....	433,824,400	420,510,600
Institutionnelle.....	831,664,600	731,438,000
Industrielle.....	346,540,000	378,928,100
Génie.....	734,094,700	731,782,800
TOTAL.....	\$3,469,320,000	\$3,317,457,200

## Expansion de "Elite Dye-Works"

Des travaux considérables d'agrandissement sont actuellement en cours à l'usine Elite Dye-Works Limited, à Drummondville-Sud. On sait que les frères Atchez, Lucien et Louis Morissette sont les propriétaires de cette entreprise.

L'annexe en construction a une superficie de 10,000 pieds de plancher et doublera en quelque sorte la superficie de l'usine actuelle. Elle sera parachevée, et la machinerie installée, pour les premiers jours de novembre.

Elite Dye-Works est une teinturerie de bas pour dames. La compagnie recrute sa clientèle parmi les bonnetiers de diverses villes, mais surtout à Montréal.

La compagnie, fondée il y a dix ans, emploie actuellement 110 personnes et il y a lieu de prévoir, que ce nombre sera augmenté de 25 à 30 avec la nouvelle construction. M. Louis Morissette est un ancien expert-teinturier de la "défunte" bonneterie Butterfly Hosiery.



## DIX ÉTUDES SUR L'EXPORTATION

préparées par **M. Guy BLOUET**  
du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec

Nous poursuivons cette série de dix études sur l'exportation destinées tout particulièrement aux chefs de petites et moyennes entreprises de la province de Québec.

Les sujets suivants sont successivement traités dans cette étude:  
1. Petites et moyennes industries et l'exportation;

2. Organisation du Service Exportation;  
3. Étude de marché;  
4. Le calcul des prix à l'exportation;  
5. Le rôle du transitaire et du courtier en douanes;  
6. La facturation et le paiement des ventes à l'exportation;

7. Les voyages d'affaires à l'étranger;  
8. Le contrat d'agence ou de représentation à l'étranger;  
9. Esquisse d'un groupement à l'exportation;  
10. Après-vente et service à l'exportation.

### DIXIÈME ÉTUDE:

## Après-vente à l'exportation

L'après-vente à l'exportation, sous la forme de l'assistance aux clients étrangers, est de toute première importance. Beaucoup plus sollicité que le client du marché intérieur, l'acheteur étranger est très difficile à reprendre lorsqu'il n'a pas été satisfait avec son exportateur. L'acheteur, qu'il soit agent ou distributeur, attend de son exportateur, en tous points, une aide semblable à celle qu'il recevrait d'un manufacturier de son propre pays. Tout doit donc être mis en oeuvre pour garantir à l'acheteur étranger que le matériel livré aura subi les contrôles de qualité les plus sévères et que, si défectuosité il y a, les mesures nécessaires auront été prises pour reprendre la marchandise ou la faire réparer.

### Assistance technique

Celle-ci peut s'exercer à plusieurs niveaux selon la nature des produits vendus. Si, au Canada, il existe déjà un service après-vente dans l'entreprise qui commence d'exporter, il est simple d'étendre ce service aux territoires étrangers après avoir instruit le personnel des normes et spécifications en usage dans le pays de chaque agent ou distributeur.

Dans les cas de produits hautement techniques, il est recommandé de former un technicien du pays importateur en lui faisant subir un stage en usine ou en atelier au Canada.

Prévoir et définir un temps de garantie pour le matériel vendu entre dans le cadre de l'assistance technique. Cette garantie de durée, variable selon les pays, sera le plus souvent négociée à la passation du contrat, sur la base du temps de garantie en vigueur dans le pays concerné. Si la garantie au Canada devait être de plus longue durée, il peut être bon de concéder la même durée de garantie à l'étranger, ce qui donne à l'agent un solide argument de vente.

### Assistance commerciale

Le service après-vente devra être une prolongation de l'entreprise exportatrice chez son client. Ainsi l'exportateur pourra mieux suivre l'évolution des désirs du client, connaître précisément ses besoins et

étudier le meilleur approvisionnement en pièces de rechange.

L'après-vente commence donc immédiatement après l'expédition de la marchandise.

L'assistance commerciale directe est une forme de service après-vente que l'importateur saura toujours apprécier. Ainsi, les visites personnelles à la clientèle, la participation conjointe à des expositions, la conception d'une publicité et d'un catalogue communs, le règlement à l'amiable des éventuels litiges avec les auxiliaires de l'exportation et de l'importation, sont autant de points essentiels au chapitre du service après-vente.

Enfin, chaque fois que l'entreprise exportatrice modifie sa production ou met de nouveaux produits en marché, il est indispensable de consulter les agents ou distributeurs au préalable, afin de leur permettre de faire face aux nouvelles exigences auxquelles ils pourraient être soumis sur leur propre marché.

S'il veut conserver sa place sur le marché, l'exportateur sera toujours soucieux de se conformer

aux habitudes commerciales de sa clientèle étrangère. Par le service après-vente et l'assistance qu'il offrira au client, l'exportateur renforcera les liens avec l'utilisateur, fera sa propre propagande et achèvera son implantation commerciale pour l'avenir.

En terminant cette série d'études sur l'exportation, nous croyons utile de soumettre à l'attention des personnes intéressées une bibliographie d'ouvrages et de revues condensés traitant des techniques d'exportation.

**NDLR:** Tous les lecteurs intéressés à obtenir de plus amples informations sur les sujets traités au cours de cette série d'articles peuvent le faire en communiquant avec le journal "Les Affaires" ou avec l'auteur de cette série, M. Guy Blouet, au Service du commerce extérieur du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.

## Plusieurs nominations à la Société des Relations d'Affaires HEC

La Société des Relations d'Affaires HEC Inc. est heureuse d'annoncer les nominations suivantes: M. Pierre Dufour, président; M. Claude Lortie, vice-président exécutif; M. Ronald Leduc, secrétaire trésorier; M. Robert Nowlan, vice-président administratif; M. Yvan Stang, vice-président, relations extérieures.

Fondée il y a six ans, la Société des Relations d'Affaires HEC Inc., est un organisme sans but lucratif. Depuis ses débuts la Société permet aux étudiants de l'École des Hautes Études commerciales d'avoir un contact direct avec les administrateurs des grandes sociétés canadiennes.

Des étudiants de l'École, par groupes de quatre ou cinq, rencontrent les principaux responsables de l'une des compagnies membre de la SRA. Cette réunion permet aux futurs diplômés en sciences commerciales de voir de près le fonctionnement de certaines compagnies. Il est facile de constater le double bénéfice de ces rencontres. Pour l'étudiant, il s'agit d'un apprentissage qui lui permettra de choisir avec plus d'assurance sa spécialisation. Pour l'homme d'affaires, c'est une initiative qui lui donne l'occasion de mieux connaître les aspirations de ceux qui prendront la relève.

### Autres activités

La SRA permet aussi à ses membres de découvrir leurs disponibi-

lités d'hommes d'affaires, grâce à ses clubs d'administration. Une société-membre soumet un problème d'ordre concret à un groupe d'étudiants. Ces derniers remettent ensuite le rapport détaillé de leur étude, accompagné de leurs suggestions, au responsable de la société. Par la suite ils se réunissent pour en discuter plus abondamment.

En plus de ces activités, la SRA organise, pour tous les étudiants des HEC, des colloques et des conférences auxquels prennent part des personnalités du monde des affaires. Des films sont aussi projetés régulièrement.

Un comité consultatif permet aux administrateurs de la SRA de recevoir l'aide technique d'hommes d'affaires reconnus. Ce comité, formé de huit présidents de sociétés-membres, conseille l'exécutif, accepte le budget et la politique générale qui sera suivie au cours de l'exercice. Le comité se réunit deux fois par année. En font partie cette année:

MM. Hervé Belzile, (Alliance compagnie mutuelle d'assurance-vie); Marc Carrière, (Dupuis Frères); Stuart A. Cobbet, (Montreal Trust); Gérard Filion, (Marine Industrie Ltée); John M. Keith, (Imperial Tobacco Company of Canada Ltd.); J. Claude Lessard, (Hydro-Québec); L. E. Nichol, (Industrial Acceptance Corporation Ltd.); I. H. Peck, (Compagnie Internationale de Papier du Canada).

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

**A la Conquête des Marchés du Monde** — Librairie de l'Imprimeur de la Reine, Québec - Montréal.

**Exporting** — Teach Yourself Book, The English Universities Press Ltd.

**Les Techniques de l'Exportation** — Collection "Que sais-je?", Presses Universitaires de France.

**Financing Foreign Trade** — The Royal Bank of Canada.

**Marketing** — (en français) M. Biscayart, Collection Marabout (Affaires).

**International Marketing (1964)** — Publié pour l'homme d'affaires américain par M. R. Kramer, South Western Publishing Co.

En général, les brochures et documents publiés par la C.C.I., disponibles au Comité Canadien de la C.C.I. — Maison du Commerce, Beaver Hall Hill, Montréal.

\* \* \*

### REVUES

**Commerce International** — Ministère du Commerce - Ottawa (mensuel).

**International Commerce** — (offres de l'étranger régulièrement publiées), U.S. Department of Commerce (hebdo).

**The American Import and Export Bulletin** — Budd Publication Inc., New York.

**Canadian Export Association Bulletin** — 1080 Beaver Hall Hill, Montréal.

**Revue du Marché Commun** — Forum (G.A.T.T.) Genève.

## Cartes d'affaires



**ÉQUIPEMENT R. LAGUÉ LIMITÉE**

1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 - 672-1756

**LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.**  
**DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED**

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3

861-4761

**SAMSON, BELAIR, COTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS**

Comptables agréés

MONTREAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

**J. LEVASSEUR Inc.**

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788



Interdesign  
a. vilder - p. danan

architecture  
d'intérieur  
graphisme  
maquettes

117 boul. graham  
montréal 16  
tél.: 738-6761

322-1960

Etude Légale

**FILION & ROBILLARD**

NOTAIRES ET C.C.S.

11903 rue Ste-Gertrude - Montréal-Nord  
ROLAND FILION, np. - PIERRE ROBILLARD, np.  
Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

**RAYMOND CAMPBELL BÉLANGER**  
**WALTON CHABOT & WILLETS**

Comptables Agréés

Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London  
Sarnia - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

### INVENTAIRE

Un inventaire REEL et FINAL (honnête) sur les lieux, après les heures ouvrables, par notre personnel. Aucun arrêt de la production. Inventaire surprise ou périodique.

Téléphones: M. D. Bouliane  
Service d'Inventaire (Montréal)  
747-7971

# Rôle important des chemins de fer dans l'expansion économique du Nord canadien

Les chemins de fer sont-ils appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'expansion économique du Nord canadien ?

M. Lawrence MacIsaac, chef du développement au Canadien National, a répondu affirmativement à cette question dans une causerie qu'il prononçait récemment devant les membres de la Commission d'expansion industrielle de Prince George, en Colombie-Britannique.

Le représentant du CN a affirmé que le développement des richesses naturelles du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du nord de la Colombie-Britannique dépendra en grande partie de la contribution

des entreprises ferroviaires à transporter ces ressources vers les centres d'exportation et les marchés de consommation.

Le porte-parole a précisé qu'il était important dans les discussions sur l'expansion du Nord canadien de penser à relier ces régions au réseau continental de chemin de fer.

Si le Canada veut maintenir son rythme de croissance économique pour supporter les besoins d'une population plus nombreuse, un système de transport économique et efficace assez souple pour s'adapter aux changements technologiques doit être mis au point.

"C'est un facteur important dont

on doit tenir compte dans la planification à long terme du progrès économique du Nord canadien," a commenté M. MacIsaac.

## L'importance de la technologie

"La technologie moderne a été un facteur important qui permet aujourd'hui au Canadien National de répondre plus adéquatement aux besoins et aux exigences de la clientèle.

La dieselisation, les cours de triage, la commande centralisée de la circulation, les ordinateurs, le piggyback, la containerisation, les trains-blocs et de nouveaux wagons marchandises conçus pour les besoins spécifiques des clients sont autant d'exemples de la réponse positive des chemins de fer au défi de la concurrence.

## Recherche continue

"Les chemins de fer, a-t-il ajouté, répondent aux nombreux défis de la concurrence en maintenant un programme énergique de recherche pour apporter les améliorations techniques et économiques à l'exploitation ferroviaire afin de transporter les richesses naturelles du pays toujours à meilleur compte, encourageant ainsi le développement minier et industriel dans tous les secteurs."

Cependant, le chemin de fer moderne ne se limite pas uniquement aux problèmes de transport de ses clients actuels ou éventuels. Il s'intéresse aussi à tous les aspects de la question, comme les coûts de distribution, les besoins d'information sur les marchés, les sites d'installation, de l'approvisionnement en matières premières et de la distribution des produits transformés.

Le chemin de fer moderne et progressif sert ses clients en faisant l'inventaire de leurs besoins pour mieux adapter ses projets, ses services et ses tarifs.



De gauche à droite, entourant le ministre Claude G. Gosselin, nous y voyons MM. Léo-Paul Lévesque, directeur-général de la Société Populaire des Pâtes et Papiers, le notaire Roger Néron, de Malbaie, Roger Morasse, secrétaire, et Paul Mercure, président de la Société.

## Des investissements de \$24 millions

### Entente entre Québec et la SPPP

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude-G. Gosselin, a signé la semaine dernière une entente avec La Société Populaire des Pâtes et Papiers du Québec en vue de l'approvisionnement en matière ligneuse d'une usine de papier à cannelure que la société s'engage à construire incessamment, près de Sacré-Coeur, dans le district électoral du Saguenay, de façon à ce qu'elle puisse entrer en fonction au cours de l'année 1971.

L'usine aura une capacité annuelle d'au moins 100,000 tonnes et la société se propose de doubler cette production le plus tôt possible au cours des quinze premières années de la mise en activité de l'entreprise.

En vertu de l'accord, une partie importante des approvisionnements proviendra des bois coupés par les colons et les cultivateurs. Le gouvernement accordera à la Société, pour une période initiale de 25 ans, des permis de coupe de bois sur pied dans la forêt

domaniale du Saguenay, pour un volume annuel estimé à 60,000 unités de cent pieds cubes, afin de compléter l'approvisionnement de l'usine. L'acte de convention prévoit des renouvellements après expiration de la période initiale de 25 ans.

Le président de la Société, M. Paul Mercure, et le directeur général, M. Léo-Paul Lévesque, ont apposé leur signature sur le document au nom de la Société.

L'implantation de cette usine entraînera, d'après les prévisions de la Société, des investissements de l'ordre de \$24,000,000. Quelque 160 employés doivent être embauchés à l'usine alors que 400 ouvriers trouveront du travail en forêt.

Le ministre, M. Claude-G. Gosselin, a exprimé la satisfaction de la part du gouvernement d'avoir donné la preuve qu'il est prêt à faire sa large part pour favoriser l'implantation de la nouvelle usine et en assurer le développement.

## Les Cahiers 8-9 de l'ICEA :

### Le CDE et l'éducation des adultes

L'Institut Canadien d'Éducation des Adultes a procédé, cette semaine, au lancement du Cahier 8 et 9 de ses ouvrages. Dans cette publication, "Le Centre des Dirigeants d'Entreprises et l'Éducation des Adultes", le CDE fait l'histoire du patronat et définit sa propre philosophie quant au rôle de l'entreprise dans la société. M. Jean Brunelle, directeur général du CDE accapare 32 pages du volume, qui est lui-même composé de 185 pages, afin de décrire la voie difficile dans laquelle l'organisme qu'il dirige s'est engagé: "Ces objectifs, à la vérité, n'étaient pas populaires, écrit-il, et leur validité est encore loin d'être universellement admise. Par leur nature même, ils s'adressent fatalement à une minorité, transformer une société en profondeur, inviter une classe privilégiée à reviser son propre système de valeurs, non dans le but unique d'accroître la protection de ses intérêts, mais avec le souci de parfaire la qualité de son apport à l'ensemble de la civilisation, c'est faire appel à une sorte de désintéressement qui, aux yeux de certains, touche de près à des illusions inadmissibles".

Voilà, en effet, tout un programme et l'on peut déjà entrevoir, chez

le lecteur, tantôt de profondes divergences d'opinion, tantôt de l'enthousiasme, mais rarement de l'indifférence. Passant ensuite à l'application pratique de cette philosophie, le CDE brosse un tableau de ses activités éducatives, tant au plan de ses activités régionales, qu'à celui de son service d'éducation. Il insiste sur l'importance de l'évaluation scientifique de toute société éducative, si l'on veut éviter gaspillage d'énergie et erreurs répétées, et il décrit les nouvelles expériences de l'organisme en ce sens.

Ont collaboré à la rédaction de ce Cahier, outre M. Brunelle déjà cité plus haut, M. Rémy Gagné qui s'attache pour sa part à faire valoir le service de formation et l'action du CDE tout en fournissant au lecteur intéressé quelques appréciations des stagiaires qui ont participé à ces cours. M. Guy Darveau, d'autre part, décrit l'essence pédagogique des cours mis à la disposition des chefs d'entreprises. Par ailleurs, M. Laurent Bélanger s'attache à évaluer les programmes de formation du personnel de cadre et son action vis-à-vis le CDE.

Toujours dans cette publication, M. Robert Robitaille relate les activités régionales du CDE, son évaluation et son évolution au travers du temps. M. Ghislain Dufour, enfin, s'applique à décrire la nature du service de consultation et de représentation du CDE, ses perspectives et la relation de l'organisme avec l'éducation des adultes.

Au début de l'ouvrage, le directeur général de l'ICEA, Madeleine Joubert, présente en quelques lignes la politique de l'organisme qu'elle dirige: "En prenant l'initiative d'offrir aujourd'hui, une tribune au CDE, l'ICEA ouvre la porte, sans choix préconçu, à tous ses membres aussi variés que soient leurs champs d'activité. Nous estimons qu'il est temps, plus que jamais de faire connaître dans une publication facile d'accès, mais quand même de qualité, les réalisations des nôtres en éducation des adultes, la philosophie sous-jacente aux politiques et aux orientations des organismes du milieu, les problèmes auxquels ils doivent faire face et les solutions qu'ils proposent".

Le Cahier 8-9 de l'ICEA sera d'abord tiré à 2,000 exemplaires. Les premiers Cahiers traitaient du Bill 60 et le public, les citoyens et la législation, la participation de la collectivité à une planification économique et, en septembre 1967, l'animation.

R. B.

## CAPITAL SPÉCULATIF DISPONIBLE

pour

ASSOCIATION, INVESTISSEMENT OU ACHAT

D'ENTREPRISES NOUVELLES OU EN VOIE D'EXPANSION DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER OU DE LA DISTRIBUTION

Spécialement intéressés dans la recherche ou le développement de nouveaux produits

Planification de gestion disponible

□□□□□

SPARTEX LIMITED  
Suite 203, 67 Yonge St.  
Toronto 1, Ontario  
Tél.: 416-368-3768

## La retraite vous ennuie? L'action ne manque pas dans le SACO.

Le SACO (Service Administratif Canadien Outre-Mer) est administré par des hommes d'affaires canadiens sous le haut patronage du gouvernement du Canada. Le SACO est à la recherche de cadres à la retraite, possédant de l'expérience dans l'administration, les activités professionnelles ou la technologie et qui veulent servir de conseillers à titre bénévole pour quelques mois dans

les pays en voie de développement.

Toutes dépenses de voyage et de séjour pour le mari et son épouse sont défrayées par SACO et par le pays requérant. Il n'est pas nécessaire de connaître une langue étrangère.

Si vous voulez aider un pays en voie de développement à l'occasion d'un voyage intéressant, communiquez avec SACO. 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 420, Montréal 2, Québec.

SERVICE ADMINISTRATIF CANADIEN OUTRE-MER





# LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale  
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR

Directeur général: Claude Coupal

Chef de l'information: Fernand Baurret

Rédacteur: Rhéal Bercier

Assistant rédacteur: Denis Giroux

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, L.L., Conseiller en droit international; René Calles, Courtier d'assurance agréé et diplômé de l'Institut d'assurance du Canada; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.

Directeur de la publicité: Claude Coupal

Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524 à Montréal Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$9.00; deux ans (104 numéros) pour \$15.00; trois ans (156 numéros) pour \$20.00; et cinq ans (260 numéros) pour \$30.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

## En matière de relations du travail

### Le rapport Rand devrait inspirer les législateurs de Québec

Plusieurs motifs incitent "Les Affaires" à formuler la requête ci-dessus.

Les grèves scandaleuses dont furent témoins le Canada et le Québec dans les services publics, dont les hôpitaux, les chemins de fer et les postes; la conduite désinvolte d'un chef ouvrier qui se prend pour un autre et qui n'hésitait pas à déclarer, selon le journal "La Presse" de jeudi dernier, qu'il y aurait grève des ouvriers de la construction à Montréal, "qu'il pleuve ou qu'il neige, qu'il y ait injonction ou pas"; ainsi que ses déclarations sur une escalade possible, oblige l'opinion publique à prendre partie et à présenter ses propres recommandations.

Par ailleurs, le ministère du Travail reconnaît lui-même que ses réformes sont nécessaires dans notre législation ouvrière afin de l'adapter aux conditions actuelles.

Dès lors, tout en condamnant les moyens utilisés par certains dirigeants syndicaux pour attirer l'attention de l'opinion publique, nous sommes d'accord avec eux pour réclamer une enquête sur le système des relations du travail dans le Québec.

Déjà, le gouvernement possède une étude, peut-être imparfaite, selon que l'on se place d'un côté de la clôture ou de l'autre, mais qui peut servir de véritable document de travail aux futurs enquêteurs dans le Québec.

Il s'agit du rapport présenté jeudi par le juge Ivan C. Rand, ancien juge de la Cour Suprême au gouvernement ontarien, à la suite d'une étude qui a duré près de deux années et au cours desquelles, les commissaires ont non seulement entendu tous les points de vue des parties en cause, mais sont également allés enquêter en Angleterre, en Suède, en Australie.

Au départ, le juge Rand était une figure sympathique aux éléments syndiqués et c'est grâce à lui (formule Rand) que le mouvement syndical a connu une forte expansion depuis la guerre et obtenu des revenus garantis.

Voici les principales recommandations de la commission Rand: La protection des membres dans les syndicats surtout dans les unions de métiers de la construction dont certaines occupent des positions de monopoles ou de quasi-monopoles.

L'abolition du droit de grève dans les services publics, comme les services gouvernementaux, l'enseignement, les hôpitaux. Il affirme que l'arbitrage obligatoire a donné de bons résultats, malgré certaines déficiences qui ne sont pas telles qu'elles doivent nécessiter le droit de grève.

Le juge Rand formule aussi des réserves sur le droit de piquetage en cas de grève. Le piquetage massif, les démonstrations en face des usines en grève ainsi que le piquetage d'entreprises non parties au conflit et le boycottage secondaire devraient être prohibés.

Dans le cas du piquetage, le juge Rand dit qu'il devrait être limité aux travailleurs en grève et à leurs dirigeants syndicaux. Si l'ordre est violé sur les lignes de piquetage, le piquetage deviendrait illégal.

Du côté positif, le rapport recommande la constitution d'un véritable tribunal du travail dont les membres auraient les pouvoirs absolus et dont les décisions ne pourraient pas être soumises à des tribunaux supérieurs.

Ce tribunal pourrait de lui-même intervenir dans tout conflit, mettre fin à certaines grèves et dicter un règlement.

En résumé, ce rapport reste à lire et à méditer profondément par les gouvernements et les parties visées.

Souhaitons que le ministre du Travail du Québec, avant de présenter sa législation, en fasse une étude approfondie.

## Dimension des entreprises au Québec

par François Gauthier, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

La dimension des entreprises est une caractéristique importante du degré d'évolution atteint par une industrie. Cette dimension varie selon les industries, compte tenu de leur nature, de l'étendu du marché, du degré d'évolution technologique, etc... Les critères généralement adoptés pour déterminer la taille des entreprises sont le nombre d'employés ou la valeur de la production. Ces deux critères présentent un certain nombre d'inconvénients. Dans le premier cas, on tend à sous-estimer l'importance des entreprises dont la production est très mécanisée ou même automatisée et à sur-estimer l'importance des entreprises employant beaucoup de main-d'oeuvre. Il est évident qu'une entreprise peut augmenter fortement sa production tout en réduisant sa main-d'oeuvre si elle remplace cette dernière pour une machinerie nouvelle. Dans le deuxième cas, il faut tenir compte de l'augmentation des prix dans les comparaisons effec-

tuées entre des périodes différentes. En outre, cette méthode tend à sur-estimer la production des entreprises dont la matière première est coûteuse au détriment de celles qui utilisent une matière première peu onéreuse. Les deux méthodes ont donc des limitations dont il faut tenir compte chaque fois que l'on adopte l'une ou l'autre.

### Effets de la guerre

En outre, l'évolution générale de l'économie, certaines circonstances fortuites, comme l'état de guerre par exemple ou simplement l'évolution de la structure industrielle, ont des effets non négligeables sur la dimension des entreprises. C'est ainsi que le degré de concentration des diverses industries varie d'une époque à l'autre. En 1939, au Canada, les établissements ayant plus de 500 employés engageaient 25.6% de la main-d'oeuvre totale employée dans l'industrie manufac-

turière. La seconde guerre mondiale amena un fort mouvement de concentration dans l'industrie et, en 1944, ces établissements employaient 47.0% de la main-d'oeuvre manufacturière. Dans la période d'après-guerre, la dimension des établissements a diminué et, en 1961, les établissements ayant plus de 500 employés n'engageaient plus que 32.4% des employés du secteur manufacturier. Ainsi, si l'on adopte comme critère le nombre d'employés, il semble que le nombre et l'importance des grands établissements (plus de 500 employés) ait diminué depuis la guerre. Ceci correspond à une évolution des concepts d'administration des firmes. Les premières grandes firmes eurent une période de gigantisme et de concentration vers les années 30-40. Dans certains cas, la guerre a accentué cette tendance. Puis, les grandes firmes s'aperçurent qu'il était plus rentable, à partir d'un

(suite à la page 5)

TABLEAUX I  
Répartition des entreprises ayant plus de 500 employés en 1961

	Nombre d'établissements	% par rapport au total canadien	% de la valeur totale des expéditions au Canada
Provinces maritimes.....	15	4.5	1.2
Québec.....	120	35.6	11.7
Ontario.....	157	46.6	21.2
Provinces de l'Ouest.....	19	5.7	1.5
Colombie-Britannique.....	26	7.7	2.4
Canada.....	337	100.0	38.0

Calculs effectués à partir de:

Source: Bureau fédéral de la Statistique, catalogue no 31-210, 1961.

TABLEAU II  
Nombre et importance relative des établissements ayant plus de \$1,000,000 d'expéditions, 1961

	Nombre d'établissements	% par rapport au total canadien	% par rapport à la valeur totale des expéditions du Canada	% du nombre total d'établissements dans chaque province
Provinces maritimes.....	2,204	4.3	3.0	6.4
Québec.....	10,955	28.9	24.2	9.5
Ontario.....	12,081	48.4	42.1	14.5
Provinces de l'Ouest.....	3,660	9.5	6.6	9.0
Colombie-Britannique.....	3,502	8.9	6.5	9.2
Yukon et territoires du N.O.....	13	-	-	7.7
Canada.....	32,415	100.0	82.3	11.1

Calculs effectués à partir de:

Source: Bureau fédéral de la Statistique, catalogue no 31-210, 1961.

TABLEAU III  
Nombre moyen d'employés et valeur moyenne des expéditions par établissement, par industrie en 1964.

	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada
Aliments et boissons.....	24	33	29	798	1,081	920
Industrie du tabac.....	342	190	278	9,698	8,717	9,245
Industrie du caoutchouc.....	-	316	263	-	6,928	5,014
Industrie du cuir.....	56	71	60	542	797	622
Industrie du textile.....	105	70	79	1,768	1,289	1,374
Bonneterie.....	55	72	63	723	848	776
Industrie du vêtement.....	39	44	41	421	455	436
Industrie du bois.....	14	20	19	181	275	323
Industrie du meuble et des articles d'ameublement.....	20	20	17	238	262	221
Industrie du papier et des produits connexes.....	189	152	176	4,808	3,689	4,745
Imprimerie, édition et industries connexes.....	21	27	22	283	377	298
Industrie métallique primaire.....	216	300	252	8,090	7,601	7,016
Industrie des produits métalliques (à l'exclusion des machines et du matériel de transport).....	36	40	35	670	792	678
Industrie de la machinerie (sauf le matériel électrique).....	118	111	98	2,081	2,652	2,136
Industrie du matériel de transport.....	203	260	166	3,389	9,057	4,730
Industrie des appareils et du matériel électriques.....	234	187	182	4,761	3,574	3,523
Industrie des produits minéraux non-métalliques.....	38	45	36	771	950	760
Industrie des dérivés du pétrole et du charbon.....	186	276	169	26,106	19,990	16,572
Industrie chimique et des produits connexes.....	68	65	59	1,768	2,228	1,863
Industries manufacturières diverses.....	21	31	22	297	526	350

Calculs effectués à partir de:

Sources: Industries manufacturières du Canada. Sommaire 1964 - cat. 31-203 B.F.S.

Industries manufacturières du Québec. Québec 1964 - cat. 31-205 B.F.S.

## Dimension des entreprises...

(suite de la page 4)

certain seuil, de décentraliser leur production qui fut alors répartie entre plusieurs établissements. Il était alors normal que le nombre d'employés par établissements diminue. Si l'on adopte comme critère la valeur des expéditions par établissement, la situation est quelque peu différente.

En effet, les établissements ayant plus de \$1,000,000 d'expéditions produisaient 57% de la valeur de la production en 1939. Ce pourcentage n'a cessé d'augmenter depuis, sauf durant une brève période de l'après guerre à la suite de la diminution de la production de guerre. Il atteignait 75% en 1944, 67% en 1946, 82% en 1961. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des entreprises ont modernisé leur équipement et qu'elles sont maintenant capables de produire plus qu'autrefois en quantité et en valeur (la qualité s'étant amé-

liorée) avec moins d'ouvriers. En outre, il faut tenir compte de l'argument que nous avons souligné plus haut, à savoir que l'augmentation des prix tend à soulever la valeur de la production actuelle. Pour que la comparaison soit tout à fait valable, il faudrait ramener la valeur de la production à un prix commun, c'est-à-dire dans notre exemple, aux prix de 1939. Ceci tendrait sans doute à faire baisser les pourcentages des années postérieures à 1939.

### Où se situe le Québec

En gardant à l'esprit les réserves faites plus haut, quelle est la position du Québec en ce domaine? En se fondant sur le nombre d'employés par établissement, on constate que presque la moitié des grands établissements (500 employés et plus) sont situés dans

l'Ontario et un peu plus du tiers dans le Québec (voir tableau I). Ce critère tend, dans une certaine mesure, à surestimer le nombre de grands établissements au Québec puisque le nombre d'établissements qui emploient une forte proportion de main-d'oeuvre est élevé au Québec (textiles, bonneterie, vêtements, chaussures, etc...). Si, au contraire, on utilise comme critère la valeur des expéditions, l'écart entre l'Ontario et le Québec s'élargit considérablement. Ainsi, 48.4% des établissements ayant plus de \$1,000,000 d'expéditions se trouvent en Ontario et 28.9% au Québec. Ces établissements ontariens produisent 42.1% de la valeur totale de la production manufacturière canadienne; les établissements québécois 24.2% (voir tableau 2) cet écart s'explique assez facilement par le fait que l'industrie manufacturière est nettement plus développée dans l'Ontario que dans le Québec et qu'elle possède de fortes industries de biens d'investissement et de biens de consom-

mation durable qui exigent un degré élevé de transformation et acquièrent ainsi une valeur élevée.

### Employés et valeur des expéditions

Un rapide calcul du nombre moyen d'employés par établissement par industrie montre que ce chiffre est inférieur dans presque toutes les industries québécoises à celui de l'Ontario, à l'exception des industries du tabac, des textiles, des pâtes et papiers, des appareils électriques et électroniques et de la machinerie. En ce qui concerne la valeur des expéditions par établissement, on retrouve les mêmes industries moins l'industrie de la machinerie et plus l'industrie des métaux primaires et des dérivés du pétrole. Il semble donc que dans ces industries-là les établissements soient en moyenne plus grands dans la province de Québec, ou qu'il existe un ou plusieurs très grands établissements susceptibles d'influencer la moyenne. Ceci

appelle quelques commentaires. Le nombre d'employés et la valeur de la production par établissement dépendent en partie du degré de mécanisation de l'industrie. Pour pouvoir établir une comparaison entre deux industries situées dans des régions différentes, il faudrait s'assurer que leurs établissements ont des productions identiques, susceptibles d'être traitées de la même manière. Or, si nous prenons l'industrie du tabac, par exemple, on sait que l'industrie québécoise se consacre presque uniquement à la fabrication des cigares et cigarettes alors que l'Ontario s'occupe principalement du traitement du tabac en feuille. Ce sont en fait deux industries différentes dans lesquelles les procédés de production sont entièrement différents, les uns pouvant être automatisés, les autres ne l'étant pratiquement pas. Dans l'industrie des appareils et du matériel électrique, les chiffres élevés donnés pour le Québec résultent, d'une part, de l'influence de deux très grands établissements et du chiffre peu élevé des petits établissements. En Ontario, la production dans ce secteur est beaucoup plus diversifiée et le nombre d'entreprises moyennes spécialisées est élevé. Par contre, dans certaines industries, comme l'industrie des dérivés du pétrole, tous les établissements québécois sont de grande dimension et très mécanisés. D'autres industries, comme l'industrie textile et l'industrie des pâtes et papiers, sont dominées par quelques grandes entreprises.

### Les demi-produits

En fait, quelques industries, par la nature même de leur production, ne peuvent se passer des grandes entreprises. Il est alors souhaitable, pour une région donnée, de posséder ces grandes entreprises. Mais, on doit attacher au moins autant d'importance à la répartition des établissements. Dans presque toutes les industries, il se développe un secteur de transformation des demi-produits souvent fabriqués par les grandes entreprises en produits finis exigeant une certaine spécialisation. (Par exemple industrie de la fonte et de l'affinage, domaine de la grande entreprise et transformation de ces demi-produits en produits métalliques divers). Ce secteur est le domaine par excellence de l'entreprise moyenne. Or, il semble qu'il existe au Québec un groupe de grandes entreprises oeuvrant dans quelques industries seulement et un vaste groupe de petites entreprises à caractère souvent familial et oeuvrant dans des industries traditionnelles. Il manque entre les deux le groupe des entreprises moyennes, trop sous-développées, qui fait traditionnellement le lien entre les petites et les grandes entreprises, apporte un élément de diversification et ouvre des perspectives dans les activités spécialisées.

# Avant d'acheter votre nouvelle auto, faites donc d'abord une balade d'essai.



Pour votre balade d'essai, Avis a toutes sortes d'autos dont des Plymouth, des Dodge et des Chrysler.

**Vous savez sans doute quelle auto vous pensez acheter.**

**Mais pour en savoir plus long sur la voiture de votre choix, louez-en une chez Avis.**

**Gardez-la un jour ou deux pour pouvoir bien l'essayer. Roulez en ville. Empruntez les petites routes cahoteuses de la campagne. Et voyez comment elle se conduit sur la grand'route.**

**Prenez tout le temps qu'il vous faut, pour vous faire une opinion définitive.**

**Et ainsi, vous aurez pour pas cher, une idée très précise de la voiture qui, après tout, coûte dans les trois à quatre mille dollars.**

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

## Nomination



**M. Gilles G. Hénault, Ing. S.M., qui a été récemment nommé vice-président de la division des services professionnels de Warnock Hersey International Limited, à Montréal.**

# Le problème du statut d'Air Canada est de nouveau posé

par Denis Giroux

La situation présente de l'aviation civile internationale semble de plus en plus devoir remettre en cause la question des statuts d'Air Canada. On entrevoit en effet très aisément, au gouvernement fédéral, la possibilité de convertir cette propriété exclusive du Canadien National en une société publique. Il fut un temps où il ne pouvait absolument pas être question d'un tel projet tout simplement parce que les conditions étaient trop incertaines pour confier à des particuliers la gestion d'un organisme qui, financièrement, était difficilement viable et dont le maintien des opérations eût été problématique. A la lumière des récentes statistiques publiées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), il semble que la conjoncture actuelle de l'aviation internationale soit plus favorable que jamais à une modification du statut d'Air Canada.

## Les taux d'exploitation

Selon l'organisme international dont le siège est situé à Montréal, les taux d'exploitation du transport aérien devraient diminuer de plus de 20% d'ici 1980 et à un rythme d'environ 2% par année d'ici cette date. Cette prédiction est attribuable à l'augmentation de productivité des aéronefs qui résultera de la mise en service d'avions plus rapides et plus grands. Ce phénomène s'était déjà produit vers 1963 avec l'entrée en service des géants d'alors soient les Boeing 747 et autres appareils de taille identique. D'ici 1975, la productivité devrait s'accroître de plus de 13% tandis que de 1975 à 1980 il y aurait un léger ralentissement et la productivité ne s'accroîtra que de 9,5% environ. Dans ces conditions et avec l'augmentation constante du trafic aérien,

il serait beaucoup plus aisé pour une entreprise privée de maintenir un taux de revenu susceptible d'intéresser les investisseurs.

Certains problèmes subsisteront — ainsi celui posé par les routes aériennes moins fréquentées qui souvent forcent les compagnies à employer leurs aéronefs d'une façon inadéquate en les faisant décoller en partie à vide. Ce problème est particulièrement sensible au Canada où très souvent il n'existe hors des grandes lignes joignant les capitales provinciales ainsi que les centres comme Vancouver et Montréal qu'un flot très réduit de passagers pour emprunter des routes secondaires.

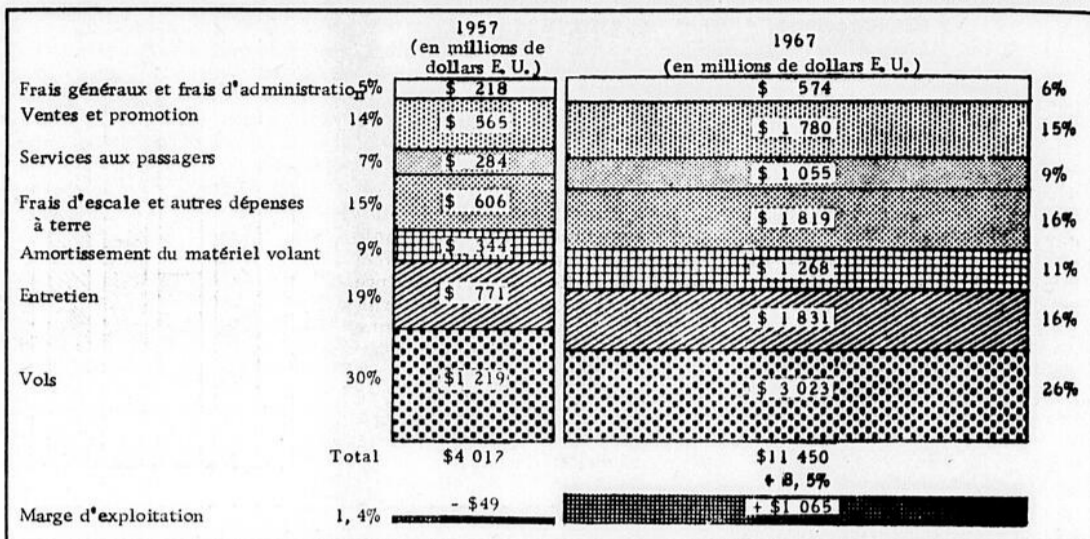
## Projets pour Air Canada

Présentement, il est établi qu'Air Canada a besoin d'au moins cent millions de dollars par année pour fonctionner. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral était celui qui plus ou moins directement fournissait ce montant. D'ailleurs, cette année il a déjà versé plus de cinquante millions. Cependant ce chiffre de \$100 millions est tout à fait susceptible de monter et en fait il est prévu qu'avec l'entrée en service des nouveaux appareils très onéreux, ce montant pourra devenir \$150 millions au moins. A ce moment, si Air Canada est une société rentable et si le gouvernement est, comme présentement, dans un état où il a besoin de tous ses fonds, il est tout à fait possible d'envisager la transformation d'Air Canada en société publique.

## Conditions favorables

Ce projet n'est pas récent et le gouvernement Diefenbaker l'avait déjà mis de l'avant. Une étude approfondie n'avait abouti à rien. Présentement, les conditions sont

## RÉPARTITION DES FRAIS D'OPÉRATIONS DES COMPAGNIES D'AVIATION



Source: OACI, étude de la situation économique du transport aérien 1957-67. Ces chiffres sont établis sur les statistiques fournies par les transporteurs réguliers des pays membres de l'OACI.

plus que jamais favorables: rentabilité assurée, tendances favorables des marchés, existence des compétences requises, etc., mais d'énormes problèmes subsistent, parmi lesquels la mince marge de profit d'Air Canada et ses dettes antérieures ne sont pas les moindres. Il ne faut pas non plus oublier les relations qui existent et existeraient entre Air Canada et les autres compagnies aériennes. La nomination de M. James Richardson comme ministre d'Etat a été un prélude à son assignation directe à la tâche d'examiner les options possibles concernant Air Canada. En tant qu'ancien administrateur du Canadien Pacifique, où il put être en contact avec la direction de la CP Air, M. Richardson apparaît comme particulièrement doué pour résoudre le problème. Il a d'ailleurs publiquement suggéré une fusion d'Air Canada et de CP Air. Cette fusion donnerait naissance à un nouveau géant canadien du trafic international tandis que pour les lignes nationales où le trafic est moindre, les firmes plus petites (comme Québecair pour l'Est du Canada) seraient chargées d'en assurer le maintien; avec les moyens dont ils disposent on croit généralement que cette assignation serait possible. On peut alors se demander si dans un tel cas la nouvelle compagnie pourtant canadienne ne serait pas uniquement orientée sur le transport international et sur les grandes lignes du Canada tandis que les autres trajets du Canada seraient négligés. Il ne serait guère souhaitable de permettre l'existence d'une grande compagnie rentable mais de devoir subventionner les compagnies plus petites qui opèrent sur des lignes moins avantageuses.

## La marge de profit

Une autre question importante qui se pose est de savoir si les investisseurs seraient intéressés à placer leur argent dans une compagnie qui a une marge de profit voisine de 5% alors que la plupart des grandes compagnies américaines par exemple ont une marge de bénéfices de 9% en moyenne. Présentement ces actionnaires auraient à rencontrer pour plus de \$300 millions de dettes. Il est bon de noter que présentement le capital de la société Air Canada n'est que de \$17 millions et qu'il est entièrement détenu par le Canadien National. A ce moment, surgit une nouvelle hypothèse qui voudrait qu'Air Canada émette une série d'obligations pour se financer ou sinon pour réduire le montant de ses dettes présentes et en remettre

(suite à la page 19)

## LES MÉTHODES ADMINISTRATIVES

Principes fondamentaux

Cours par correspondance administré par:  
L'ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION  
ET METHODES

Voici quelques-uns des sujets traités:

- Rassemblement des informations et leur présentation graphique.
- Mesure du travail, simplification du travail.
- Mécanisation du travail de bureau et implantation des bureaux.
- Création et contrôle des imprimés.
- Elaboration de systèmes de conservation des documents, etc.

Demandez votre dépliant explicatif en écrivant à:

L'ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN ORGANISATION  
ET METHODES

Boîte postale 298, Station H, Montréal.

- Ce cours est également disponible en anglais -

COLLECTE POUR L'EGLISE CANADIENNE  
ET LES OEUVRES DU PAPE  
DIMANCHE, 15 SEPTEMBRE

L'EGLISE  
un  
**Service**

sommes-nous  
de la  
partie?

## J. Levasseur Inc. Immeuble

381-4449

**A VENDRE**

### Montréal-Nord

Boulevard Industriel — Terrain industriel, 41,685 pi. car. — Avec tous les services. Prix: \$2.00 le pi. car.

J. L. Bélanger: 331-8135 — soir 381-4449

### Verdun

Maisons appartements — Revenus annuels \$21,000 — Prix: \$150,000 — Conditions à discuter.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Terrains à vendre pour entrepreneurs en construction — \$0.65 le pi. car. — Tous les services — Possibilité de 3 étages et plus.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### Nouveau-Bordeaux

MAISON DE RAPPORT à vendre — Excellentes conditions.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### Montréal-Nord

Propriété commerciale à vendre, avec bon terrain sur boulevard Henri-Bourassa. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### District Côte-des-Neiges

Maison 13 appartements, revenu annuel \$17,000.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### Montréal, Qué., rue Visitation

6 maisons appartements, non chauffées. Vente à sacrifice.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### N.D.G.

Maison de rapport à vendre — Excellentes conditions.

Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

### Saint-Lambert

Terrain pour construction de maison de rapport — Bonnes conditions. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

## L'aide canadienne aux pays étrangers a atteint \$253 millions

Les récentes statistiques publiées par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) dans le cadre du programme d'assistance aux pays moins développés indiquent qu'au cours de 1967 le Canada a contribué pour \$253 millions au montant total de \$11,360,000,000 qui a été avancé par l'ensemble des pays membres du Comité d'Aide au Développement. Ce montant est inférieur aux \$267,000,000 versés en 1966 mais cette exception exclue, il représente le plus fort apport que le Canada ait jamais consenti. Il est intéressant de noter que le montant de \$253,000,000 ne provient que pour \$39,000,000 du secteur privé tandis que la différence, \$213,000,000 a été fournie par le secteur public. L'apport du secteur privé s'est surtout fait sous forme de crédits à l'exportation et en investissements directs et de portefeuille. Le secteur public pour sa part, a contribué sous forme de prêts et de dons ainsi que par une aide financière bilatérale, une aide technique bilatérale et une aide multilatérale.

L'aide canadienne qui paraît assez imposante à première vue doit être replacée dans le contexte: en fait parmi les seize pays qui participent au programme de l'OCDE, le Canada vient au septième rang pour les montants versés derrière des pays comme l'Italie, la France, le Japon, le Royaume-Uni (malgré la crise qu'il traverse). Et encore ce point de vue est-il très inexact. Il vaut mieux s'en référer au pourcentage que cette aide représente en fonction du produit national brut, véritable indicateur de la puissance économique d'un pays. Dans ce domaine, le Canada vient au treizième rang derrière le Portugal, l'Autriche, la Belgique etc... La France consacre 1.24% de son P.N.B. et vient au premier rang. Le Canada ne consacre pour sa part que 0.44% du sien à l'assistance aux pays sous-développés. Avec un des plus forts revenus nationaux par tête (derrière les Etats-Unis, \$3,290, la Suède \$2,200 et la Suisse \$2,160) à \$2,200 et un PNB par tête qui est le plus fort au monde à l'exception des Etats-Unis, le Canada serait certes en mesure de fournir beaucoup plus aux pays sous-développés.

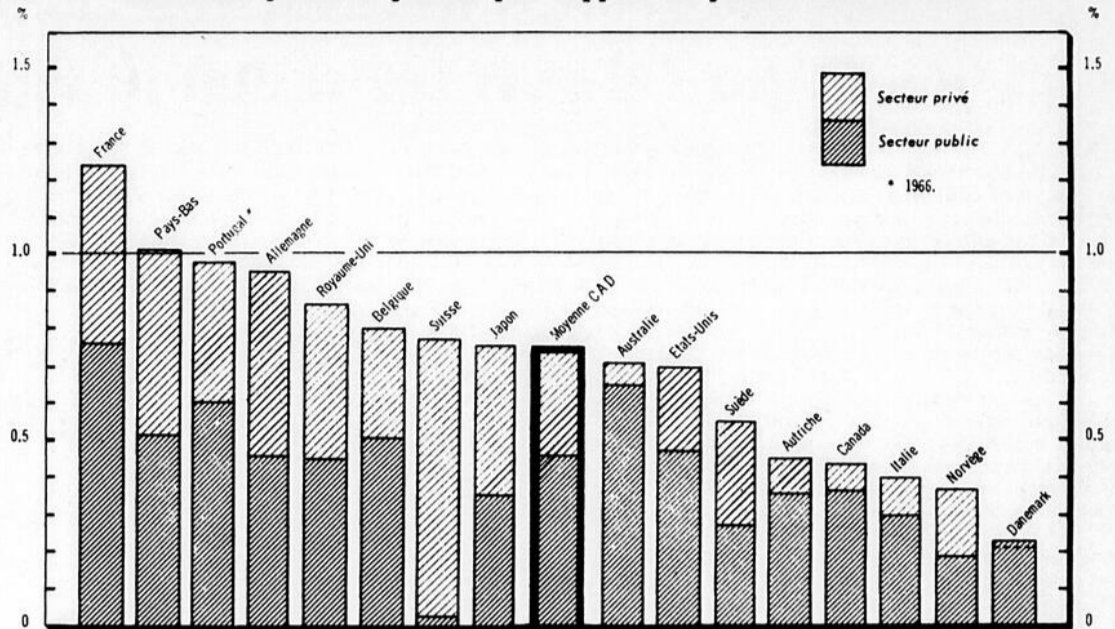
Les principaux pays bénéficiaires sont par ordre d'importance: L'Inde, qui reçoit 19% du total avec une assistance de \$1,240,000,000, le Pakistan (7% avec \$485 millions) et le Vietnam (5% et \$357 millions). Plusieurs pays d'Amérique du Sud sont au nombre des bénéficiaires dont le Brésil qui suit immédiatement le Vietnam avec une assistance s'élevant à \$238,000,000 ce qui représente 4% du total de l'aide des pays du Comité d'Aide au Développement.

### Nouvel apport canadien en Inde

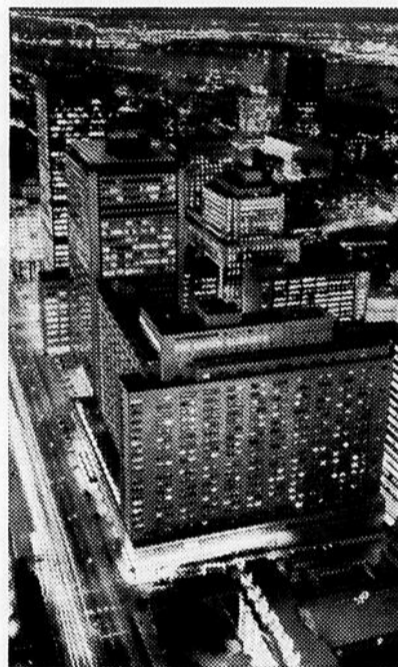
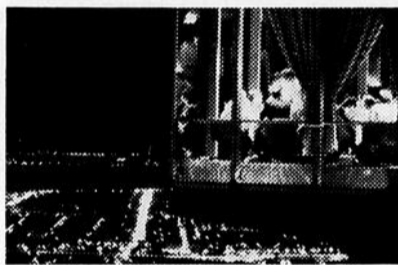
Pour en revenir à l'aide canadienne, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp a annoncé la semaine dernière un nouvel appui du Canada au développement du réseau ferroviaire de l'Inde. Les gouvernements canadien et indien ont en effet conclu une entente concernant un prêt sans intérêt de 8.8 millions de dollars à des fins de développement qui permettra à l'Inde d'acquérir environ 30 locomotives diesel électriques de fabrication canadienne et une partie du matériel nécessaire à leur maintien en opération sur une échelle de plusieurs années. Ce matériel sera monté aux ateliers de

Varanasi en Inde et sera semblable à celui fourni par la Montreal Locomotive Works (devenue depuis MLW Worthington Ltd.) au cours de 1965 et 1966.

Cette aide fait partie d'une politique active d'aide à l'étranger, mais comme le démontrent les chiffres plus haut, cette aide est bien mince en comparaison de ce qui pourrait être fait même s'il est vrai que "charité bien ordonnée commence par soi-même". Il semble que l'aide fournie aux pays étrangers par le Canada en 1968 se révélera supérieure à ce qui a été versé au cours de l'an dernier.



## Les petites choses qui font du Reine Elizabeth un grand hôtel.



### L'une de ces petites choses est certainement qu'on y trouve le plus grand nombre de restaurants qu'aucun autre hôtel au monde.

Le Reine Elizabeth a mis tant de restaurants à votre disposition que vous pouvez manger trois repas par jour pendant toute une semaine sans jamais avoir à choisir deux fois le même restaurant.

Et il y a une foule d'autres petites choses qui font du Reine Elizabeth un grand hôtel. Le meilleur bœuf de l'ouest choisi avec soin par notre maître boucher en personne. L'agneau commandé spé-

cialement des marais salés des Maritimes. Les succulents fruits de mer des eaux de l'Arctique...

Quoi qu'il en soit, dans cette ville renommée pour sa bonne cuisine, les restaurants variés du Reine Elizabeth répondent à tous les goûts puisqu'autant de Montréalais que de visiteurs s'y retrouvent quotidiennement.

Et vous qui séjournerez peut-être bientôt à

Montréal, songez-y. Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada. Chambre simple à partir de \$14.00. Chambre double à partir de \$19.00. Stationnement gratuit. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver (un hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton.

Pour réservation, communiquez avec votre agent de voyage ou avec l'un des services de réservation de n'importe lequel des hôtels Hilton.



Le Reine Elizabeth  
Montréal

# Les nouvelles modes, les tissus synthétiques et les importations tiennent le textile sur le qui-vive

KINGSTON, Ont. — Des problèmes de mise en marché à l'échelle mondiale obligent l'industrie textile du Canada à se montrer la plus souple et la plus agile du monde. C'est ce que déclarait ici, M. R.T. Bell, directeur de la mise en marché à la Société Dominion Textile lors de la 11e Conférence (internationale) du Textile canadien.

Le monde moderne subit l'influence des communications instantanées et de la rapidité des voyages aériens. Pour cette raison, il importe que les manufacturiers canadiens sachent, chaque jour, ce qui se passe sur les marchés new-yorkais, parisiens ou londoniens de la couture et de la mode. Selon M. Bell, les styles doivent, au Canada, évoluer simultanément avec ceux des capitales de la mode, comme Londres ou New-York.

Il estime que les modifications sont rapides, constantes, mais jamais complètement imprévisibles. "Nous devons, par anticipation, dit-il, savoir ce que sera demain la mode chez nos concurrents, particulièrement sur la scène américaine".

## Les fibres synthétiques

Mais les changements qui interviennent dans l'industrie textile ne sont pas seulement attribuables à la mode. Il y a aussi les fibres synthétiques; elles jouent dans un monde technologique un rôle de

premier plan. La plupart des manufactures produisent aujourd'hui un produit fort éloigné de ce qu'il était il y a quelques années. A l'intérieur même de ses propres usines, jadis vouées à la fabrication du coton, le fortrel et les mélanges de coton et de fortrel polynosique occupent maintenant le haut du pavé. Ils servent surtout à la confection de vêtements, mais tout indique que leur usage sera continuellement accru au cours des années à venir. Le consommateur les réclame, désire des tissus d'allure propre et d'entretien facile.

Les couleurs psychédéliques chez les jeunes femmes et les adolescents, font la pluie et le beau temps. C'est pour en accélérer la production que les manufacturiers ont perfectionné l'usage des filés acryliques pour le tissage. Mais les recherches se poursuivent, afin d'en arriver à la production de polyester tissés et de rayonne à coefficient hydrophile élevé.

## Les importations

Un autre élément de pression sur le marché canadien, les importations, jouent un rôle déterminant. "Le Japon, Hong-Kong, la Chine et l'Inde forment un bloc d'importations de premier plan. Leurs tissus sont peu coûteux, à cause du coût peu élevé de la main-d'oeuvre, et, de plus, certaines de ces industries reçoivent des subventions gouvernementales".

Ces pays, selon M. Bell, font porter leurs efforts sur un produit particulier, et tentent d'en inonder le marché. "Le Japon, par exemple, se spécialise dans la fabrication de produits lourds et de matériel brut pour la transformation industrielle. La Pologne, de son

côté, s'est consacrée aux finettes de coton et aux draps".

"Les Canadiens dans le domaine des tissus de coton, occupent seulement 50% de leur marché. Dans le domaine des textiles de synthèse, ils retiennent seulement 70% du marché local", selon lui.

Bien sûr, dit M. Bell, les changements de style, le perfectionnement des tissus synthétiques, tout cela fait partie des problèmes "normaux" de notre industrie. Ce qui est anormal, c'est l'invasion du marché par des pays où la main-d'oeuvre est peu coûteuse.

## Disponibilités plus grandes de prêts hypothécaires de la Banque de la N.-E.

Les programmes d'automne et d'hiver de construction domiciliaire seront cette année favorisés par des fonds supplémentaires disponibles de La Banque de Nouvelle-Ecosse, pour les prêts hypothécaires. Ce supplément vient s'ajouter aux deux augmentations qui ont déjà été effectuées sur les fonds hypothécaires prévus pour l'année.

Cette nouvelle allocation de fonds et les engagements pris déjà pour

de nouvelles hypothèques domiciliaires porteront le total des engagements de La Banque de Nouvelle-Ecosse à près de \$100 millions pour l'année financière se terminant le 31 octobre 1968. Sur tous les engagements de prêts hypothécaires domiciliaires pris jusqu'à la fin de juillet cette année, 22,6% provenaient de La Banque de Nouvelle-Ecosse qui a enregistré une augmentation nette de 40% dans son

portefeuille d'hypothèques depuis la fin de l'année dernière.

Les nouveaux fonds hypothécaires seront attribués à des particuliers et des entrepreneurs clients de la Banque, pour la construction d'habitations unifamiliales. On prévoit que la plus grande partie de ces fonds sera employée pour des hypothèques LNH et sera distribuée par le réseau de succursales de la Banque à travers le pays.

## Selon l'OCDE: expansion des textiles au Japon, ralentissement en Europe et en Amérique du Nord

La production textile, fortement touchée par le ralentissement général de l'expansion économique, a diminué considérablement dans tous les pays membres de l'OCDE à l'exception du Japon où elle a continué à augmenter en 1967 et ce, pour la septième année consécutive. Le dernier rapport de l'OCDE sur l'industrie textile laisse entrevoir, selon les estimations de fin d'année, une certaine amélioration de la situation en Europe et en Amérique du Nord.

Le rapport note que le ralentissement de la production textile a été plus accusé dans la Communauté Economique Européenne que dans l'Association Européenne de Libre Echange. Parmi les pays de la Communauté, ce sont la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Alle-

magne qui ont été le plus fortement touchés. Parmi les pays de l'A.E.L.E., la Norvège, la Suède et l'Autriche ont souffert davantage que la Suisse et le Royaume-Uni.

Toutes les branches de l'industrie — laine, coton, fibres artificielles — ont été touchées par ce ralentissement, de façon plus ou moins marquée suivant les pays. Les fibres artificielles ont été touchées en dernier et n'ont enregistré que de légères diminutions dans le rythme de leur production. D'importantes baisses de prix ont cependant caractérisé la situation dans cette branche. Comme les années précédentes, le rapport contient de nombreux tableaux donnant des informations chiffrées sur l'industrie textile.

## Les lainages en perte de vitesse

Selon l'Institut canadien des Textiles, le total du marché canadien des marchandises en tissus de laine a baissé à 59.4 millions de verges carrées en 1967 comparativement à 61.4 millions de verges carrées en 1966. Les expéditions domestiques de tissus de laine et ses produits ont baissé à 39 millions de verges carrées comparativement à 41.2 millions de verges carrées, en 1966, alors que les importations de tissus, de produits et de vêtements ont légèrement augmenté à 20.4 millions de verges carrées comparativement à 20.2 millions de verges carrées, en 1966. Comme résultat, les moulins du Canada ont alimenté pour 65.6% le total du marché canadien de ce produit comparativement à 67% en 1966.

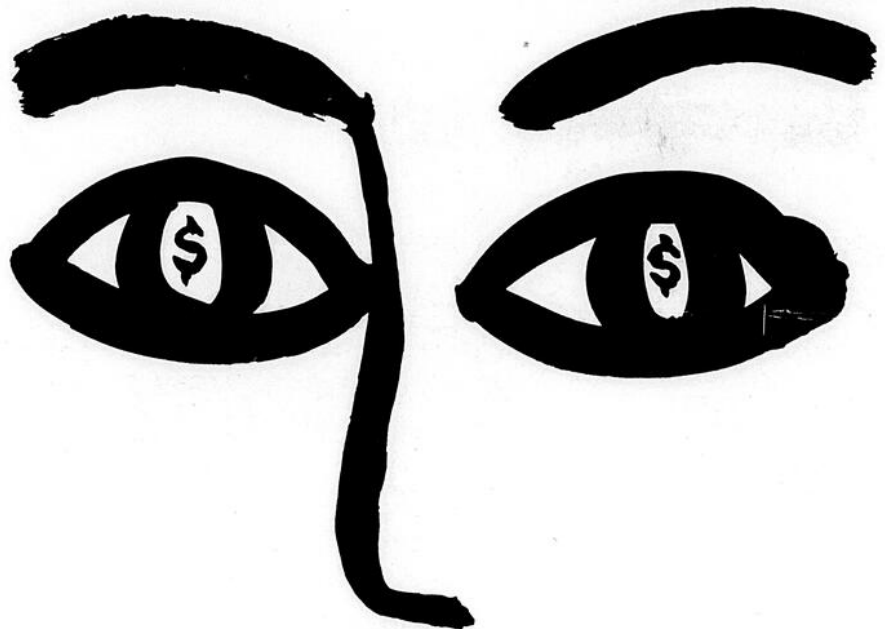
Suivant une tendance évidente depuis quelques années, les importations de vêtements de laine du Royaume-Uni ont baissé à 8.4 millions de verges carrées en 1967

comparativement à 9 millions de verges carrées, en 1966 alors que les expéditions du Japon au Canada augmentaient à 4.5 millions de verges carrées comparativement à 4.1 millions de verges carrées, en 1966. Les importations des autres pays se sont élevées à 4.8 millions de verges carrées comparativement à 4.4 millions de verges carrées, en 1966.

Le taux moyen de l'emploi, l'année dernière, dans les industries du vêtement et du fil de laine a été de 8,216 personnes comparativement à 9,332 personnes, en 1966.

L'industrie, selon les estimations de l'Institut canadien du Textile, a dépensé \$7.8 millions en capital et dépenses de réparations en 1967 comparativement à \$7.2 millions, en 1966 et \$8.5 millions en 1965. Les dépenses de cette industrie, en 1968, atteindront, toujours selon les statistiques de l'Institut, \$4.8 millions.

## annoncez où vous attirerez les acheteurs et non les flâneurs



## dans les PAGES JAUNES

Quand les gens sont prêts à acheter, ils se tournent naturellement vers les Pages Jaunes. Ils s'en servent pour localiser rapidement services, marques de commerce, fournisseurs anciens ou nouveaux. Et n'oubliez pas que les gens agissent selon ce qu'ils trouvent. Alors, faites en sorte qu'ils vous trouvent facilement. Notre représentant se chargera de tous les détails; vous le trouverez sous la rubrique "Publicité - Annuaire et Guide". Dans les Pages Jaunes, naturellement.

annoncer là où les acheteurs se renseignent



## Vers la planification de la recherche en sylviculture

Un projet de planification de la recherche en sylviculture est au stade de l'élaboration à la faculté de foresterie et de géodésie de l'université Laval grâce à une subvention du ministère des Terres et Forêts.

Sous la direction du professeur Paul-Emile Vézina, à la faculté, Mlle Lise Robitaille, l'une des deux

seules femmes à avoir un diplôme d'ingénieur forestier au Québec, procède aux travaux qui permettront la réalisation du projet de planification.

Le ministère des Terres et Forêts estime qu'une telle planification sera avantageuse à cause de l'intérêt économique qu'elle présente pour le Québec; en effet, elle permettra de déterminer plus rapidement les meilleures méthodes pour revaloriser certaines parties de nos

forêts et pour reboiser certains territoires.

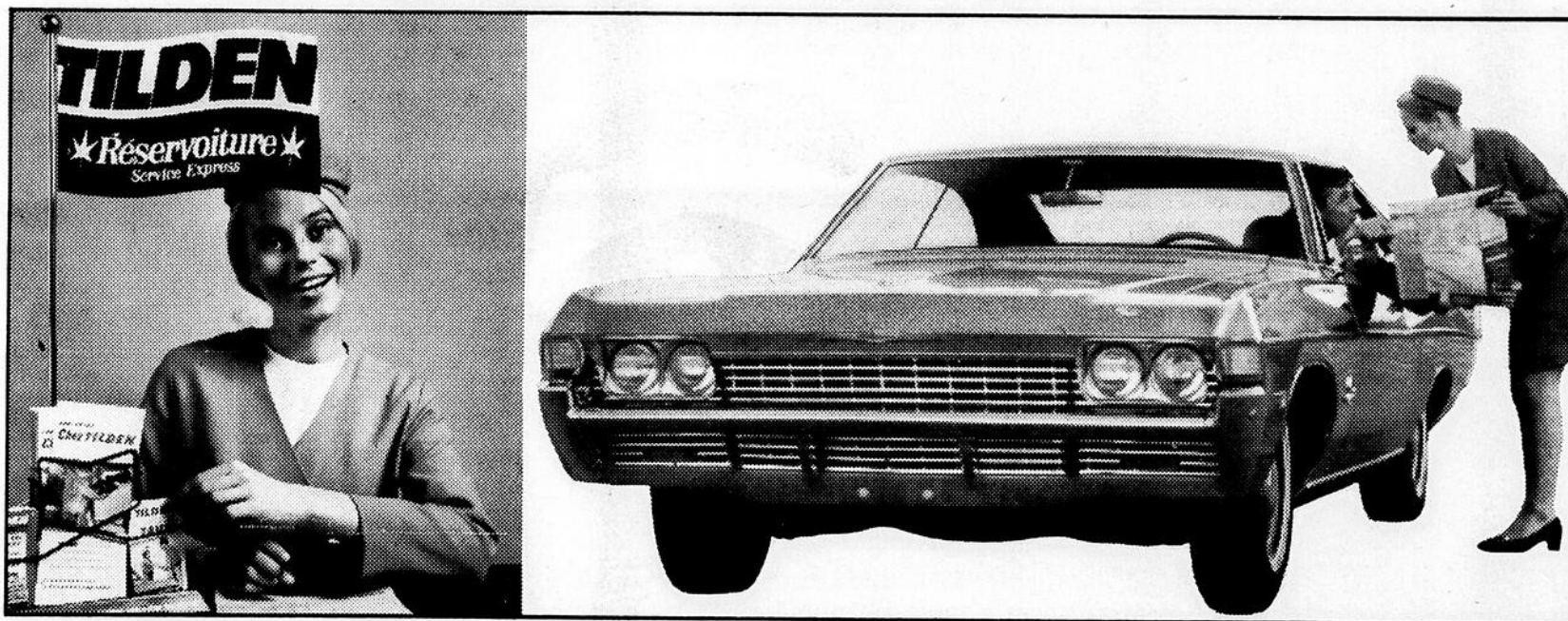
Jusqu'à ce jour, les recherches en sylviculture au Québec ont été effectuées, isolément et sans coordination, par divers organismes publics ou privés: administrations fédérale et provinciale; universités; sociétés industrielles; Institut de recherche des pâtes et papiers du Canada. Le manque de collaboration entre ces différents secteurs a fait trop souvent jusqu'ici que les

résultats de leurs travaux n'ont pas été publiés et n'ont été connus que d'une fraction seulement des milieux qui auraient pu en bénéficier.

Mlle Robitaille adresse à qui de droit une série de questionnaires qui lui permettront de déterminer où services publics, universités et industrie en sont rendus dans le domaine de la recherche en sylviculture. Première étape vers la planification!

# Si vous avez pris le temps de réserver une voiture chez Tilden, nous ne vous ferons pas attendre en ligne.

**Approchez-vous du drapeau, et nous accourrons.**



Dans nos bureaux les plus achalandés, un drapeau rouge et bleu, placé sur le comptoir, indique la position réservée à ceux qui ont fait leur réservation. Vous n'avez qu'à signer la formule déjà remplie pour vous, et prendre le volant.

En plus de ce service spécial, vous profiterez de nos tarifs imbattables et d'un plus grand choix de nouvelles voitures comme la Chevrolet Impala, par exemple. Et nous mettons plus de

bureaux à votre service partout au Canada.

Quand il vous faudra une voiture, au Canada, aux États-Unis, (où nous sommes reliés à National Car Rentals) ou dans n'importe lequel des 40 autres pays que nous desservons, appelez-nous d'avance.

Nous vous ferons passer devant les files d'attente. C'est comme ça que nous passons devant nos concurrents.

# TILDEN

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

## Légère baisse de la construction au cours de juin, au Québec

Le nombre de logements mis en chantier dans les centres urbains de 10,000 âmes et plus dans la province de Québec a atteint 4,261 unités en juin, et se compare à 4,611 unités pour le même mois de l'année dernière. Vu toutefois que le chiffre de 1967 était largement influencé par le programme de prêts directs du printemps, la baisse enregistrée en juin 1968 — de l'ordre de 7.6% — est plus apparente que réelle. Pour les six premiers mois de l'année en cours, les logements mis en chantier ont totalisé 16,488 unités comparativement à 13,909 unités en 1967, soit une augmentation de 18.5%. Cependant, la distribution par type de logement révèle que durant cette période, le nombre de mises en chantier des maisons simples est actuellement en régression.

Des prêts pour 2,329 unités ont été approuvés aux termes de la LNH pendant le mois de juin dans

tous les centres de la région de Québec, au regard de 2,360 unités en juin 1967. Le chiffre cumulé des unités approuvées pendant la période janvier-juin a atteint 7,392 unités, 28.1% de moins que les 10,274 unités approuvées pendant la même période en 1967. De ce total, la part des prêteurs agréés s'élevait à 6,105 unités comparativement à 2,206 unités seulement approuvées l'an dernier.

Le nombre des maisons unifamiliales et duplexes nouvellement complétés et inoccupés dans les régions métropolitaines et les grands centres urbains à la fin du mois de juin a atteint 1,170 unités en comparaison avec 1,190 unités en mai. L'inventaire d'appartements et maisons en rangées complétés et inoccupés a totalisé 3,688 unités contre 4,110 unités le mois précédent dans les régions métropolitaines.

Selon le Conseil du bien-être du Québec

## L'ensemble de la population doit s'intéresser à l'habitation

Il est essentiel que l'ensemble de la population se préoccupe du problème de l'habitation.

C'est en ces termes que s'exprimait M. Jacques Dupuis, président du comité exécutif provisoire qui a la responsabilité d'assurer une représentation de 150 personnes du Québec à la Conférence nationale sur l'habitation qui aura lieu, en octobre 1968, à Toronto. Cette participation du Québec est l'initiative du Conseil de bien-être du Québec.

"Le problème de l'habitation est devenu une préoccupation majeure chez nos gouvernements — a dit Monsieur Dupuis —, et le secteur privé est de plus en plus conscient de la nécessité d'une action concertée en ce domaine."

Voilà pourquoi, le Conseil canadien du bien-être organise cette

conférence nationale pour rechercher des solutions au problème du logement et de l'habitation.

De concert avec la SCHL et les gouvernements provinciaux, le Conseil Canadien du bien-être a mis sur pied le programme d'une grande rencontre qui aura lieu à Toronto, en octobre prochain.

Les objectifs immédiats poursuivis par la Conférence sont de sensibiliser la population au problème de l'habitation; de rechercher des solutions; d'étudier l'opportunité de créer un organisme national permanent réunissant les personnes intéressées à l'habitation.

"Jusqu'à tout récemment, poursuit Monsieur Dupuis, la responsabilité dans le domaine de l'habitation a été assumée par le gouvernement fédéral. Il faut maintenant développer au niveau pro-

vincial, chez les citoyens les plus directement intéressés, un sens de leurs responsabilités au sujet de l'habitat."

En conséquence, la représentation québécoise à Toronto qui groupera environ 150 personnes de divers secteurs d'activité du Québec, comprendra aussi une délégation des "Comités de citoyen".

## Hausse des ventes d'appareils électriques

Quelque 109,502 réfrigérateurs, 112,776 machines à laver, 56,615 sècheuses, 137,934 téléviseurs ont été vendus par les fabricants d'appareils électriques au Québec en 1967. Les chiffres concernant les radios manquent encore.

En comparant ces statistiques avec celles de 1965, on constate une augmentation du nombre des réfrigérateurs, des machines à laver, des sècheuses vendues:

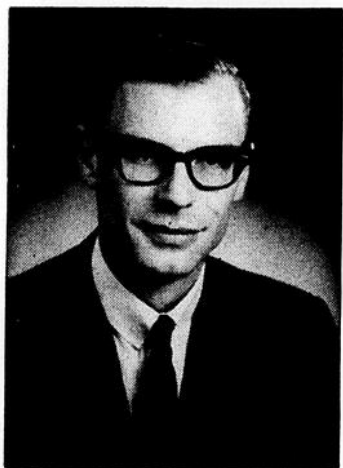
- réfrigérateurs — 97,310 en 1965; 109,502 en 1967;
- machines à laver — 111,214 en 1965; 112,776 en 1967 (l'augmentation est particulièrement marquée pour les machines à laver automatiques: 55,701 en 1965; 65,811 en 1967);
- sècheuses — 48,052 en 1965; 56,615 en 1967.

Par contraste, il y a eu un ralentissement des ventes de téléviseurs: 150,209 en 1965; 133,681 en 1966; 137,934 en 1967.

Ces renseignements sont extraits de la brochure "Statistiques" de juin 1968, publiée par le Bureau de la statistique du Québec, service du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Dans l'ensemble du Canada, en 1967, les ventes des fabricants d'appareils électriques ont été les suivantes: 386,165 réfrigérateurs; 423,369 machines à laver; 198,218 sècheuses; 576,004 téléviseurs; 946,146 radios.

## NOMINATION A LA DOMTAR FINE PAPERS



M. Roger E. Nelson vient d'être nommé représentant des ventes de la Domtar Fine Papers Ltd. pour les territoires de l'Alberta et de la Colombie Britannique. Il rendra compte de ses activités auprès de M. R.E. Richardson, directeur général des ventes de la Compagnie.

Natif d'Ottawa, M. Nelson a fait ses études à Winnipeg et à l'Université de Toronto. Il entra aux bureaux torontois de la Domtar Fine Papers en 1964 et occupa plusieurs postes au Service des Ventes où il acquit une vaste expérience dans le domaine des industries graphiques.

Les bureaux de M. Nelson seront situés au 1161, Melville Street, Vancouver 5, C.B.

## L'allumeuse!



Les turbines construites par Dominion Engineering sont installées dans des centres électriques partout à travers le monde et fournissent assez de puissance pour allumer 198 millions d'ampoules de 100 watts.

**D Dominion Engineering Works Limited**

Case postale 220, Montréal, Qué., Canada.  
Succursales à Toronto et à Vancouver.

# Les idées d'avant-garde naissent chez Dominion Engineering.

# Le Pacte de l'auto sera plus profitable en 1969

Les consultations avec les Etats-Unis pour une révision de l'Accord canado-américain sur les produits automobiles ont été menées à bonne fin, a déclaré l'honorable Jean-Luc Pepin. Le Ministre a indiqué que grâce au programme de l'automobile, la production, l'emploi, le commerce et la productivité au Canada avaient connu un accroissement notable. Non seulement ces réalisations d'envergure seront-elles maintenues, a-t-il déclaré, mais on connaîtra de nouveaux progrès se traduisant par l'expansion et le perfectionnement des opérations de l'industrie canadienne de l'automobile.

## Durée indéfinie

L'article VII de l'Accord sur les produits automobiles déclare qu'il "aura une durée indéfinie". Cependant, l'article IV prévoit que le premier janvier 1968 au plus tard, les deux gouvernements devraient se livrer conjointement à une étude complète du progrès réalisé vers les objectifs de l'Accord et prendre en considération toute mesure supplémentaire qui serait nécessaire ou utile à la réalisation complète de ces objectifs. C'est cet examen qu'on vient de terminer.

- Les objectifs de l'Accord sont:
- la création pour les produits de l'industrie automobile d'un marché plus large au sein duquel il sera possible de bénéficier à plein de la spécialisation et de la production à grande échelle;
  - la libéralisation du commerce des produits de l'industrie automobile entre les Etats-Unis et le Canada en ce qui concerne les barrières douanières et autres facteurs qui tendent à entraver ce commerce, afin de mettre les industries des deux pays en mesure de prendre une part juste et équitable du marché en voie d'expansion de l'ensemble des deux pays;
  - le développement de conditions grâce auxquelles les forces du marché pourront jouer efficacement dans le sens du développement le plus économique des investissements, de la production et du commerce.

## Expansion des échanges

Les représentants des gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont entrepris ensemble, en décembre, un examen conjoint. Ils ont noté l'expansion remarquable du commerce des produits de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis qui a eu lieu grâce à l'Accord au cours des quarante-deux derniers mois. Le commerce dans les deux sens est passé de 760 millions de dollars en 1964 à 3,300 millions en 1967 et sera même plus élevé en 1968. Les deux gouvernements se sont dits convaincus que le commerce et la fabrication dans les secteurs connexes tels que ceux des textiles, des produits finis, du caoutchouc et de l'équipement électrique en ont également bénéficié.

## Spécialisation au Canada

L'Accord a permis à l'industrie canadienne de réaliser l'économie d'une plus grande spécialisation. Le nombre de modèles de véhicules fabriqués au Canada a été réduit et les séries de production sont beaucoup plus longues et efficaces. Ce phénomène a grandement contribué à améliorer la productivité des usines canadiennes et à réduire l'écart entre les prix de revient des entreprises canadiennes et américaines. Les industries d'approvisionnement réalisent de leur côté des séries de production beaucoup plus longues qu'a-

vant l'Accord et bénéficient des économies qui en résultent. Cette plus grande efficacité a contribué de façon appréciable à la réduction depuis 1965 de l'écart traditionnel entre les prix des automobiles au Canada et aux Etats-Unis.

Au cours du relevé, on a pris en considération les moyens possibles de progresser davantage vers la pleine réalisation des objectifs convenus. Beaucoup de progrès ont été réalisés par l'adoption de mesures qui simplifieront davantage les pratiques de la douane et des autres secteurs administratifs et cette question fait l'objet d'une étude poussée. Les deux contractants se sont déclarés prêts à étudier la façon dont on pourrait élargir la portée de l'Accord et ce, afin d'aboutir à des avantages mutuels. Des discussions à cet égard continueront à avoir lieu

quand l'Administration des Etats-Unis sera en mesure de recommander la législation nécessaire auprès du Congrès.

## La consultation

Un aspect important de la revue fut une série de consultations entre le gouvernement des Etats-Unis et les fabricants de produits de l'automobile de ce pays et entre le gouvernement du Canada et les homologues canadiens des fabricants américains. Au Canada, les consultations entre le gouvernement et l'industrie ont revêtu une importance particulière à cause des problèmes auxquels le secteur de l'automobile (y compris les fabricants de pièces), qui est beaucoup moins puissant que celui des Etats-Unis, doit faire face afin de s'adapter aux nouvelles conditions de

production et de vente résultant de la mise en vigueur de l'Accord. Malgré tous ces problèmes, le secteur de l'automobile a réalisé des progrès considérables et a réussi à accroître aussi bien la production que le rendement. En ce qui concerne le modèle 1968, plus d'un million de véhicules ont été fabriqués au Canada au regard de 700,000 en 1964. Les exportations de voitures et de pièces sont passées de 123 millions à plus de deux milliards de dollars au cours de la même période. Les nombreux fabricants de pièces indépendants au Canada ont profité dans une large mesure de l'accroissement enregistré en matière de fabrication et de vente, et leur propre production a augmenté d'environ 30% depuis que le programme est en vigueur. Le niveau de l'emploi dans l'industrie de l'automobile reflète

d'ailleurs la prospérité de ce secteur car 17,000 nouveaux emplois ont été créés.

Afin de s'assurer que des progrès constants pourront être réalisés afin d'atteindre les objectifs du Programme de l'automobile, les représentants du gouvernement canadien et les constructeurs ont eu des entretiens afin d'étudier les futurs plans d'exploitation au Canada, surtout pour 1969. D'après les renseignements communiqués au Ministre, l'industrie de l'automobile a non seulement l'intention de maintenir les niveaux de production atteints à l'heure actuelle au Canada mais elle mettra également tout en oeuvre afin de stimuler la production et la vente de produits canadiens dans le contexte d'un marché nord-américain de plus en plus important.



**PILKINGTON  
REFROIDIT  
L'ARDEUR  
DU SOLEIL  
DE PRÈS DE  
LA MOITIÉ!**

On accorde de plus en plus d'importance dans la construction aux moyens à mettre en oeuvre pour contrôler la température. On y parvient, entre autres, en utilisant des verres teintés ou à surface modifiée. Ces derniers réduisent l'éclat et la chaleur du soleil tout en permettant à la lumière de pénétrer normalement dans la pièce. Pilkington vous offre un vaste choix de verres spéciaux qui facilitent de beaucoup le contrôle de la température. Ils donnent une chance de souffler à votre climatiseur, protègent la santé de votre personnel tout en améliorant son rendement et son efficacité et vous permettent une utilisation plus rationnelle des espaces dont vous disposez.



**PILKINGTON GLASS LIMITED**

3444 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTRÉAL 36, QUÉBEC

## Contrat de \$6 millions pour la Canadian Vickers Limited

La commande d'un navire "container" de 6,000 tonneaux permettra à la Canadian Vickers Limited de Montréal, de fournir du travail à 500 hommes durant les onze prochains mois.

Le navire, commandé par la Compagnie maritime White Pass & Yukon Route de la Colombie-Britannique, aura une longueur de 394 pieds et coûtera \$6 millions.

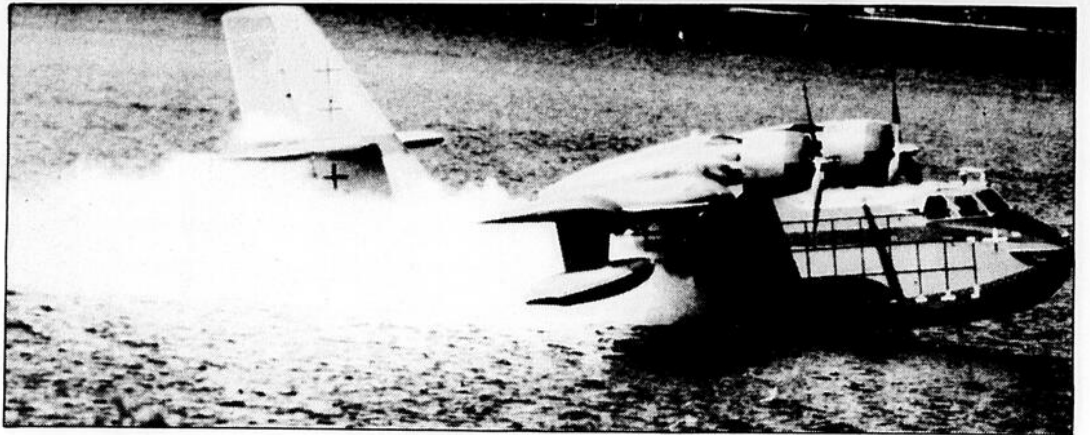
C'est le troisième navire du genre que la Canadian Vickers construit pour la Compagnie White Pass & Yukon Route. Le nouveau bâtiment sera semblable au "Frank H. Brown" livré il y a trois ans lequel remplaçait le premier navire "container" au monde, le "Clifford J. Rogers" construit en 1955.

"A ma connaissance, notre Compagnie est la seule au monde à construire des bateaux de type

"container" entièrement conçus à cette fin" a déclaré M. James M. Packham, vice-président Senior de la Canadian Vickers. Les bâtiments "container" américains sont transformés à partir de navires de transport conventionnels.

Selon M. Frank H. Brown, président de la White Pass & Yukon Route, la production croissante du Yukon nécessite une intensification dans les facilités de transport et il croit que le nouveau navire commandé à la Vickers remplira son rôle.

La White Pass & Yukon Route effectue le transport de fret au Yukon depuis 1898. L'achat, par la Compagnie, du "Clifford H. Rogers" en 1955 a permis depuis cette date l'exploitation d'un service complet de "container" rail/mer entre Vancouver et Whitehorse, Yukon.



Le CL-215 de Canadair, le premier avion au monde conçu spécifiquement pour le bombardement à l'eau des feux de forêt, a réussi, au cours de récents essais sur le lac Simon, au Québec, à prendre en 12 secondes seulement sa charge maximum de 12,000 livres d'eau (soit 1,200 gallons impériaux), alors qu'il glissait à une vitesse de 70 noeuds à l'heure sur la surface du lac. Le CL-215 peut, opérant à une centaine de milles de sa base, effectuer 75 pleins d'eau et arrosages subséquents

en une seule journée d'opérations. Pour ce faire, il n'a besoin de refaire le plein de carburant qu'une seule fois. Ceci veut dire que le CL-215 peut déverser 900,000 livres d'eau (90,000 gallons impériaux) sur un feu de forêt dans une seule journée, soit quatre fois plus que son plus proche concurrent. La France a commandé dix de ces avions et la province de Québec, 20. Les deux gouvernements pourront commencer à mettre les CL-215 en service le printemps prochain.

## Spino Construction obtient un contrat de \$6,400,000 de Churchill Falls Corp.

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited vient d'attribuer deux contrats de près de \$7,000,000, l'un pour le percement de la deuxième galerie de fuite d'un mille de long et le parachèvement de la première, l'autre pour la fourniture de deux grues de 400 tonnes, les plus puissantes du genre au Canada, destinées à la centrale.

Spino Construction Ltd., de Montréal, reçoit un contrat de \$6,400,000, pour le percement de la galerie de fuite est et de la section inférieure de la galerie ouest. Ces deux galeries reliant la centrale au cours inférieur du Churchill mesureront chacune 60 pieds de haut, 45 de large et plus d'un mille de long.

La division Provincial Crane de la Dominion Bridge Company Ltd., de Niagara Falls (Ontario), reçoit un contrat évalué à plus de \$500,000, pour la fourniture et l'installation de deux grues d'une puissance de levage de 400 tonnes chacune et de 800 tonnes ensemble, ainsi que de deux monte-charge auxiliaires de 25 tonnes.

Cette puissance de levage sera la plus considérable au Canada, et l'une des plus considérables du monde entier pour des installations de ce genre. Chaque grue pèsera 210 tonnes (420,000 livres) et comportera deux poutres maîtresses mesurant chacune 76 pieds de long, 8 pieds de haut et 4 pieds de large, qui seront transportées en une seule pièce jusqu'à la centrale.

Ces grues serviront à la mise en place et au service des 11 groupes de turbines et de générateurs dont le potentiel de 5,225,000 kilowatts fera de Churchill Falls la plus puissante centrale souterraine du monde.

## Le remplacement du coton par les synthétiques

Les usines canadiennes de textile ont utilisé 35,263 balles de coton brut durant le mois de juin, comparativement à un total de 34,953 au mois correspondant l'an dernier.

En rendant publiques ces statistiques, l'Institut Canadien des Textiles rapportait également que le total cumulé pour les premiers six mois de cette année était 197,955 balles (500 livres chacune), comparativement à 222,406 pour la même période en 1967.

La différence entre les deux années est largement le résultat du remplacement du coton par un produit brut synthétique.

**"Grâce à M. Eric Forbes, du ministère du Commerce, les gourmets de 28 pays se régalaient de poisson fumé canadien."**



Mel Langner, The Imperial Salmon House, Vancouver.

A ses débuts, il y a trois ans, The Imperial Salmon House était une petite entreprise familiale. Aujourd'hui, c'est un commerce florissant dont le chiffre d'affaires a augmenté de 700%. "Je savais, dit le propriétaire, M. Langner, que le marché interne ne pouvait pas absorber toute ma production de saumon fumé. J'ai donc communiqué avec M. Eric Forbes du bureau régional du ministère du Commerce. Il m'indiqua les débouchés étrangers que je devrais sonder en premier lieu. Les délégués commerciaux ont repéré les fournisseurs des meilleurs hôtels et restaurants dans ces pays et je leur ai expédié par avion un filet de saumon.

"Plus de la moitié des distributeurs m'ont envoyé des commandes d'essai. Un filet-échantillon envoyé par avion à Madrid (au coût de \$30.00) m'a valu une commande initiale de 100 lb et une deuxième de 1,000 lb."



Aujourd'hui, les exportations vers 28 pays représentent 80% des ventes de Mel Langner. Et ce n'est qu'un commencement!

Voici ce que M. Langner rapporte au sujet de l'aide qu'il a obtenu des délégués commerciaux à l'étranger. "Ils se fendent en quatre pour m'aider. A titre d'exemple, quand le délégué commercial, M. Ken Ramsay, était posté au Pérou, il a contribué à faire servir le saumon fumé de marque Imperial dans Las Prece Monebas, un des plus grands restaurants d'Amérique du Sud."

Voilà une des nombreuses réussites des délégués du ministère du Commerce du Canada à l'étranger. Votre produit pourrait aussi connaître le même succès. Composez Zénith 01968 (sans frais) ou appelez le bureau du ministère du Commerce de votre ville. Renseignez-vous au sujet de notre P.V.E.\*

\*Potentiel de vente à l'étranger + Potentiel de vente étudié = Pouvoir de vente à l'étranger.

Ministère du Commerce  
Gouvernement du Canada, Ottawa



## Association de la Construction de Montréal

Les nouvelles nominations suivantes au personnel de l'Association de la Construction de Montréal sont annoncées par son gérant général, R. E. Nuth:



**Paul A. Desrosiers**  
Assistant à l'administration



**Jean-Yves Gagnon**  
Officier en relations ouvrières



**Jacques Tessier**  
Officier des finances

### Nominations

M. Nicholas I. Battista, président du conseil d'administration de Courtaulds (Canada) Ltd., de Cornwall, Ont., est le nouveau président de l'Association des Textiles Synthétiques. Il a été élu à ce poste tandis que M. Ian C. Stewart, président de Dominion Silk, Mills Ltd., de Toronto, devenait vice-président de l'Association, qui tenait sa 40<sup>e</sup> assemblée annuelle.

# PLAN EXECUTIF 5 ans

## simplicité et efficacité

La contribution minimum totale au plan est de \$6,000.00 ou \$100.00 par mois. Vous pouvez investir sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Pour vous rendre la tâche plus facile, nous mettons à votre disposition un service de chèques pré-autorisés ou anti-datés. Un état de compte et le rapport financier du fonds SPEC vous sont remis chaque année et les renseignements additionnels peuvent être obtenus sur demande. Vous recevez une confirmation pour chaque versement, quelle qu'en soit la fréquence.

Conçu pour l'homme d'affaires ou le professionnel, le "Plan Exécutif SPEC-5 ans" comporte plusieurs autres modalités intéressantes, mais qui débordent du cadre de ce document. Notre société se fera un plaisir de vous renseigner davantage et de vous transmettre le prospectus.

## dynamisme et réalisme

Le "Plan Exécutif 5 ans" a été institué à la demande de nombreux hommes d'affaires et professionnels qui vivent les années les plus productives de leur vie et qui désirent un mode de placement profitable et réaliste. Ainsi, dans un laps de temps facilement prévisible, le plan permet de répondre aux besoins les plus variés: consolidation de la situation financière, éducation des enfants, réalisation de rêves, retraite plus aisée...

Ce plan est particulièrement dynamique puisqu'il fait participer au fonds SPEC, l'un des fonds mutuels des plus vivants. Les titres qui le composent sont choisis dans les domaines les plus prometteurs de l'industrie moderne et exclusivement parmi les compagnies appelées à un essor spectaculaire. Le fonds SPEC a donc un aspect spéculatif à risque bien calculé, qui seul de nos jours permet d'envisager un accroissement plus rapide du capital.

## sécurité et progrès

Le plan, enregistré auprès des autorités gouvernementales, forme un programme personnel de retraite exempt d'impôt. Le plan peut être accompagné d'une assurance-vie non décroissante, pour une prime minime. Cette assurance offre un avantage considérable à celui qui recherche la sécurité et veut mener son plan à terme, quoi qu'il arrive.

## innovation et économie

Les frais de courtage, calculés au taux applicable sur la totalité du plan, sont répartis également entre tous les versements. Outre une économie appréciable, l'argent placé fructifie davantage dès le début. Il s'agit d'une innovation dans le monde de la finance, et Les Placements Collectifs Inc. sont fiers de vous l'offrir.

## en résumé

- Programme de placement sur une période de 5 ans.
- Frais de courtage répartis également entre tous les versements.
- Taux de courtage préférentiel sur la valeur totale du placement.
- Déductible de l'impôt après enregistrement.
- Assurance terme non décroissante sur la valeur totale du plan, si désiré.
- Confirmation de chaque versement.
- Appréciation rapide du capital grâce au fonds SPEC.



LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

500, Place d'Armes Montréal 1, Qué. Tél. 843-8861

Messieurs, faites-moi parvenir votre prospectus "Plan Exécutif 5 ans", sans obligation de ma part.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. ....

## Commerce plus libre souhaité entre l'Est et l'Ouest

Trois conférenciers, au congrès de l'Association internationale des Sciences économiques qui s'est déroulé au Reine Elisabeth, la semaine dernière, et qui traitait des relations économiques et commerciales entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest, sont tombés d'accord pour affirmer que la paix du monde et la prospérité économique mondiale auraient plus de chance de réussir si la libéralisation des échanges se faisait entre les deux blocs.

Les trois conférenciers ont été d'accord sur plusieurs autres points. Il s'agit du professeur T.S. Krachaturov, président de l'Association des sciences économiques de l'Union soviétique, le professeur Imre Vajda, président de l'Association économique hongroise et du professeur A. Nove, de l'Université de Glasgow.

### Le bloc communiste

Le professeur Nove a dit que plusieurs réformes économiques prenaient place dans l'Europe de l'Est. L'Union soviétique, dit-il, se refuse toujours à concourir au concept de la liberté des prix et croit que l'équilibre entre l'offre et la demande devrait être abandonné aux planificateurs. Par contre, la Hongrie et la Tchécoslovaquie (avant le dernier coup de force de l'URSS) revenaient aux concepts de la liberté des prix et du profit.

Il a noté plusieurs obstacles à la libéralisation des échanges entre les deux blocs. Par exemple, la politique des pays de l'Ouest d'imposer des droits élevés sur les "produits communistes" et le refus de l'Ouest d'accorder aux pays de l'Est le statut de la nation la plus favorisée.

D'autre part, le climat politique aux Etats-Unis est tel que les importateurs américains pourraient subir le piquetage de compatriotes anti-communistes fanatiques.

### Les produits de l'Est

Il a également dit que les pays de l'Est ne pouvaient pas fournir des produits exportés en quantité suffisante qui leur permettrait de concurrencer les autres pays. La qualité et la conception des produits manufacturés dans les pays de l'Est sont des obstacles aux exportations tandis que le traditionnel système de planification soviétique est mal conçu pour faire le commerce avec l'étranger parce qu'il se fonde sur des considérations matérielles et les priorités gouvernementales qui n'ont rien de commun avec le système des prix et de profit des pays de l'Ouest.

Un autre sérieux obstacle consiste dans la non-convertibilité des changes.

Le professeur Nove a suggéré la création d'une chambre de compensation multilatérale en vue de faciliter les échanges Est et Ouest. Il a demandé que l'on mette fin au système bilatéral actuel qui oblige un pays à acheter obligatoirement dans un autre pays.

### L'économie mondiale

Le professeur Vajda a dit que l'augmentation des échanges entre l'Est et l'Ouest était d'une extrême importance pour assurer la prospérité mondiale.

Il a reconnu que les pays de l'Ouest peuvent fournir des produits en plus grande quantité et de meilleure qualité, mais il a ajouté que la situation s'améliorait dans les pays de l'Est.

Il a souhaité la collaboration entre les entreprises de divers pays ainsi qu'une formule de convertibilité interrégionale. Il a repris à son compte la thèse voulant que la convertibilité des changes cons-

titue la plus grande expression de l'interdépendance économique.

### Expansion du commerce soviétique

Le professeur Krachaturov a dit que la meilleure preuve de la volonté de l'URSS de vouloir élargir les bases des échanges commerciaux se trouvait dans l'expansion soutenue du commerce extérieur de l'Union soviétique.

Il a affirmé que ce progrès est toutefois entravé par le blocus économique et la discrimination pratiquée par certains pays de l'Ouest. Le refus de certains pays de l'Ouest de suivre cette politique s'est traduit

par une forte expansion du commerce extérieur de l'URSS.

Le professeur Krachaturov a dit que la pratique soviétique de conclure des accords à long terme avec certains pays de l'Ouest gagnait de la popularité parce qu'elle assurait la stabilité aux économies des pays de l'Ouest.

Il a dit que l'Union soviétique était intéressée à importer de la machinerie pour son industrie pétrochimique et que l'URSS était équipée pour exporter des satellites artificiels et des centrales nucléaires.

Au sujet des pays en voie de développement, il a dit que leur développement futur dépend de l'é-

tablissement d'un système de prix juste et de la stabilisation du prix des denrées.

Le développement futur des relations économiques de l'Union soviétique avec les pays de l'Ouest dépend dans une large mesure des attitudes politiques de ces derniers.

Notant qu'il y a des intérêts puissants qui désirent empêcher l'expansion du commerce soviétique, le conférencier a ajouté que chez les hommes d'affaires et plusieurs hommes politiques on souhaitait une plus grande libéralisation des échanges. Cette tendance est stimulée, dit-il, par les progrès technologiques soviétiques et les difficultés

économiques et financières que connaissent les pays européens et les Etats-Unis.

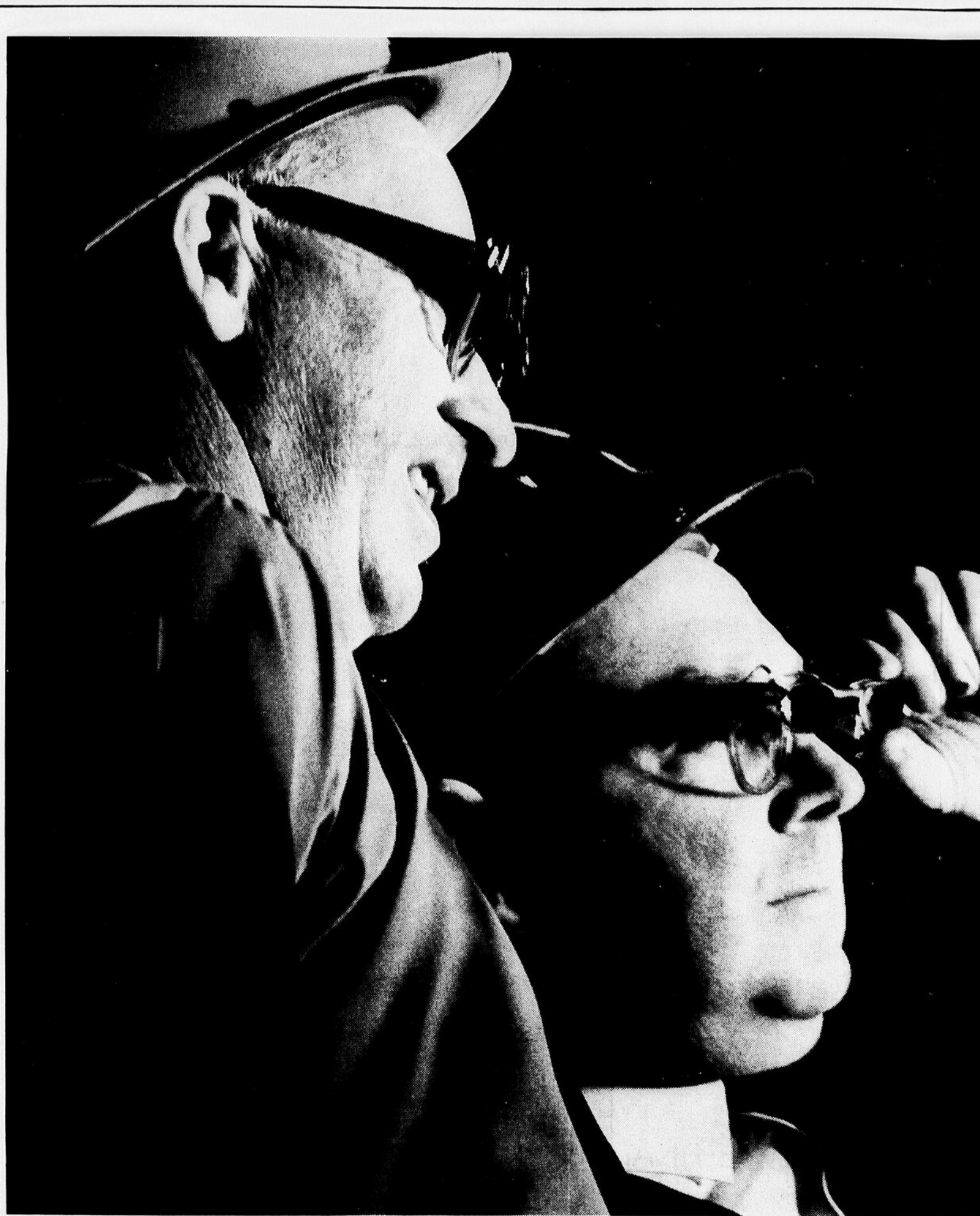
### Chemcell Limitée

Les dividendes trimestriels suivants furent déclarés lors de l'assemblée du conseil d'administration de la compagnie Chemcell Limitée.

43 3/4 cents sur les actions privilégiées série A \$1.75.

25 cents sur les actions privilégiées série A \$1.00.

6 cents sur les actions ordinaires.



Selon le professeur Myint:

## Le nationalisme étroit peut nuire aux pays en voie de développement

"Les pays en voie de développement se développeraient probablement plus rapidement et plus efficacement s'ils pratiquaient une forme limitée de libre-échange", c'est sur cette conclusion assez peu orthodoxe que le Professeur H. Myint a terminé l'exposé qu'il présentait dans le cadre du Congrès international de l'Association Internationale des Sciences Economiques (A.I.S.E.) tenu la semaine dernière à Montréal. L'allocation prononcée par M. Myint avait pour but d'examiner quelle devait être la politique des pays en voie de développement concernant le commerce international. M. Myint a déploré le fait que plutôt que de

développer une certaine forme de libre-échange, "les pays sous-développés, à cause de l'éveil du nationalisme, ne veulent ni ne peuvent adopter une politique entièrement tournée vers l'extérieur qui soit fondée sur une libération des échanges jointe à un régime libéral relatif à l'implantation des entreprises privées étrangères".

M. Myint qui est professeur à la London School of Economics a de plus ajouté qu'il était bien "typique que dans la plupart des pays sous-développés, le secteur industriel comprenne une série d'industries produisant des biens de consommation destinés à se substituer aux importations". Les pays en

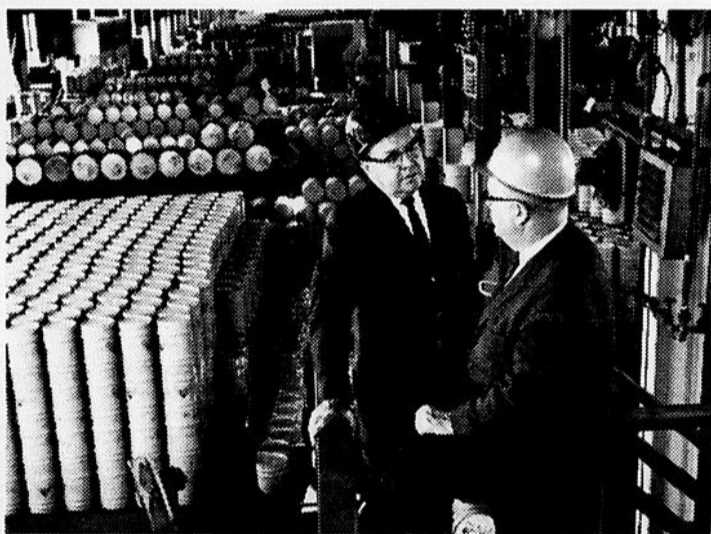
voie de développement tiennent à assurer le plus possible leur indépendance face à leurs supérieurs d'hier, mais il arrive malheureusement trop souvent que cet aspect aveugle les dirigeants et les empêche de voir toutes les implications d'une politique aussi limitée. De plus, fréquemment, un tel état d'esprit se propage et la masse dont trop souvent on a oublié de faire l'éducation économique, rend par son attitude hostile, l'établissement de compagnies étrangères extrêmement problématique. Très souvent il est bon d'inviter par des avantages fiscaux les compagnies étrangères qui veulent exploiter les richesses naturelles du pays à éta-

blir des usines où le produit serait traité.

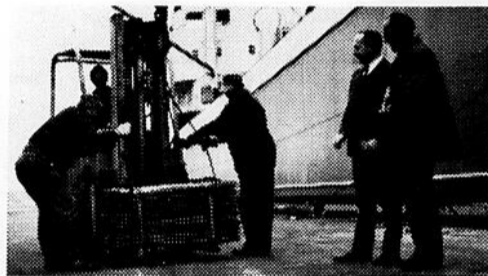
Une tâche très difficile échoit aux dirigeants de pays en voie de développement. Ils doivent souvent surmonter une crise de repli du pays sur soi pour le maintenir ouvert aux nouvelles idées et aux nouvelles techniques. Ce n'est qu'ainsi que l'économie du pays pourra progresser. Car, s'il est un champ de l'activité humaine qui ne ressemble en rien à un vase clos, c'est bien le domaine économique. M. Myint a fait remarquer que le problème était déjà en voie de solution si, dès le départ, le gouvernement du pays concerné adopte une politique définie concernant l'épargne

nationale. Très souvent, celle-ci est très réduite et il convient de l'utiliser dans les cadres d'une politique bien définie et planifiée. Ainsi, selon M. Myint, il est possible d'utiliser les fonds ainsi constitués pour construire les moyens de productions nécessaires à la fabrication de produits semi-finis ou à importer ces moyens de production. Il est également possible de se servir de la production locale qui sera construite par ces fonds pour exporter les biens semi-finis et en recevoir en échange des biens directs de consommation.

En somme, les pays en voie de développement doivent prendre conscience qu'ils ne peuvent construire seuls une économie solide. Ils doivent tenir compte des limites de compétences, de capitaux et de marchés qui les gênent. "Il est donc souhaitable de maintenir une économie qui serait ouverte et qui jouerait un rôle triple sur les trois problèmes que nous venons de mentionner en élargissant les marchés, en apportant des compétences et en contribuant aussi à une certaine entrée de capitaux indispensables et probablement introuvables, sur place".



Vern commence sa journée par une ronde dans tous les bâtiments de la raffinerie, y compris celui de l'expédition. Il vérifie avec les chefs des travaux la marche de la production. Pas surprenant qu'il fasse de la gymnastique chaque matin!



Nous avons des clients en Australie, au Chili, en Colombie, en Allemagne de l'Ouest, à Hong Kong, en Italie, au Japon, en Inde, en Corée, en Nouvelle-Zélande, au Pakistan, au Pérou, aux Philippines, à Taiwan, en Uruguay et au Venezuela... et ailleurs! Et une partie du nickel expédié par Vern a servi à la construction de la sonde lunaire Surveyor qui repose aujourd'hui sur la lune.



"Une de mes fonctions principales, c'est de garder un stock de nickel sous toutes les formes exigées par nos divers clients, et d'assurer l'expédition à la date prévue."

## Vern Barker a expédié du nickel à peu près partout dans le monde

## Et même un peu sur la lune

Vern Barker, directeur adjoint de notre raffinerie à Port Colborne, pourrait croire que le monde est à sa porte, à demander du nickel.

Et au fond, il n'aurait pas tout à fait tort. A peu près tous les pays du monde libre ont besoin de nickel, et le travail de Vern Barker est de leur procurer. Il doit voir à ce que les matières premières, après l'extraction et la fonte, soient transformées à

temps et en quantité suffisante pour remplir les commandes d'une incroyable liste de clients. Ensuite, il doit voir à ce que l'expédition soit faite à temps.

Tout cela sert le Canada. En vendant du nickel dans le monde, l'International Nickel fait entrer des devises étrangères au pays. Et cette demande soutenue pour le nickel créera de nouveaux emplois pour les Canadiens.

### INTERNATIONAL NICKEL

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

## Hommages à un métallurgiste

L'Institut canadien des mines et de la métallurgie a décerné à M. John H. Walsh, métallurgiste, le parchemin symbolique H.T. Airey, le mercredi 28 août, lors de son assemblée annuelle à Vancouver.

Cette distinction, sous le patronage de la société Noranda Mines Ltd., est accordée chaque année à un citoyen canadien en reconnaissance de sa contribution au progrès de la métallurgie canadienne, plus particulièrement dans le domaine de l'industrie.

Agé de 39 ans, M. Walsh dirige le Groupe du génie métallurgique et pétrolier au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a joué un rôle de premier plan dans l'application du vaste programme du Ministère en vue de favoriser l'exploitation des ressources minérales au Canada.

## Nomination à la "Citibank"

M. Louis-P. Gélinas, de Montréal, membre du Sénat canadien depuis 1964, a été nommé au Conseil d'administration du trust de la First National City Bank.

Ancien président de Geoffron, Robert et Gélinas Cie, courtiers en valeurs mobilières et d'assurances, pour lesquels il agit présentement comme conseiller, le sénateur Gélinas est administrateur de la Banque Mercantile, société affiliée à la First National City Bank, depuis 1964.

Il est également administrateur de plusieurs autres sociétés, dont Canada Permanent Trust Company, la Compagnie Internationale de Papier du Canada, John Labatt Limitée, Distillers Corp. Seagrams Ltd. et le groupe Global de compagnies d'assurances.

## American Motors

L'élection de M. Lawrence C. Rice à la présidence d'American Motors (Canada) Limited, a été annoncée par MM. Roy D. Chapin Jr., et William V. Luneburg, respectivement président du Conseil et président d'American Motors Corporation.

M. Rice, un citoyen canadien qui a vécu et travaillé aux États-Unis et en Grande-Bretagne durant les dernières 15 années, prendra la suite de M. Luneburg, qui avait assuré l'intérim depuis la démission de M. Earl K. Brownridge, au début de cette année.

# COUP D'OEIL À LA BOURSE

## Paul Desmarais, président de IU

Toronto — M. Paul G. Desmarais, financier canadien âgé de 41 ans, a été élu au conseil d'administration de International Utilities Corp., société de gestion dont le portefeuille global s'établit à \$900 millions. La nouvelle a été annoncée par M. John M. Seabrook, président de IU à la suite d'une réunion du conseil d'administration. M. Desmarais, président du conseil d'administration et chef de l'exécutif de Power Corporation, succède à M. Peter Thomson, ancien président du conseil de Power Corp., au conseil de la IU. M. Seabrook a déclaré que le portefeuille de placements de la IU, qui s'élève à \$166 millions, comprend 486,100 actions ordinaires et 39,080 actions privilégiées à six pour cent de la Power Corp. La Power Corp. n'a pas d'intérêt dans le capital action de la IU.

membres, réunissant au moins 80% de la totalité des voix. Pour avoir le droit de participer au nouveau service, le pays membre doit déposer auprès du Fonds un instrument par lequel il déclare s'engager à remplir toutes les obligations imposées à un participant. C'est seulement après que cette formalité aura été remplie par les membres réunissant au moins 75% de la totalité des quotes-parts que sera constitué le service des droits de tirage, dont la mise en marche se fera par la suite.

Pour ce qui est des décisions concernant l'allocation, elles ne pourront être prises que sur une proposition du directeur général du Fonds, sur laquelle les administrateurs délégués devront se mettre d'accord et qui devra être approuvée par les gouverneurs à raison de 85% de la totalité des voix des participants.

### Les étapes

Bien que l'approbation de la modification proposée soit prévue pour le début de l'an prochain, l'on n'a encore mentionné aucune date précise quant aux étapes qui lui succéderont. La première décision à prendre au sujet de l'allocation de D.T.S. devra tenir compte de trois facteurs importants: l'opinion générale selon laquelle il existerait un besoin collectif de voir se parfaire les réserves de change, la nécessité d'améliorer la position de la balance des paiements des Etats-Unis, et la possibilité de trouver à l'avenir une meilleure application du processus d'ajustement à l'échelle internationale, par suite de la mise en pratique des droits de tirage spéciaux.

Sept des principales banques centrales du monde décideront, le 17 mars de cette année, d'adopter, pour l'or, un arrangement basé sur deux prix (double marché de l'or) et de s'abstenir désormais d'acheter ou de vendre des réserves monétaires d'or sur le marché libre. L'adhésion à ce programme pourrait signifier qu'à toutes fins utiles, la quantité des réserves monétaires d'or dans le monde ne va vraisemblablement pas s'accroître au delà de son niveau actuel. C'est pourquoi cette décision semble devoir rendre d'autant plus urgente la nécessité d'activer la création du système de réserves "d'or-papier".

Il importe toutefois de constater que le programme visant à créer des droits de tirage spéciaux ne solutionnera pas les problèmes actuels de la balance des paiements. Il est plutôt destiné à apporter une amélioration progressive dans les liquidités internationales, en permettant un développement équilibré de la production et du commerce mondiaux, grâce à l'amélioration apportée à la stabilité du change et à la libéralisation des paiements en cours.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MONTRÉAL</b>		→ REPRISE FAVORABLE	→ AVANCE MODERÉE	→ FORTS GAINS	→ GAINS PARTOUT
<b>BOURSE FERMÉE</b>		BCN 11 1/2 + 1/8 Chemcell 10 1/8 + 1/4 Cons.-Bathurst 17 1/4 + 1/4 Petrofina 17 7/8 + 3/8	Alcan 27 1/8 + 3/4 Banque de Mil 13 5/8 Inchangé Bell Canada 45 + 1/2 Rolland "A" 7 3/4 + 5/8	Banque Provinciale 9 1/8 + 1/8 Ciments Canada 32 + 1 CPR 62 3/8 + 3/8 Scott-LaSalle 29 + 1	
<b>PATES ET PAP. BANQUES INDUSTRIELLES COMBINÉS</b>		84.98 + 0.74 154.42 + 1.70 174.30 + 0.48 165.43 + 0.73	85.40 + 0.42 154.28 - 0.14 174.47 + 0.17 165.60 + 0.17	86.26 + 0.86 155.73 + 1.45 175.57 + 1.10 166.81 + 1.21	87.45 + 1.19 155.90 + 0.17 176.08 + 0.51 167.30 + 0.49
<b>TORONTO</b>		→ MARCHE INCERTAIN	→ RECU DES PETROLES DE L'OUEST	→ AVANCE GÉNÉRALE	→ MARCHE SOUTENU
<b>BOURSE FERMÉE</b>		Abitibi 7 5/8 + 1/8 Goldrim 54 + 2 Inco 40 3/4 - 3/8 Scurry-Rainbow 33 7/8 - 5/8	Banff Oil 12 1/4 - 1/4 Denison 72 7/8 - 1/8 Dofasco 18 + 1/8 Central Del Rio 15 3/4 - 1/8	Brazilian Light 18 3/8 + 1/8 Imperial Oil 78 3/4 + 3/4 Kerr Addison 18 + 1/4 Hollinger 32 1/4 + 1/8	
<b>INDUSTRIELLES AURIFÈRES METAUX PÉTROLES</b>		169.41 + 0.39 200.38 + 0.05 108.24 - 0.36 213.84 - 0.31	169.55 + 0.14 199.71 - 0.67 108.27 + 0.03 212.15 - 1.69	171.07 + 1.52 200.09 + 0.38 108.30 + 0.03 212.94 + 0.79	171.46 + 0.39 202.24 + 2.15 108.45 + 0.15 214.19 + 1.25
<b>NEW YORK</b>		→ GAINS SENSIBLES	→ FORTE AVANCE	→ HAUSSE EN FLECHE DES COURS	→ AVANCE REMARQUABLE
<b>BOURSE FERMÉE</b>					
<b>DOW JONES SERV. PUB. INDUSTRIELLES</b>		130.56 + 0.03 900.36 + 4.35	130.66 + 0.10 906.95 + 6.59	131.45 + 0.79 917.52 + 10.57	131.93 + 0.48 921.25 + 3.73

## "L'or-papier" du Fonds monétaire international

"L'or-papier" du Fonds: Jus- qu'aux récentes décennies, l'or constituait le principal moyen de régler les déficits de la balance des paiements et, partant, de stabiliser les taux internes du change. Il a été toutefois constaté que l'intensification de l'offre d'or n'a pas nécessairement de corrélation avec le besoin grandissant de réserves de change. De fait, une part sans cesse croissante de la nouvelle production d'or est maintenant absorbée par l'industrie.

M. J.M. Keynes avait prédit, à la Conférence de Bretton Woods tenue en 1944, que l'éventualité d'une telle situation ne manquerait pas de provoquer un déficit dans les réserves internationales et il avait alors suggéré que le Fonds se constitue en banque centrale internationale, avec pouvoirs de créer et de distribuer un nouveau genre "d'or-papier". Cependant, le Fonds, tel qu'il a finalement été constitué, s'est vu investi de pouvoirs plus limités. Il pouvait emprunter des devises à un pays A afin de les reprêter, pour ainsi dire, à un pays B, mais il n'avait pas l'autorisation d'augmenter le montant total des réserves monétaires internationales.

### Les besoins

Le besoin d'un plus grand volume de réserves monétaires pour faciliter le règlement de la balance des paiements internationaux est devenu de plus en plus manifeste au cours des dernières années. Malgré que les importations mondiales aient doublé au cours de la dernière décennie, atteignant ainsi plus de \$200 milliards, le volume des réserves officielles d'or s'est accru beaucoup moins rapidement. En effet, celles-ci sont demeurées presque inchangées, à \$40 milliards, tandis que l'accroissement de devises en dollars américains et en livres sterling, qui constituent les deux devises officielles de change, n'a pas été aussi rapide que celui du commerce mondial. Les réserves autres que celles de l'or font, à l'heure actuelle, avec le chiffre des réserves des pays membres du Fonds, un total de quelque \$33 milliards. L'ensemble des réserves monétaires internationales, c'est-à-dire le total des "liquidités" s'élève donc à environ \$73 milliards,

mais ce chiffre ne représente que 36% des importations mondiales actuelles, contre 52% il y a dix ans. De plus, le financement du développement accru qui se produit dans nombre de pays augmente les exigences en liquidités. Etant donné la distribution inégale des réserves entre les pays, la baisse continue de la masse des liquidités internationales par rapport à l'activité économique mondiale pourrait provoquer une pénurie de ces liquidités à l'avenir.

L'accroissement des réserves officielles de change en dollars américains et en livres sterling résulte des déficits continus enregistrés dans la balance des paiements tant des Etats-Unis que du Royaume-Uni, et il dépend de la volonté des pays du monde entier d'augmenter leurs réserves dans ces devises. Les événements survenus ces dernières années ont montré que certains pays semblent moins disposés à accroître leurs avoirs, sans compter que les Etats-Unis et le Royaume-Uni s'appliquent actuellement à éliminer très sensiblement les déficits de leur balance des paiements. Il est donc devenu souhaitable, dans ces conditions, de rechercher de nouveaux moyens d'accroître le volume des réserves internationales.

### Accord

Le Groupe des Dix et le Fonds se sont mis d'accord, malgré l'attitude de réserve adoptée par la France, sur la création d'une nouvelle forme d'unité de réserves internationales appelée droits de tirage spéciaux (D.T.S.). Les droits sont "spéciaux" en ce sens que, contrairement aux tirages ordinaires ou aux emprunts temporaires que les pays se procurent du Fonds, ils ne doivent être remboursés que dans une certaine limite. C'est à cause de cette particularité que les D.T.S. ont déjà été qualifiés d'or-papier.

### Le programme

En vertu de ce programme, chaque pays aura droit à un montant annuel de D.T.S. proportionnel à sa quote-part au sein du Fonds. De cette façon, si la première mise en vigueur des D.T.S. porte sur un montant de \$10 milliards, disponibles à raison de \$2 milliards

par an, le Canada pourrait, en cas de besoin, effectuer des tirages pour \$70 millions par an, correspondant à la part lui revenant de la totalité des fonds constitués par les quotes-parts.

Ces droits de tirage peuvent être utilisés pour combler les déficits internationaux, soit par le transfert de ces droits de tirage aux pays créditeurs, soit par l'échange de ces mêmes droits auprès du Fonds contre d'autres devises jugées nécessaires. Si un pays donné n'utilise pas le montant alloué en droits de tirage spéciaux, il s'accumulera à son crédit.

La valeur des D.T.S. dépendra de l'engagement que prendront les autorités monétaires participantes de les accepter mutuellement, de la même façon qu'elles acceptent les devises convertibles ou l'or. Pour prévenir un usage excessif de ces droits de tirage, il a été décidé que tout pays qui effectuerait des retraits dépassant, au cours de la période initiale de cinq ans, 70% du net de ses droits, se verrait demander soit de rembourser le surplus ou de le reconstituer. Cela signifie, entre autres, que les pays ne sont pas censés considérer leurs D.T.S. comme une forme inférieure de réserves, à utiliser avant même d'avoir entamé une partie de leurs réserves d'or ou de devises convertibles. D'autre part, les banques centrales des pays excédentaires ne sont tenues d'accepter les D.T.S. que des pays débiteurs et jusqu'à concurrence d'un montant représentant le double de l'allocation cumulative accordée à ces derniers sous forme de D.T.S. Pour mieux inciter les pays à détenir des D.T.S., il sera conféré à ceux-ci une valeur or fixe. Quand aux D.T.S. qui sont transférés aux pays excédentaires, ils produiront de l'intérêt à un taux modéré (probablement de 1 1/2% par an) tandis que les pays débiteurs payeront un taux similaire sur les montants qu'ils utilisent.

### Position de la France

Les Français ont soulevé certaines objections à l'idée d'émettre des D.T.S. Ils ont signalé entre autres que le volume de "l'or-papier" n'est pas assujéti à la même limitation matérielle que celle s'appliquant à l'accroissement des

réserves d'or et ils considèrent essentiel de veiller à ce que les montants de D.T.S. "créés" ne soient généreux au point d'écartier la nécessité pour les pays souffrant de déficits de changer d'avoir à exercer, sur le plan intérieur, des restrictions dans le domaine économique. Il faudra, pour parer à toute éventualité d'inflation, mesurer avec soin le montant global de l'allocation accordée chaque année, pour les droits de tirage.

### La ratification

Les grandes lignes du programme portant sur les D.T.S. ont fait l'objet d'un accord ratifié à l'assemblée annuelle du conseil des gouverneurs du Fonds en septembre dernier, et l'on demanda alors aux administrateurs délégués de cet organisme de proposer les modifications et les additions nécessaires aux clauses de la Convention du Fonds. A une réunion tenue à Stockholm vers la fin de mars, le Groupe des Dix, agissant en tant que groupe consultatif non officiel des administrateurs délégués du Fonds, examina les propositions; puis il fut annoncé, le 16 avril, que les dirigeants du Fonds avaient approuvé les détails du programme. La seconde étape, terminée le 31 mai, consistait dans l'adoption, par le conseil d'administration du Fonds, d'une résolution proposant des modifications à apporter aux clauses de la Convention du Fonds, dans le but (a) de créer des facilités pour les droits de tirage spéciaux et (b) de donner suite, tel que recommandé par les administrateurs, à certains amendements des règlements et des pratiques actuels du Fonds. Chaque gouvernement est maintenant requis d'accepter les modifications proposées lesquelles, dans la plupart des cas, exigeront une intervention parlementaire. Le premier de ces amendements consiste dans une nouvelle clause introductive établissant que le Fonds doit diviser ses opérations en deux parties: la première, le Compte général, englobera toutes les opérations du Fonds telles qu'effectuées jusqu'à présent; quant à la deuxième partie, ou Compte spécial de tirage, elle visera le nouveau service des droits de tirage spéciaux. L'amendement proposé entrera en vigueur dès sa ratification par 65

# Perspectives européennes du Canada

par Charles Atala, L.L.L. conseiller en droit international



Si les mois de juillet et d'août sont, en France et en Europe, ceux des congés payés et de l'arrêt des activités économiques et

commerciales, ils correspondent aussi à une période de pause qui sert à la réflexion; ils préparent la rentrée de Septembre.

Singulièrement cette année, la pause aura revêtu en France une importance particulière, au lendemain des grèves de Mai et de Juin. Propice à la révision du mécanisme économique, pour ne parler que de celui-ci, elle s'est trouvée vouée sinon à l'éclosion d'idées tout à fait nouvelles, du moins à la méditation et à des récapitulations utiles destinées à "rectifier le tir"...

C'est donc au cours de cette période de pause féconde et salutaire que j'ai eu l'occasion, surtout à Paris, d'entretenir à bâtons rompus avec quelques unes des personnes les plus qualifiées pour aborder le sujet des affaires canadiennes et québécoises en Europe. Entretiens fertiles en tours d'horizons et mises au point indispensables.

M. Jean Vinant, vice-président de la Chambre de Commerce France-Canada, est l'un des plus authentiques promoteurs des échanges économiques et techniques entre les deux pays. La Chambre de Commerce a son siège dans un vieil et élégant édifice, sans doute ancien hôtel particulier, de l'avenue Franklin-Roosevelt, à deux pas du Figaro, à Paris. M. Vinant est un homme jeune, mince et vif dont la tête est pleine de projets réfléchis et concrets. Licencié en Droit et diplômé des Sciences politiques (finances publiques), il a été successivement professeur à l'École d'Organisation du travail, membre responsable du Centre des Jeunes Patrons. Chargé de mission au Canada par le Gouvernement français, il passe en Amérique du Nord une dizaine d'années s'intéressant aux techniques modernes de la construction métallique (aluminium) et aux divers aspects de l'économie canadienne qu'il expose et commente pendant 7 ans à Radio-Canada. De retour à Paris en 1956, il fonde l'Institut et la Chambre de Commerce France-Canada ainsi que la revue économique "Les Informations Canadiennes" pour enfin lancer l'Office Européen des relations extérieures (Eurelex) dont le principal collaborateur est un dynamique jeune homme connu du public québécois, M. Yves Margraff. En France et en Europe,

M. Vinant figure aussi comme l'un des artisans de la promotion d'Expo 67.

**Les progrès d'une oeuvre, en moins de quatre ans**

J'avais fait en 1965 une première incursion à la Chambre de Commerce de l'Avenue Franklin-Roosevelt. J'étais en quête d'une documentation précise sur certaines questions économiques touchant le Québec. J'avais feuilleté "Les Informations Canadiennes". Or, cet été, j'ai pu comparer les derniers numéros de cette revue franco-canadienne avec ceux d'il y a 3 ans et mesurer le chemin parcouru depuis lors. Les progrès réalisés sont immenses: la matière est plus substantielle, les sujets traités le sont avec un soin plus méticuleux, les renseignements donnés sont plus étendus. C'est que le Canada et le Québec sont maintenant mieux connus du monde des affaires européen et français rendu plus perméable aux questions d'intérêt québécois.

Aussi l'occasion m'est elle donnée de faire avec M. Vinant le point des progrès réalisés dans ce domaine.

La Chambre de Commerce France-Canada n'a cessé de multiplier ses activités... Indépendamment du rôle que joue son Centre de Documentation technique sur

les conditions douanières, fiscales, etc., abstraction faite des informations que publie sa revue, elle a recouru aux moyens d'action les plus appropriés aux buts qu'elle poursuit en organisant systématiquement des déjeuners-débats entre hommes d'affaires français et canadiens, des réceptions de personnalités officielles canadiennes, des sessions d'études et des tables rondes pour approfondir certains problèmes d'ordre technique ou économique intéressant les deux pays, des voyages collectifs d'hommes d'affaires, d'industriels, de commerçants au Canada, etc.



M. Jean VINANT, vice-président de la Chambre de Commerce France-Canada.

M. Vinant esquisse pour moi son programme pour ce mois de Septembre et pour l'automne. J'y relève notamment l'envoi d'une mission de prospection au Québec et au delà du Québec pour le compte de divers groupes d'entreprises françaises ainsi que la tenue d'une réunion-colloque avec des représentants de services commerciaux canadiens en Europe et les responsables des chambres de commerce euro-canadiennes.

En effet, le Marché Commun, synonyme d'Europe Economique Unie, tient une place de plus en plus grande dans les préoccupations des représentants des intérêts extra-européens. Le dessein de M. Vinant est donc d'amener les observateurs canadiens du développement du Marché à se réunir à Paris pour se concerter à l'occasion de l'avènement de cette 3ième force industrielle et commerciale que représente désormais la Communauté Economique Européenne. Il comprend — et qui ne partagerait pas son point de vue? — l'intérêt qu'il y a pour le Québec dans l'ensemble canadien à se tourner vers ce nou-

veau grand marché qui ne tardera pas à devenir également une source de nouveaux investissements. Certes, il y aura pendant longtemps encore des difficultés à surmonter, des barrières à franchir, des hésitations et mêmes des suspicions réciproques à réduire (on reviendra sur cette question à propos de cas spécifiques), mais le Canada et l'Europe devront dorénavant mieux connaître la vigueur de leurs économies — de part et d'autre de l'Atlantique. Enfin, beaucoup de fausses idées et de préjugés devront être dissipés et les méthodes de travail respectives devraient en outre se rapprocher. C'est à cette tâche que, prévoyant lucidement l'avenir, M. Vinant s'est intelligemment consacré et c'est pour participer, dans une modeste mesure, à cette même tâche que les colonnes de cette revue se font de temps en temps l'écho de ce qui s'élabore dans ce domaine.

## Millhaven Fibres Limited sera désormais géré par Chemcell

La CIL et la compagnie Chemcell Limitée ont conclu un accord en vertu duquel la gestion des opérations de la Millhaven Fibres Limited sera intégrée à celle qui voit déjà à la fabrication des fibres de la compagnie Chemcell Limitée. La CIL détient 60% des actions de la Millhaven Fibres Limited, et la Chemcell, 40%.

Les actionnaires de la Millhaven Fibres Limited demeurent les mêmes mais la Chemcell répondra, par l'intermédiaire du président de la Millhaven Fibres Limited, au conseil d'administration de cette dernière, de la fabrication des fibres de polyester et de nylon. La division des fibres de la Chemcell produit, pour sa part, des fibres d'acétate, de triacétate et de polypropylène.

La commercialisation de la production des deux compagnies demeurera la responsabilité de la Cel-Cil Fibres Limited, propriété conjointe de la CIL et de la compagnie Chemcell.

Cet accord est entré en vigueur le 1er septembre 1968. Les responsables de ces deux compagnies estiment que cette réorganisation améliorera la rentabilité de la Millhaven Fibres Limited.

M. D.S. Kirkbride, qui demeure président de la Millhaven Fibres Limited, a parlé des avantages de cette mesure en ces termes:

"La Millhaven Fibres Limited profitera d'une meilleure coordination de ses activités avec celles de la Cel-Cil et de la compagnie Chemcell. Grâce à cette coordination, la Millhaven Fibres Limited pourra faire face de façon plus avantageuse à la concurrence intense des années à venir".

NOUVELLE ÉMISSION

**\$50,000,000**

## Province de Québec

**\$15,000,000 d'obligations à 7½%, en série**  
échéant à raison de \$1,500,000 par année le 15 septembre 1969 à 1978 inclusivement  
(non-rachetables)

**\$5,000,000 d'obligations à 7½% échéant le 15 septembre 1978**  
(non-rachetables)

**\$30,000,000 d'obligations à 7½% avec fonds d'amortissement,**  
échéant le 15 septembre 1993  
(rachetables à 100 à compter du 15 septembre 1990)

**Date d'émission: le 15 septembre 1968**

De l'avis de nos conseillers juridiques, ces obligations constitueront un engagement direct de la province de Québec et le capital et les intérêts en seront payables à même le fonds consolidé du revenu de la Province.

Consultation juridique:

Mes McMaster, Meighen, Minion, Patch & Cordeau  
Mes Blain, Piché, Bergeron, Godbout & Emery

**PRIX:**

**Obligations en série: vendues privément**

**Obligations de 1978: 99.50 plus l'intérêt couru, pour rapporter 7.57%**

**Obligations de 1993: 98.50 plus l'intérêt couru, pour rapporter 7.64%**

Nous offrons les obligations de 1978 et les obligations de 1993 pour notre propre compte, sous réserve de leur émission et de leur livraison et sous réserve de vente au préalable et de l'approbation de nos conseillers juridiques. Nous comptons que la livraison des titres définitifs s'effectuera vers le 26 septembre 1968.

*Circulaire descriptive sur demande*

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée  
Dominion Securities Corporation Limited  
Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited

McLeod, Young, Weir & Company Limited  
Morgan Ostiguy & Hudon Ltée  
Société de Placements Ltée  
Mead & Co. Limited  
Equitable Securities Canada Limited  
J. C. Boulet, Limitée  
Cochran, Murray & Co. Limited  
J. T. Gendron Inc.  
Bouchard & Leblond Inc.

A. E. Ames & Co. Limited  
Royal Securities Corporation Limited  
Mills, Spence & Co. Limited  
Burns Bros. and Denton Limited  
Collier, Norris & Quinlan Limited  
Casgrain & Compagnie Limitée  
J. E. Laflamme Limitée  
Crédit-Québec, Inc.  
Graham, Armstrong Securities Ltd.  
Hamel, Fugère & Cie, Limitée  
Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.  
Fry & Company Limited

Bell, Gouinlock & Company, Limited  
Gairdner & Company Limited  
Harris & Partners Limited  
Bélanger Inc.  
La Corporation de Prêts de Québec  
Brault, Guy, Chaput Inc.  
Oscar Dubé & Cie Inc.  
Marc Carrière, Limitée  
R. A. Daly & Company Limited  
Molson & Company Limited

René T. Leclerc, Incorporée  
Nesbitt, Thomson Valeurs Limitée  
Richardson Securities of Canada

Wood Gundy Valeurs Limitée  
Greenshields Incorporated  
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.  
Midland-Osler Securities Limited  
Maison Placements Canada Inc.  
Gazmier, Ruel & Cie Inc.  
Lagueux & DesRochers Limitée  
Cliche et Associés Ltée  
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.  
Florida Matteau Inc.  
Bankers Bond Corporation Limited

Wood Gundy Valeurs Limitée  
Greenshields Incorporated  
Richardson Securities of Canada

Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.  
Midland-Osler Securities Limited  
Maison Placements Canada Inc.  
Gazmier, Ruel & Cie Inc.  
Lagueux & DesRochers Limitée  
Cliche et Associés Ltée  
MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.  
Florida Matteau Inc.  
Bankers Bond Corporation Limited

Banque de Montréal  
Banque Canadienne Impériale de Commerce

La Banque Provinciale du Canada  
La Banque de Nouvelle-Ecosse

La Banque Royale du Canada  
La Banque de Nouvelle-Ecosse

Banque Canadienne Nationale  
La Banque Toronto-Dominion

Septembre 1968.



R. E. CAMPBELL



D. W. MALONEY



H. S. HAWKINS



P. NADEAU



F. P. PARADIS



J. Y. BUCHANAN

M. L. E. Nichol, président de Industrial Acceptance Corporation Limited, a redistribué certaines responsabilités pour permettre le maximum de spécialisation dans la gestion, de même qu'un développement plus poussé du marché du financement des ventes au Canada. MM. R. E. Campbell et D. W. Maloney, anciennement vice-présidents et directeurs généraux adjoints, sont nommés aux nouveaux postes de premiers vice-présidents avec l'entière responsabilité respective de l'exploitation et de l'expansion des affaires. Ils rendront compte à M. K. H. MacDonald, vice-président administratif et premier directeur général. Deux régions, l'une comprenant les succursales du centre et de l'ouest, l'autre les succursales de l'est et de l'Atlantique, seront dirigées chacune par un vice-

président (exploitation) qui rendra compte à M. R. E. Campbell, et par un vice-président (expansion des affaires) qui rendra compte à M. D. W. Maloney. Quatre vice-présidents IAC assumeront les fonctions suivantes: M. H. S. Hawkins, vice-président, s'occupera de l'exploitation des succursales de l'est et de l'Atlantique, alors que M. P. Nadeau, vice-président, sera chargé de l'expansion. M. F. P. Paradis, vice-président, s'occupera de l'exploitation des succursales du centre et de l'ouest, alors que M. J. Y. Buchanan, vice-président, sera chargé de l'expansion des affaires. En même temps, on a procédé à des changements régionaux pour accélérer les communications, élargir l'autorité régionale et renforcer les principaux marchés.

## Graves tensions dans les paiements internationaux

Un rapport établi par des experts financiers, appartenant pour la plupart aux ministères des finances et aux banques centrales des pays de l'OCDE, est rendu public aujourd'hui. Selon ce rapport, les tensions latentes dans le système monétaire international ont atteint leur point le plus critique en 1967 et la coopération entre les autorités monétaires ainsi que le système lui-même ont eu à faire face à l'une des épreuves les plus sévères enregistrées depuis la fin de la guerre.

### Les déséquilibres

Le rapport \* analyse les principaux éléments de cette crise, qui peuvent être répartis en deux catégories principales. En premier lieu, les déséquilibres excessifs des paiements internationaux se sont aggravés: les règlements officiels des deux pays à monnaie de réserve, les États-Unis et le Royaume-Uni, se sont soldés par de nouveaux déficits importants, alors que dans le cas des pays de la C.E.E., on observait de nouveau un large excédent. En second lieu, les réserves internationales ont présenté une évolution peu satisfaisante: les réserves d'or monétaire des pays occidentaux ont diminué de 1,5 mil-

liard de dollars alors que l'on enregistrait une augmentation d'une importance exceptionnelle de 3,6 milliards de dollars de leurs avoirs en devises, augmentation qui a entraîné de nouveaux accroissements des engagements déjà fort élevés des pays à monnaie de réserve et revêtu la forme de "swaps" entre autorités monétaires et d'autres transactions spéciales de nature temporaire. (Des indications complémentaires sur ces développements sont données en Annexe). Ces développements ont eu une incidence d'autant plus perturbatrice qu'ils se sont produits dans un climat économique généralement moins expansionniste. La dévaluation de la livre sterling a suscité des craintes quant à la parité d'autres monnaies et quant au niveau général des parités des diverses monnaies par rapport à l'or. Ces craintes se sont traduites par une grande instabilité des marchés des changes et par une vague massive d'achats d'or de la part du secteur privé. Ces facteurs ont aggravé les pressions que la conjoncture économique défavorable exerçait sur les balances des paiements et auraient pu provoquer un grave recul de l'expansion économique mondiale, en ce qui concerne

notamment le commerce international. La coopération entre autorités monétaires nationales a toutefois réussi à empêcher ou à atténuer de telles réactions en chaîne.

### Baisse de l'expansion

Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, cette crise s'est traduite en 1967 par une réduction de près de 50% des taux annuels élevés d'expansion de la production réelle et des échanges internationaux enregistrés au cours des dernières années. Le résultat aurait pu être bien pire sans la coopération entre autorités monétaires qu'il faudra continuer de renforcer et de développer en 1968.

Le présent rapport est le premier document publié qui donne un exposé complet, assorti de chiffres détaillés, de l'évolution de la situation monétaire et des balances de paiements en 1967. On y trouve la position de la balance des paiements de chacun des pays de l'OCDE en 1965, 1966 et 1967 ainsi que des statistiques sur l'évolution des avoirs en or et en devises étrangères, des positions de réserve au F.M.I., des opérations swap, etc...

Ce rapport est le Neuvième Rapport Annuel du Comité Directeur de l'Accord Monétaire Européen. Le Comité, qui est composé d'experts financiers désignés par le Con-

seil de l'OCDE sur la proposition des pays Membres de l'Organisation, contrôle les opérations du Fonds Européen établi dans le cadre de l'AME. Dans la deuxième partie du rapport, sont recensées les opérations effectuées par le

Fonds Européen en 1967 et, en particulier, les crédits accordés par le Fonds aux pays Membres.

\* Le neuvième rapport annuel du Comité Directeur de l'Accord Monétaire Européen.

## Légère baisse des bénéfices de Union Carbide au 1er semestre

Au cours des six premiers mois de 1968, les ventes de Union Carbide Canada Limited se sont chiffrées à \$78,690,000 soit une augmentation en comparaison de \$77,725,000 au cours de la même période de l'an dernier. Le bénéfice net fut de \$4,284,000 ou 43¢ par action en comparaison de \$4,675,000 ou 47¢ par action, réalisés du cours du premier semestre 1967.

Dans le rapport semi-annuel de la compagnie émis aujourd'hui, M. J.S. Dewar, président, déclara que la difficulté de reprendre le niveau satisfaisant de profits fut surtout attribuable à la pression continue sur les prix concernant un grand nombre de produits de la compagnie et sans réduction correspondante du prix de revient. Il cita deux autres facteurs importants; la surcharge de 3% sur l'impôt sur

le revenu des corporations, et un ralentissement de l'activité dans certaines industries dont Union Carbide est un fournisseur important.

Les bénéfices pour 1968 dépasseront le montant de 97¢ par action réalisé l'an dernier. Cette contingence dépendra d'un certain nombre de facteurs — un ajustement de l'index des prix décroissants de la compagnie, la cessation des problèmes ouvriers dans les industries de services et aussi aux usines des clients et des fournisseurs, et un retour vers un développement plus ferme dans l'économie.

Le programme de construction d'Union Carbide continue de fournir une base solide pour le développement futur avec des dépenses en 1968 prévues à environ au même niveau que celles de l'an dernier.

## Le mouvement coopératif et la distribution alimentaire

En marge de l'essor remarquable de la distribution alimentaire en gros au Québec, il convient de souligner la part de plus en plus importante que joue le mouvement coopératif dans ce secteur dynamique de l'économie. Cette part grandissante des organismes coopératifs qui n'avait pas été signalée dans la récente étude de Les Affaires (no. du 29 juillet 1968) s'accroît à un rythme qui semble dépasser celui des entreprises privées signalées lors de cette étude. Ainsi, la Fédération des Magasins Coop qui regroupe plus de 200 établissements de vente, rapporte dans son rapport annuel pour l'exercice terminé le 1er mars 1968, que son chiffre d'affaires s'est élevé de 16.3% au cours de l'année et qu'il se chiffre maintenant par \$29,720,508 ce qui représente un montant qui se compare très bien aux chiffres de ventes des compagnies mentionnées dans la précédente étude.

De plus, ce taux de hausse de 16.3% se compare à un taux de 4.1% pour les autres grossistes

canadiens. Il semble que l'on puisse retrouver dans les cadres de cet organisme du mouvement coopératif le même souci d'efficacité et le même dynamisme que dans certaines compagnies privées. Au cours de l'année la Fédération des Magasins Coop a procédé à l'aménagement de nouvelles facilités d'entreposage et de distribution à Jonquière, Québec et Montréal. Il est bon de remarquer qu'alors que les grossistes privés n'opèrent le plus souvent que dans une région ou sur un marché plutôt limité, la Fédération des Magasins Coop a enregistré ses \$534,446 d'excédents nets d'opérations partout en province. La Fédération est en passant la seule centrale des coopératives à présenter des états financiers excédentaires depuis son existence. M. Jacques Towner, directeur général de la Fédération considère que les efforts entrepris en 1968 pour assurer un optimum d'efficacité aux opérations devraient porter leurs fruits en 1969 et permettre la réalisation d'un chiffre d'affaires record.

## Demandez cette brochure.

La BEI peut considérer une demande d'emprunt si vous désirez établir, développer ou moderniser votre entreprise.

**bei** BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTREAL, P.Q.—110 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE—TÉL.: 382-2891  
—901, CARRÉ VICTORIA —TÉL.: 856-2701  
OTTAWA, ONT.—350, AVENUE KING EDWARD —TÉL.: 232-5789  
QUÉBEC, P.Q.—925, CHEMIN ST-LOUIS —TÉL.: 681-6341  
RIMOUSKI, P.Q.—143 OUEST, RUE ST-GERMAIN —TÉL.: 724-4461  
SHERBROOKE, P.Q.—1845 OUEST, RUE KING, —TÉL.: 567-8481  
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.—350, RUE BONAVENTURE—TÉL.: 375-1621

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS



## Colloque international sur les problèmes urbains, à Québec, les 8, 9, 10 septembre

Du 8 au 11 septembre, se réunira, à Québec (université Laval) un colloque international consacré aux problèmes urbains.

Ce colloque est organisé par l'Association Canadienne de Science Economique et le Congrès des Economistes de Langue Française. Il sera donc avant tout animé par des économistes français et des Canadiens francophones. Des participants sont, toutefois, attendus des Etats-Unis, des universités canadiennes anglophones, de Suisse, de Belgique. Au total, 25 économistes français doivent participer parmi lesquels 9 présenteront des rapports. Les économistes canadiens présenteront un nombre à peu près équivalent de communications. Le colloque a suscité un vif intérêt dans la Province, et une centaine d'économistes et de fonctionnaires se sont d'ores et déjà inscrits pour participer.

Cet intérêt s'explique sans doute par le fait que les promoteurs du colloque ont tenu à organiser une confrontation entre les vues des théoriciens et les préoccupations des hommes de l'action. Cette tendance se traduit par le choix des auteurs de rapports et contre-rapports qui viennent pour partie de l'Université et pour partie d'organismes d'aménagement urbain (Commissariat français du Plan; Société d'Economie et de Mathématiques Appliquées. Paris etc...).

Au total, les organisateurs attendent beaucoup de cette rencontre préparée depuis plusieurs mois, car ils ont pu obtenir la participation des spécialistes qui ont, ces dernières années, présenté, en ce domaine, les contributions les plus originales, les plus percutantes et les plus opérationnelles. A une époque où les problèmes des villes deviennent les problèmes de tous

(en 1980, 60% de la population canadienne vivra dans des agglomérations de plus de 100,000 habitants), les économistes ou hommes d'action canadiens ont certainement beaucoup à apprendre des contributions européennes en la matière puisque la France joue en particulier un rôle pilote dans le domaine de la promotion de l'aménagement urbain.

Parmi les thèmes traités, notons:

- Comment expliquer la croissance des villes?
- Peut-on définir une ville idéale?
- Peut-on définir, pour un pays ou une région, un réseau urbain satisfaisant au mieux les besoins de la population et de l'économie?
- Comment peut-on concevoir un programme d'aménagement urbain?
- Le développement urbain n'est-il pas générateur d'inconvénients (coûts pour l'individu et la collectivité, etc.?).

## Depuis neuf mois, les dividendes sont en hausse

Les dividendes payés par les compagnies canadiennes depuis le début de 1968 continuent d'être plus élevés que ceux versés pour la période correspondante l'an dernier et il semble que cette tendance puisse se poursuivre au cours des mois à venir. C'est ce qui ressort de l'étude publiée par la maison de courtage J. R. Timmins & Co. sur les dividendes versés par les compagnies canadiennes à leurs actionnaires depuis janvier dernier. La hausse légère pour les montants versés cette année s'élève pour le grand total à 1.7% ou \$17,747,966. Le montant total payé par l'ensemble des compagnies canadiennes s'élève en effet jusqu'ici à \$1,062,173,900 comparativement à \$1,044,425,934 pour 1967 tandis que l'année 1966 avait été marquée par le paiement de \$972,778,825. Ce dernier chiffre est de près de 10% inférieur aux montants versés jusqu'ici en 1968.

Au cours du seul mois de septembre, en 1968 des dividendes de \$163,510,453 ont été payés tandis qu'en 1967 et 1966 ces chiffres étaient \$162,301,544 et \$152,703,349. Le secteur industriel a connu une hausse sensible des paiements en septembre alors que les compagnies qui le composent ont payé à leurs actionnaires \$88,378,133 comparativement à \$86,856,023 en 1967 et \$80,891,021 en 1966. Alcan, Imperial Oil et Massey-Ferguson ont payé un plus large montant vu le nombre accru de leurs actions en cours tandis que Simpsons et Simpsons-Sears payaient un dividende plus élevé par action. Le secteur minier a connu une baisse des dividendes versés. Ceux-ci se sont établis en 1968 à \$46,676,236 contre \$49,636,163 en 1967 et \$47,351,750 en 1966. Cette baisse est due en partie au fait que Hastings Mining a omis son dividende trimestriel régulier tandis que Hollinger a déplacé la date de paiement de ses dividendes.

Les actionnaires des institutions financières (banques, sociétés de fiducie etc...) ont bénéficié d'une hausse de dividende payé. Celui-ci avait été de \$20,051,463 l'an dernier et de \$18,983,676 il y a deux ans tandis que cette année, septembre aura rapporté aux actionnaires de telles institutions un montant de \$21,836,898. Cette hausse est attribuable aux bons résultats de la Banque de Montréal, la Banque Royale et Industrial Acceptance. Enfin, dans le domaine des utilités publiques, les dividendes versés ont connu eux aussi une légère hausse passant de \$5,757,895 de l'an dernier à \$6,619,186 pour septembre de cette année. International Utilities et Northern & Central Gas sont à la base de cette hausse. Tel que mentionné plus haut, la tendance à une augmentation des dividendes payés devrait se poursuivre et le secteur minier devrait dès le mois prochain enregistrer une hausse de ses dividendes payés.

### Le problème du...

(suite de la page 6)

l'échéance. Cette émission serait couverte par le gouvernement canadien.

### Le statu quo est-il possible?

Toutes ces solutions proposées, fusion, émission d'obligations, transformation en compagnie publique, etc., reposent sur la nécessité d'assurer à Air Canada les meilleures conditions possible de développement pour ne pas dire de financement. La taille d'Air Canada (Air Canada est la plus grande ligne aérienne du monde à l'exception des Etats-Unis et de la Russie avec 5,221,356,000 sièges-milles occupés devant BOAC et Air France) justifie l'établissement de structures efficaces et qui lui assurent le maximum de rentabilité. Le gigantisme des opérations qui seront menées par les grandes compagnies aériennes dans le monde semble requérir un système de gestion qui permette une flexibilité dans les opérations financières que son statut actuel ne confère peut-être pas à Air Canada.

En principe, la plupart des spécialistes sont d'accord pour recommander que la société Air Canada devienne une société publique où le capital-actions pourrait être détenu par des investisseurs canadiens. Cette solution serait certainement de nature à assurer à Air Canada le dynamisme de l'entreprise privée, dynamisme qui, si l'on en croit l'exemple des grandes firmes américaines, n'est absolument pas incompatible avec la réalisation de profits intéressants.

## Ne payez pas vos employés ce mois-ci.

Laissez-nous le faire à votre place. Nous nous chargeons de la préparation de la feuille de paye et du versement du salaire au personnel. Vous avez le choix entre deux plans efficaces et confidentiels pouvant s'adapter à vos exigences.

L'un ou l'autre de ces plans vous permet de réduire vos frais généraux et vos frais de papeterie tout en assurant à la comptabilisation de la feuille de paye toute la discrétion voulue.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur la préparation de la feuille de paye et sur les nombreux autres services que nous mettons à la disposition des hommes d'affaires, consultez le gérant de notre succursale la plus proche. Il est secondé par des spécialistes.

Procurez-vous notre brochure intitulée: "Services spéciaux aux sociétés".

Prenez la Banque de Commerce à votre service.

BANQUE DE COMMERCE  CANADIENNE IMPÉRIALE

## Neon Products offre d'acquérir les actions d'Imbrex Ltée

La compagnie Neon Products of Canada Ltd. a offert aux actionnaires de la firme montréalaise Imbrex Ltée, d'acheter toutes les actions émises et en circulation, sauf celles qui sont détenues par les résidents américains. Cette offre, datée du 21 août 1968, implique un échange d'actions selon les modalités suivantes: la détention de chaque action ordinaire sans valeur nominale de la firme Imbrex donnerait droit à 46.1539 centièmes d'une action ordinaire sans valeur nominale du capital-actions de la compagnie Neon. En d'autres termes, il s'agit d'un échange à raison de 46.1539 actions de la compagnie Neon pour chaque lot de cent actions de la compagnie Imbrex. Cette offre prendra fin le 16 septembre 1968 et elle stipule, entre autres modalités, qu'elle ne sera valable que dans la mesure où au moins 90% des actions ordinaires de la compa-

gnie Imbrex seront déposées. La compagnie Neon se réserve le droit de prolonger la durée de l'offre.

La firme Imbrex dont le chiffre de ventes dépasse les quinze millions de dollars, et qui compte plusieurs Canadiens français au sein de son conseil d'administration, est l'un des principaux distributeurs canadiens de tapis et de couvre-planchers en général. La firme montréalaise a un champ d'activité qui s'étend sur l'ensemble du territoire canadien et son mode d'opération très efficace lui confère une position et une réputation enviable sur le parquet des bourses canadiennes. La compagnie Neon Products of Canada dont le siège social est à Vancouver s'occupe de la vente et de la location d'enseignes publicitaires et par ses filiales, elle fabrique le plastique nécessaire au montage de ces enseignes, montage qu'elle

fait d'ailleurs elle-même. Avec un chiffre de ventes inférieur à dix millions de dollars, elle devient une autre de ces compagnies qui absorbent une plus grande firme qu'elles-mêmes.

Toujours en marge des modalités de la transaction projetée, la compagnie Neon n'émettra pas de fractions d'actions ordinaires. Dans le cas où l'offre nécessiterait l'émission de fractions d'actions ordinaires de la compagnie Neon, cette dernière remettra aux actionnaires impliqués un chèque d'un montant de \$12.00 en monnaie canadienne pour chaque action ordinaire de la firme Imbrex qui représentera une fraction d'action de la compagnie Neon, ou encore un montant proportionnellement plus élevé ou plus bas selon le cas. Les actionnaires impliqués auront toutefois le choix, au lieu d'accepter un tel paiement au comptant, de remettre à la compagnie Neon un montant additionnel en argent de \$14.00 qui représentera la différence entre les prix des deux actions.

## La Laiterie Leclerc, de Sherbrooke, acquiert Hunting's Dairy Limited

Une importante transaction vient de s'effectuer au sein de l'industrie laitière de la région de Sherbrooke. MM. Norrey Huntings et Guy Pinard, présidents respectivement de Hunting's Dairy Limited et de Laiterie Leclerc (Sherbrooke) Ltée, annoncent en effet qu'ils viennent de signer un accord en vertu duquel cette dernière se porte acquéreur de toutes les actions de Hunting's Dairy.

Cette nouvelle n'a pas causé trop de surprise dans les cercles industriels, car on savait que M. Huntings songeait depuis un certain temps à prendre sa retraite, bien méritée d'ailleurs. M. Huntings, qui est âgé de 72 ans, dirigeait les destinées de son entreprise depuis près de quarante ans. Il s'est dit heureux de pouvoir maintenant les confier à la plus importante laiterie de Sherbrooke.

M. Guy Pinard a pour sa part déclaré que cette transaction n'affecterait en rien pour l'instant les opérations régulières de Hunting's Dairy. Celle-ci conservera la même raison sociale et l'usine de Lennoxville continuera de fonctionner sous la direction de son gérant général actuel, M. Allen Huntings. On ne prévoit également aucun changement au niveau du personnel, à la production comme à la vente.

La Laiterie Leclerc (Sherbrooke) Ltée, qui était déjà et d'emblée la plus importante de la région, prend un nouvel essor avec cette dernière acquisition. Tout ceci, dans le cadre d'une politique d'expansion rationnelle, qui lui permet de se maintenir à l'avant-garde dans un marché en perpétuelle évolution.

### L'actualité pétrolière

## Où en est la recherche dans l'Arctique ?

Le succès de l'association Atlantic Richfield-Humble Oil dans la partie septentrionale de l'Alaska près de Prudhoe Bay relance incontestablement la recherche dans une zone où l'on avait déjà abandonné tout espoir de trouver du pétrole. En effet, après neuf ans d'efforts et des investissements d'un montant global de quelque 45 millions de dollars pour le forage de 75 puits, par la Marine américaine qui ne parvenait à découvrir qu'une structure représentant des réserves prouvées de 100 millions de barils environ, on avait commencé à se désintéresser de cette zone.

On estime que le gisement de Prudhoe Bay dépasse au moins 5 milliards de barils, soit environ 700 millions de tonnes métriques. A cet avantage s'ajoute encore celui des conditions particulièrement favorables offertes par l'Alaska aux sociétés pétrolières. Bien qu'appartenant aux Etats-Unis, les taxes et les redevances imposées par cet Etat ne présentent qu'une fraction des taux en vigueur dans les autres pays des Etats-Unis. De plus, aucune restriction n'est imposée à la production. Le pétrole trouve des débouchés faciles sur la côte ouest de l'Amérique, notamment pour celui découvert dans la partie méridionale, soit dans le voisinage d'Anchorage et dans la Bristol Bay, où la production s'est élevée déjà à 180,000 barils par jour, ce qui était primitivement l'objectif pour 1971.

Les nouvelles perspectives en Alaska septentrionale attirent également l'intérêt pour les régions arctiques canadiennes. Voici les principales sociétés qui sont actuellement titulaires de permis:

Du côté d'Alaska: Atlantic Richfield avec 1,100,000 acres, Standard Oil of New-Jersey (par sa filiale Humble Oil) 413,000 acres, Mobil Oil 230,000 acres, Phillips Petroleum 215,000 acres, British Petroleum 403,000 acres, Sinclair Oil 257,000 acres, Standard Oil (Indiana) 40,000 acres, Standard-Oil of California 1,396,000 acres, y compris 1,071,000 acres du côté canadien, Union Oil of California 200,000 acres, Texaco 200,000 acres. Tout récemment, la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a également acquis un permis de recherche (cf. BIP no 1148).

Dans la partie canadienne de l'Arctique, les principaux titulaires sont Canadian Southern Petroleum 709,000 acres, Canadian Gridoil avec 1,300,000 acres, Canadian

Homestead avec 1,227,000 acres, Canadian Industrial Gas avec 822,000 acres, Central Del Rio avec 1,300,000 acres, Dome Petroleum avec 2,617,000 acres, Great Plans Development avec 3,850,000 acres, Prairie Oil Royal avec 1,526,000 acres et United Canso Oil & Gas avec 2,783,000 acres. Mais la British American et l'Imperial Oil, ainsi que la Shell of Canada et Bow Valley Industries disposent également des permis de grande surface dans la partie canadienne où une filiale de l'ERAP poursuit déjà depuis fort longtemps une activité discrète. Shell Canada, B.A.O. et Imperial Oil sont d'ailleurs associées pour réaliser un premier forage dans le delta du fleuve Mackenzie. Le gouvernement canadien, qui encourage ces initiatives, participe financièrement aux efforts de recherche et un programme pour une durée de quatre à cinq ans a été lancé dans les îles arctiques,

notamment Queen Elizabeth Islands et l'île Melville où une première campagne de 15 puits débutera en 1969. Les investissements y atteindraient quelque 20 millions de dollars.

On estime généralement que malgré le coût élevé de la recherche dans des régions aussi peu hospitalières et dépourvues d'infrastructure, l'exploration pourrait être rentable en cas de découverte. L'évacuation du pétrole supposera également des solutions spéciales.

On prévoit dès maintenant de relier la Bay de Prudhoe avec les gisements méridionaux par un pipeline d'une longueur de plus de 900 km. En cas de succès dans le delta de Mackenzie, il faudrait un oléoduc de plus de 2,500 km. Il n'est cependant pas exclu d'utiliser des tankers pourvus de brise glace. Des essais pour de tels transports sont en cours.

(Source B.I.P.)

## Astro-Space acquiert le contrôle de Mussens Ltée

M. C.J. Jackson, président, annonce la signature d'un contrat entre la Corporation Astro-Space de Huntsville, Alabama et un groupe d'officiers et actionnaires principaux de la Compagnie Mussens Ltée. Astro-Space est une compagnie de contrôle (holding company) récemment formée.

Sous les termes de cet accord, les actionnaires principaux de Mussens se sont engagés à placer leurs actions de la Compagnie Mussens Ltée (s'élevant à environ 300,000 actions) en garantie collatérale (in escrow) avec la Compagnie Royal Trust. De son côté, Astro a fait un dépôt en numéraire avec la Compagnie Royal Trust.

Astro s'est engagé à faire une offre à tous les actionnaires de Mussens d'ici 180 jours, afin d'acheter au comptant un total de 350,000 actions à un prix de \$12.00 l'action. Si plus de 350,000

actions sont déferées, la Corporation Astro-Space achètera une proportion égale des actions de tous les actionnaires qui déposeront ces dites actions sous les termes de l'offre donnée.

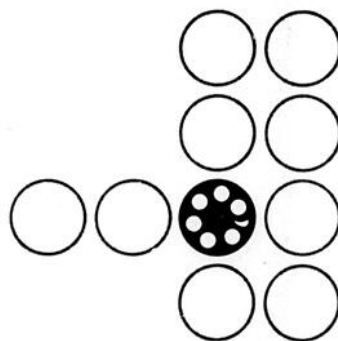
L'obligation de Astro-Space est conditionnelle à une émission publique des actions de Astro-Space aux Etats-Unis.

M. Jackson représentant Mussens et M. K.J. Fowler, président de la Corporation Astro-Space, ont tous les deux mentionné qu'aucun changement n'est prévu dans l'administration, les buts ou l'opération de la Compagnie Mussens.

Il y a présentement 509,595 actions dûment émises de la Compagnie Mussens Ltée. L'acquisition par Astro, sous les termes de leur offre, implique donc à peu près 70% des actions capital émises par Mussens.

Il existe une façon rapide, facile et personnelle de traiter des affaires sur le plan international: téléphonnez

Parler 3 minutes avec la France ne coûte que \$9.



Vous pouvez appeler n'importe qui, n'importe où dans le monde. Tout comme si vous étiez sur place. PLACER UN APPEL OUTRE-MER EST AUSSI SIMPLE QUE COMPOSER UN APPEL LOCAL! Et ce n'est pas cher. Voyez ces exemples de tarifs pour un appel de n'importe où au Canada pour trois minutes:

	5 a.m. - 5 p.m.	5 p.m. - 5 a.m.
France	\$ 9.00	\$ 9.00
Italie	9.00	9.00
Suisse	9.00	9.00
Belgique	9.00	6.75
Angleterre	7.50	5.70

À votre service, par l'entremise de votre compagnie de téléphone

La Société canadienne des télécommunications transmarines

# RoyMor: une nouvelle société de prêts hypothécaires

L'association mise au point par la Banque Royale du Canada et l'Interior Trust de Winnipeg a permis la semaine dernière la création de RoyMor, une nouvelle société qui permettra à la banque de poursuivre sa politique d'expansion de ses services au niveau important du financement de la construction résidentielle. La nouvelle compagnie achètera de la Banque Royale

tous les contrats de prêts hypothécaires que celle-ci avaient consentis et elle offrira bientôt au public une émission d'obligations destinée à lui procurer un capital initial. Cette émission projetée sera faite par l'entremise de la maison Wood Gundy Securities Ltd.

La Banque Royale et United Corporations détiennent chacun 40% des actions de Interior Trust tandis

que les 20% qui restent appartiennent à la firme montréalaise St-Maurice Gas Inc.

L'émission de RoyMor s'élèvera à quinze millions de dollars et sera offerte au public sous forme d'obligations d'au plus \$1,000. Cette somme qui permettra à RoyMor d'acheter les contrats de prêts hypothécaires du porte-feuille de la banque Royale, ne sera utilisée

que pour l'acquisition des contrats dont les paiements auront débuté et les détenteurs de ces contrats continueront de payer à la banque les remboursements de leur emprunt.

### Troisième trimestre fructueux

D'autre part, le troisième exercice trimestriel de 1968 s'est révélé très fructueux dans tous les domaines

pour la banque Royale du Canada. Au cours des trois mois terminés le 31 juillet 1968 la banque canadienne a enregistré des profits nets de \$7,822,413 (soit 23.5 cents par action) ce qui représente une hausse de 17.2% sur le chiffre de \$6,673,906 (20.1 cents par action) enregistré pour le même trimestre l'an dernier. Les revenus provenant des prêts se sont élevés de 34.1% pour atteindre \$94,333,049 ce qui représente une hausse de \$23,995,792 sur les \$70,337,257 réalisés l'an dernier à pareille date. Une autre hausse a été enregistrée dans les revenus provenant des placements en obligations de la banque. Ceux-ci sont passés de \$18,099,969 à \$26,580,290 pour cette année, tandis que les revenus provenant d'autres sources seront établis à \$17,126,673 comparativement à \$15,302,787 pour le trimestre correspondant de 1967. La compagnie a versé \$61,052,402 en intérêts sur les dépôts ce qui représente une augmentation de 43.1% sur les chiffres de 1967 qui étaient de \$42,666,853. Les dépenses globales de la banque Royale s'élèvent à \$109,997,599 soit un chiffre supérieur aux \$88,216,107 de l'année précédente.

Les revenus nets pour les neuf premiers mois s'élèvent maintenant à \$24,960,934 (ou 75 cents par action) comparativement à \$21,909,003 (65.9 cents par action) pour les neuf premiers mois de l'an dernier. Les revenus provenant des prêts se sont élevés de 26.9% pour passer de \$208,045,891 à \$264,013,195 tandis que les intérêts versés sur les dépôts atteignent \$166,719,164 ce qui représente une hausse de 30.7% sur le montant de 1967 qui était de \$127,585,809. Le président de la banque montréalaise, M. Barle McLaughlin considère ces résultats comme très satisfaisants et croit que cette tendance devrait se poursuivre pour le reste de l'année. Il a depuis exprimé sa satisfaction face à la création de la nouvelle filiale de la banque (RoyMor), qui croit-il, a devant elle des possibilités extrêmement intéressantes.

### Texaco Canada Limited

Pour les six premiers mois de 1968 les profits nets de Texaco Canada s'élèveront à \$9,791,601, équivalant à \$1.00 par action ordinaire. Ceci se compare à \$8,565,264, ou 87 cents par action pour la même période de 1967.

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre fut de \$4,334,753, ou 44 cents par action, et pour la même période l'an dernier il était de \$3,779,278, ou 38 cents par action. L'amélioration dans les profits résulte des augmentations dans la production du pétrole brut et les ventes de produits, ainsi qu'à la stabilité relative des prix de l'essence dans la plupart des régions du pays.

## Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** COTE A MIDI le 6 septembre 1968

### Moyennes de la semaine

RENDMENT		COTE A MIDI		RENDMENT		SEMAINE EN COURS	
1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967
4.8	10.4	9%	6%	Abilbil P	.56	.36	Dec .72
7.1	17.4	5 1/4	5 1/2	" pfd	.35	.375	June .33
1.0	8.8	17 1/2	12 1/2	Acklands	.16	.16	Nov 1.74
6.5	23	22 1/2	22 1/2	" pfd	1.50	1.50	Nov 53.14
3.2	24.2	46	42	Admiral	.75	.75	Dec .73
4.8	15.4	21	18 1/2	A.G.F. Mg.	.93	1.00	Nov 1.31
3.2	17.9	11	7 1/2	Agnew S	.68	.68	68May 2.19
5.6	14.5	19 1/2	16	Alcoa	1.23	1.50	Dec 1.88
4.1	12.8	29	22 1/2	AlcanAlum	1.00	1.00	Dec 1.94
5.1	10.1	7.00	4.00	" 4 1/4 pfd	1.70	1.70	Dec 43.42
6.0	3.9	18 1/2	16	Al Can pfd	1.00	1.00	Dec 12.00
3.4	18.8	36	30	" 2nd	2.25	2.25	Dec 56.65
6.9	35.3	4.80	2.20	Amerad	3.00	3.00	Dec 4.70
8.0	10.1	7.00	4.00	Ang C Pip	.72	.36	Dec .52
6.8	36	30	26	" pfd	1.12 1/2	1.12 1/2	Dec 7.71
6.7	42	39	35	Ang T 4 1/2	2.25	2.25	Dec 11.63
4.4	20.6	42	39	" 2 1/2	2.65	2.65	Dec 11.63
6.6	5.0	2.00	1.50	" 3 1/2	3.15	3.15	Dec 11.63
3.6	22.6	11 1/2	8 1/2	Ang-Scan	.40	.40	68Apr .476
7.7	21.9	47 1/2	27	Anthrac	1.37 1/2	1.37 1/2	Apr 6.35
1.3	22.0	46 1/2	36 1/2	" B	.55	.58	Dec 2.00
6.4	6.3	92 1/2	84 1/2	" B 5/8	5.50	5.50	Dec 69.18
4.3	15.3	25 1/2	17 1/2	Ashtdown A	.60	.60	Dec 1.50
4.8	18	12	12	" B	.55	.55	Dec 1.50
6.5	7.1	26	26	Ash Temp	1.17 1/2	1.17 1/2	Dec 2.78
3.2	23.9	17 1/2	14	" A	6.00	6.00	Dec 12.85
7.8	5.7	12 1/2	9 1/2	Atco Ind	.50	.25	Dec 1.14
7.7	117	110	110	" Units	1.20	1.20	Dec 221.67
6.9	78 1/2	68 1/2	68 1/2	Auto Elec	2.75	3.00	Dec 21.67
1.7	30.0	18 1/2	8 1/2	Avco	1.05	1.20	Nov 3.70
2.7	11.9	53 1/2	41 1/2	" pfd	3.20	3.20	Nov 3.70

SERV. MONTREAL		TORONTO		NEW YORK		DOW JONES		LONDON	
Indus.	pub	Banques	Papier	Mixte	Volume	Indus.	Or	Métaux	Huiles
169.41	200.38	108.24	213.84	3,272,000	174.30	139.56	154.42	84.98	165.43
169.55	199.71	108.71	212.15	3,660,000	174.47	139.87	154.28	85.40	165.60
171.07	200.09	108.30	212.94	3,870,000	175.57	141.25	155.73	86.26	166.81
171.46	202.24	108.45	214.19	3,935,000	176.08	141.84	155.90	87.45	167.30
+2.44	+1.91	-0.15	+0.04		+2.26	+3.28	+3.18	+3.21	+2.60
171.46	202.24	108.45	214.19	3,935,000	176.08	141.84	155.90	87.45	167.30
144.62	179.29	95.09	165.99		148.69	119.16	113.50	66.18	139.69

RENDMENT		COTE A MIDI		RENDMENT		SEMAINE EN COURS	
1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967
10.9	19 1/2	13	13	BACM Ind	1.61	1.61	19 1/2
4.1	19.9	14 1/2	10 1/2	Bank Mtl	.52	.56	Apr .41
3.3	23.0	21	14 1/2	Bank NS	.58	.61	Apr .50
4.9	14.9	12 1/2	9 1/2	B Can Nat	.53	.53	Apr .40
4.8	11.1	11	8 1/2	B D'Esparg	.52	.52	Oct .95
5.2	17.2	9 1/2	6 1/2	Bang Prov	.57	.57	Oct .53
4.5	11.5	14.0	12 1/2	Barber Ell	6.00	6.00	Dec 11.47
7.4	21.9	7 1/2	5 1/2	Barber Ell	6.00	6.00	Dec 11.47
7.1	11	11	8 1/2	Barcelona	1.55	1.55	1.45
4.4	18.7	5 1/2	3 1/2	Bartaco	.82	.82	Dec .83
2.6	19.2	19 1/2	13 1/2	Bathurst pf	1.05	1.05	July .32
5.9	5.9	17 1/2	15 1/2	Bayer	.60	.60	July 1.72
5.4	39.2	25 1/2	25	Beatty	.20	.20	Dec .28
4.4	21.5	12	9 1/2	Beev Lum	.40	.40	Dec .40
7.6	10	10	8 1/2	Beirding	.52	.52	Dec .43
4.2	13.0	15	15	Bell Knit	2.50	2.50	Dec 3.16
4.7	15	15	15	Bell Knit	2.50	2.50	Dec 3.16
5.8	13.6	16	14	Bell Knit	2.50	2.50	Dec 3.16
10.0	10.0	12 1/2	10	Bell Knit	2.50	2.50	Dec 3.16
1.3	22.2	18	13 1/2	Block Bros	.20	.20	68Jan .71
5.9	11.7	3.00	2.50	Blue Bon	.53	.53	68Feb .23
6.4	49.5	25 1/2	25	Blue Bon	.53	.53	68Feb .23
7.6	15 1/2	12 1/2	11	Bow Valley	.19	.19	68May .47
7.0	20 1/2	14 1/2	12 1/2	" pfd	1.10	1.10	May 12.43
3.7	16.4	49 1/2	39 1/2	BowW pfd	2.75	2.75	Dec 15.31
3.3	8.5	14 1/2	11	BowW pfd	2.75	2.75	Dec 15.31
10.0	24.1	10 1/2	9	Bramalea	.10	.10	Nov .40
5.6	6.1	19	13	Brazill L&P	1.00	1.00	Dec 2.95
5.5	15.9	4.00	3.00	Bridge TK	2.90	2.90	Dec 10.21
2.6	10.6	8 1/2	6 1/2	Bright	2.00	2.00	68Mar 7.34
5.3	14.6	6 1/2	5 1/2	BA Bank	2.90	2.90	Dec 3.76
2.4	22.9	40	34 1/2	BA Oil	1.10	1.10	Dec 2.01
5.3	13.8	19 1/2	12 1/2	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.38
6.8	49 1/2	40	34 1/2	BC Forest	1.00	1.00	Dec 1.38
4.5	19 1/2	14 1/2	11 1/2	BC Pack A	.75	.75	Dec 1.40
6.2	11.0	44 1/2	35	BC Sugar	1.85	1.85	Sept 3.98
5.6	19	17	15	" pfd	1.00	1.00	Sept 1.71
4.5	12.9	60	52 1/2	BC Tel	2.50	2.50	Dec 4.49
6.4	6.4	73 1/2	62	" 4 1/2	4.50	4.50	Dec 1.40
6.4	6.4	62	52 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.8	75	66 1/2	56 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.7	79	67	56 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.2	21 1/4	18	16	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.6	67	67	56 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.7	95	82	75	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.3	98 1/2	88 1/2	78 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.6	27 1/2	25 1/2	23 1/2	" 4 1/2 pf	4.75	4.75	Dec 1.40
6.6	50	35	30	B Cont Oil	1.61	1.61	Dec .03
5.5	160.0	5.50	3.05	Brlco	1.61	1.61	June 21.89
6.8	7.1	20	15 1/2	Bruck A	1.20	1.20	Dec 2.49
6.8	6.3	12 1/2	8	" B	1.89	1.89	Apr .70
10.0	14.3	5.50	4.00	Bullock A	.50	.50	Dec .35
4.8	14.3	5.00	3.75	" B	.40	.40	Dec .35
6.9	8.5	12 1/2	9 1/2	Buntin Reid	.60	.60	Dec 1.32
4.6	19.8	23 1/2	14 1/2	Burns	1.20	1.20	Dec 1.16
6.9	8.0	7 1/4	6 1/4	Burr Dry A	.45	.45	gDec .81

SERV. MONTREAL		TORONTO		NEW YORK		DOW JONES		LONDON	
Indus.	pub	Banques	Papier	Mixte	Volume	Indus.	Or	Métaux	Huiles
169.41	200.38	108.24	213.84	3,272,000	174.30	139.56	154.42	84.98	165.43
169.55	199.71	108.71	212.15	3,660,000	174.47	139.87	154.28	85.40	165.60
171.07	200.09	108.30	212.94	3,870,000	175.57	141.25	155.73	86.26	166.81
171.46	202.24	108.45	214.19	3,935,000	176.08	141.84	155.90	87.45	167.30
+2.44	+1.91	-0.15	+0.04		+2.26	+3.28	+3.18	+3.21	+2.60
171.46	202.24	108.45	214.19	3,935,000	176.08	141.84	155.90	87.45	167.30
144.62	179.29	95.09	165.99		148.69	119.16	113.50	66.18	139.69

RENDMENT		COTE A MIDI		RENDMENT		SEMAINE EN COURS	
1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967
3.1	20.2	12 1/2	8 1/2	CAE	.32 1/2	.32 1/2	68Mar .52
3.4	14.8	24 1/2	18 1/2	Calh Pwd	.70	.80	Dec 1.59
5.7	90	83	75	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec 36.00
3.2	107	98	90	" 5 pfd	5.40	5.40	Dec 36.00
1.20							

# Hausse des ventes et des bénéfices de United Westburne Industries Ltd.

Les résultats des opérations combinées de United Westburne Industries Ltd. estimés pour le premier semestre de 1968 sont sujets aux vérifications et ajustements habituels de fin d'année. Les résultats comparatifs pour 1967 ont été ajustés et établis sur une base pro-forma afin d'inclure ceux des filiales acquises durant le second semestre de 1967, ainsi que les ajustements passés en fin de cet exercice.

Le chiffre d'affaires du premier semestre de 1968 révèle une augmentation de 7% sur la période similaire de l'an dernier tandis que le bénéfice a progressé de 11%. Toutefois, en procédant à l'extrapolation de ces résultats intermédiaires sur une base annuelle, il convient de tenir compte des éléments modificateurs suivants.

La distribution en gros de matériel de plomberie est un commerce cyclique dont les volumes les plus élevés de ventes sont enregistrés entre mai et novembre tandis que les frais d'exploitation, à l'exception des dépenses d'installation de nouvelles succursales, sont pratiquement constants au cours de l'année. Il en découle que les résultats de fin d'année dépendent considérablement des niveaux de ventes.

## Résultats

### La Prudentielle d'Amérique

Un porte-parole de la Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance a annoncé que cette compagnie avait versé \$10,917,000 aux assurés et bénéficiaires de cette compagnie résidant au Québec, au cours des six premiers mois de 1968.

Pour la période correspondante en 1967, la compagnie avait versé \$10,218,000. Ces montants représentent tous les genres de versements, soit sinistres, dividendes, versements de rente, et autres prestations d'assurance.

Le montant total des versements effectués au Canada et aux États-Unis pour le premier semestre de 1968 s'élève à \$1,281,000,000.

### Jockey Club

Le premier semestre 1968 s'est soldé pour Jockey Club Ltd. par l'enregistrement d'une légère hausse des profits nets qui s'établissent au 30 juin de cette année à \$596,140 (soit 8¢ par action ordinaire) comparativement à \$555,454 (ou 6¢ par action ord.) pour la même période de 1967. Cette hausse provient d'une augmentation réduite de 3.2% des revenus bruts qui sont maintenant de \$10,986,264 tandis que les coûts d'opération s'élevaient de 3.6% pour atteindre \$8,634,661. C'est au cours du présent exercice que la date de l'année financière a été portée du 30 novembre au 31 décembre. Ce changement n'a eu aucune influence marquée sur les revenus puisque cette période de l'année ne se prête pas aux courses de chevaux qui constituent l'essentiel du revenu de la compagnie.

M. E.P. Taylor, président du Jockey Club ne croit pas que l'année qui vient apporte des changements importants en ce qui concerne la croissance régulière des revenus. La compagnie qu'ils dirige a payé en dividendes au cours du premier semestre un montant de \$176,157 comparativement à \$922,019 pour le premier semestre 1967; les dépenses en capital ont atteint \$578,517 tandis que pour l'ensemble des sept derniers mois, les dividendes payés se sont stabilisés à \$618,000 pour 1968 et ils avaient été de \$1,076,892 pour les sept mois correspondants de 1967.

Mitchell (1964) Ltd., société d'importance desservant Sherbrooke et les Cantons de l'Est du Québec. Cette acquisition permet donc l'entrée de la société dans la distribution en gros de produits électriques.

Durant le semestre, elle a disposé de son investissement en actions de classe "B" de Cygnus Corporation pour un montant de \$5,750,000. Les fonds réalisés ont été utilisés pour fins d'acquisitions ou pour diminuer les emprunts bancaires en cours.

# Les Ciments du Saint-Laurent

La Compagnie des Ciments du Saint-Laurent Ltée a enregistré pour les six premiers mois de 1968 terminés le 30 juin dernier une perte de \$162,610 comparative à une perte plus forte de \$233,236 pour la même période l'an dernier. Les ventes de la compagnie se sont sensiblement accrues, passant des \$11,747,766 du premier semestre 1967 à \$17,790,162 cette année. Le président de la compagnie montréalaise, M.

Paul Chapdelaine a révélé qu'un taux d'intérêt plus élevé sur les prêts à court terme et l'accroissement imprévu des provisions pour dépréciation ont influé de façon négative sur les résultats enregistrés par la compagnie.

Le président des Ciments du Saint-Laurent croit que le rythme actuel d'accroissement des ventes devrait se poursuivre au cours des mois à venir permettant ainsi de réaliser des bénéfices intéressants.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS										RENDEMENT SEMAINE EN COURS																
RENDREMENT					SEMAINE EN COURS					RENDREMENT					SEMAINE EN COURS											
Rendement %	Report	Prix	1968	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou	haut	bas	ferme- varia- vent	Rendement %	Report	Prix	1968	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou	haut	bas	ferme- varia- vent							
%	Bénéf.	1967	1968	1967	1967	1968	1967	1968	100s	%	Bénéf.	1967	1968	1967	1967	1968	1967	1968	100s							
4.8	9.5	33 1/4	25%	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
6.8	9.5	31	25%	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.10	2.10	Aug 3.25	May 9m1.47	31 1/2	30%	30%	- 1/4	7	5.1	8.8	10%	7 1/4	Grub Ind	.48	.48	Oct	1.08	May .46	9%	9 1/2	12
11	2.40	.85	Cor Credit	2.10	2.																					

# Consolidated-Bathurst Ltd. hausse les prix de ses cartons ondulés

La compagnie Consolidated-Bathurst Ltd. vient d'annoncer une hausse de 4% des prix de ses divers cartons ondulés.

Cette hausse est principalement attribuable à des coûts de production plus élevés par suite des hausses de salaire, a déclaré le vice-président et gérant général de la division des contenants, M. E.H. Gibson.

Les autres producteurs de carton ondulé n'ont pas encore fait connaître leurs réactions. Consolidated-Bathurst est d'avis que la concurrence sera dure si les autres compagnies ne haussent pas leurs prix.

Le 22 août dernier, après que plusieurs producteurs américains eurent décrété des hausses de prix, les producteurs canadiens avaient

décidé de ne pas suivre cet exemple à cause de la concurrence difficile qui tenait les prix à un bas niveau.

## Résultats

Consolidated-Bathurst Ltd. a annoncé que ses ventes nettes pour les six premiers mois de 1968 étaient de \$142,900,000, dépassant

ainsi de \$25,000,000 celles de la période correspondante de l'an dernier.

La compagnie, dans son rapport aux actionnaires, a déclaré que cette augmentation était principalement attribuable à l'inclusion des ventes de 1968 des entreprises acquises l'an dernier en Allemagne de l'Ouest et aux Etats-Unis.

Les bénéfices pour la première moitié de 1968 se chiffraient par \$6,400,000 soit 82¢ par action ordinaire, après déduction des dividendes payés aux détenteurs d'actions privilégiées, mentionnait le rapport. Ceci est à rapprocher de \$9,400,000 pour la même période l'an dernier, ou \$1.33 par action ordinaire, alors qu'un profit occasionnel de 11¢ l'action sur la vente de valeurs avait été réalisé.

Le rapport, signé par G.M. Hobart, président du conseil, et R.A. Irwin, président, déclarait:

"Les bénéfices pour 1968 sont plus bas en raison de la continuation de l'accroissement des frais d'exploitation, d'une hausse des frais d'amortissement et d'intérêts et de l'inclusion de la perte d'exploitation de la fabrique de pâte Pontiac pour le mois de juin.

"Les bénéfices du second trimestre de 1968 ont été de 54¢ par action ordinaire, comparativement à 28¢ par action ordinaire pour le premier trimestre, ajoutait le rapport. Les ventes du second trimestre ont dépassé de \$12 millions celles du premier trimestre, tandis que les bénéfices sont en augmentation de \$1.5 million sur ceux des premiers trois mois".

## Fléchissement pour CAE

CAE Industries Ltd. a enregistré un revenu net de \$1,153,367 sur un revenu brut de \$42,820,898 pour l'exercice terminé au 31 mars 1968 à rapprocher du revenu net révisé de \$1,834,254 sur un revenu de \$45,361,913 pour l'exercice précédent. C'est ce que déclarait le président H.C. Douglas Reekie, dans le rapport annuel de la compagnie.

Il a fait remarquer que le fléchissement de certains secteurs de l'économie canadienne, des frais imprévus et extraordinaires d'organisation technique et de mise au point imputables à certains programmes d'amélioration du matériel, la cessation de l'exploitation du matériel de signalisation routière et une grève de sept semaines dans une des filiales de la compagnie ont été principalement responsables de la diminution des revenus et bénéfices.

Le revenu a représenté \$0.52 par action ordinaire en se fondant sur les 2,126,381 actions en circulation au 31 mars 1968, au regard de \$0.84 par action ordinaire en 1966-67, en tenant compte des autres actions émises au cours de l'année. Les dividendes versés aux possesseurs d'actions ordinaires se sont élevés à \$639,766 et ont représenté 32-1/2 cents par action, y compris un dividende supplémentaire de 2-1/2 cents par action.

En prévision du rythme de croissance de CAE au cours des prochaines années, M. Reekie a déclaré que toutes les dispositions nécessaires avaient été prises afin de supprimer les secteurs déficitaires et les sources de problèmes techniques et administratifs.

CAE Industries Ltd., fondée il y a 21 ans, appartient à des Canadiens et son exploitation est assurée par des Canadiens. Son personnel comprend 2,600 employés répartis dans 12 divisions ou filiales au Canada, aux Etats-Unis et en Allemagne occidentale. Son activité a surtout trait à l'électronique, à l'aviation, au matériel forestier et ferroviaire.

Rende- Rapport		1968		Dividendes		RENDEMENT		SEMAINE EN COURS		Rende- Rapport		1968		Dividendes		RENDEMENT		SEMAINE EN COURS															
ment	Prix	Bene	taux	haut	bas	Titres	6 mois	6 mois	haut	bas	ment	Prix	Bene	taux	haut	bas	Titres	6 mois	6 mois	haut	bas												
%	taux	taux	taux	taux	taux	taux	dermiers	dermiers	taux	taux	%	taux	taux	taux	taux	taux	taux	dermiers	dermiers	taux	taux												
4.1	14.1	27	17%	17 1/2	17	Mar-M Bid	1.20	1.00	Dec	1.74	June	90	24%	24	24 1/2	24	1/2	104	2.9	19.0	18 1/2	10 1/2	Rockower	.30	.48	Dec	.87	June	.31	16 1/2	16 1/2	16 1/2	20
3.8	7.4	20 1/2	9 1/2	20 1/2	19 1/2	Magna EI	.10	.10	Feb	.30	June	90	12%	12 1/2	12 1/2	12 1/2	1/2	19	5.4	7.1	8 1/2	7 1/4	Rolland A	.40	.40	Dec	1.01	June	.45	7 1/2	7 1/2	7 1/2	40
0.9	43.3	39 1/2	31 1/2	39 1/2	31 1/2	Allegnatics	.35	.35	68June	.90	June	90	3.95	3.30	3.80	3.50	2728	4.4	7.0	7.0	7.0	Rolland B	.45	.45	Dec	1.01	June	.45	7 1/2	7 1/2	7 1/2	40	
2.3	12.5	25 1/2	21 1/2	25 1/2	21 1/2	Maher	.48	.56	68Jan	1.98	June	90	2.50	2.25	2.50	1/2	10	4.7	7.0	7.0	7.0	Rolland C	.45	.45	Dec	1.01	June	.45	7 1/2	7 1/2	7 1/2	40	
7.4	8.1	2.55	2 1/2	2 1/2	2 1/2	Maher	.12	.30	68Jan	3.13	June	90	9	8 1/2	9	8 1/2	4	4.0	14.0	16 1/2	12 1/2	Ronalds F	.50	.60	68Jan	1.07	June	1.07	15	15	15	91	
4.2	25.3	34 1/2	27 1/2	34 1/2	27 1/2	M.L. Gard	1.00	1.00	Dec	1.18	June	90	1.50	1.10	1.30	1/2	252	3.7	9.3	29 1/2	21 1/2	Rothman	1.00	1.00	June	2.89	Dec	1.53	27	26	26 1/2	55	
5.1	9.7	18	12 1/2	18	12 1/2	M.L. Mill	.77 1/2	.85	68Mar	1.72	June	90	1.74	1.74	1.74	1	50	2.1	21.7	19 1/2	13 1/2	Royal Bank	.60	.72	Oct	91	July	90	19 1/2	10	10 1/2	12	
4.6	10.0	26 1/2	24 1/2	26 1/2	24 1/2	M.L. Mill	5.50	5.50	68Mar	153.01	June	90	84	100	100	1/2	5	3.4	4.5	8	7 1/2	Ryl Oak A	.60	.60	Dec	1.90	June	1.90	8	8	8	1x	
4.0	11.9	19 1/2	18	19 1/2	18	M.L. T&T	1.10	1.10	Dec	2.63	June	90	26 1/2	26	26	1/2	5	6.2	16.7	16 1/2	13 1/2	Royal Trust	.63	.75	Dec	1.26	June	1.26	21 1/2	20 1/2	21 1/2	36	
2.3	24.7	12	15	12	15	Mark Prp	.04	.04	Oct	.94	June	90	18 1/2	18 1/2	18 1/2	1/2	10	6.0	9.4	14 1/2	12	St. Law Cm	.75	1.00	Dec	1.42	June	1.42	17 1/2	16 1/2	17 1/2	3	
5.6	12.1	24 1/2	21 1/2	24 1/2	21 1/2	Maxis Ferg	1.00	1.00	Oct	1.47	July	90	7.05	6.50	6.90	1/2	125	3.1	22.1	21 1/2	18	Russell H A	.80	.80	Dec	1.41	June	1.41	13 1/2	13 1/2	13 1/2	8	
2.2	13.2	14	14	14	14	McAllister	.30	.30	Dec	1.03	June	90	13 1/2	13 1/2	13 1/2	1/2	360	6.1	82	82	65 1/2	S. Law Div	1.00	1.00	Dec	1.73	June	1.73	23	23	23	4	
9.9	14.1	11 1/2	7 1/2	11 1/2	7 1/2	McBrine P	1.00	1.00	Dec	6.71	June	90	9	10	10	1/2	4	3.3	14.0	14 1/2	12 1/2	St. Law Cp	1.00	.60	Dec	.89	June	.89	19 1/2	19 1/2	19 1/2	1x	
2.1	15.8	10 1/2	9 1/2	10 1/2	9 1/2	McCabe G	.32	.32	June	.78	June	90	11	10 1/2	10 1/2	1/2	4	6.1	82	82	65 1/2	St. Law Div	1.00	5.00	Dec	36.82	June	36.82	2.00	2.00	2.00	4	
2.0	24.4	4 1/2	2.50	4 1/2	2.50	MPC Cdn	1.10	1.10	Sept	2.1	Mar	12	6 1/2	5 1/2	6 1/2	1/2	325	3.3	14.0	14 1/2	12 1/2	St. M Gas	.40	.40	Dec	.81	June	.81	12 1/2	11 1/2	11 1/2	149	
7.8	27.3	20 1/2	18 1/2	20 1/2	18 1/2	Metro S	1.50	1.50	Sept	9.32	June	90	20	20	20	1/2	2	0.7	18.8	18 1/2	15 1/2	Sal Foods	.40	.40	Dec	.83	June	.83	9 1/2	9 1/2	9 1/2	159	
4.8	6.7	20 1/2	19 1/2	20 1/2	19 1/2	Metro S	1.30	1.30	68Jan	1.83	July	45	50	48 1/2	49	1/2	10	11.1	28.2	30	23 1/2	Sangamo	1.00	1.00	Dec	1.10	June	1.10	13 1/2	13 1/2	13 1/2	18	
10.0	4.0	10 1/2	9	10 1/2	9	Mex Light	5.00	5.00	Dec	2.40	June	90	9	10	10	1/2	9	5.2	10.1	10 1/2	9	Secur Cap	1.00	1.00	Dec	1.48	June	1.48	2.00	2.00	2.00	4	
4.0	10.8	16 1/2	14 1/2	16 1/2	14 1/2	M.G. Algmt	1.00	1.00	Dec	2.40	June	90	9	10	10	1/2	9	5.2	10.1	10 1/2	9	Scotty V	1.10	1.10	Dec	1.99	June	1.99	2.00	2.00	2.00	21	
4.0	18.3	5 1/2	4.25	5 1/2	4.25	MIPG Inv	.22	.22	July	26	June	82	16 1/2	15	16 1/2	1/2	74	5.2	10.1	10 1/2	9	Scotty V	1.10	1.10	Dec	1.99	June	1.99	2.00	2.00	2.00	21	
7.4	11.0	15	15	15	15	Mit R A	1.00	1.00	July	3.03	June	90	15 1/2	15	15	1/2	2	3.7	5.4	3.95	2.00	Select Fin	1.12	1.12	Dec	1.83	June	1.83	3.20	3.20	3.20	94	
2.7	16.0	11	4.55	11	4.55	Mill Brick	.25 1/2	.25 1/2	Dec	.60	June	23	11	10	10	1/2	283	4.9	25.0	25.0	19 1/2	Select L	.03	.03	Dec	.13	June	.13	3.20	3.20	3.20	25	
4.4	19.1	10 1/2	7 1/2	10 1/2	7 1/2	Minidustrial	.30	.40	Dec	.47	June	36	9 1/2	8 1/2	9 1/2	1/2	49	7.5	3.0	7 1/2	14 1/2	Selkirk	.30	.30	Dec	.60	June	.60	3.20	3.20	3.20	25	
9.5	7.0	10 1/2	10	10 1/2	10	Mit R A	1.00	1.00	gDec	.49	June	56	10 1/2	10 1/2	10 1/2	1/2	70	1.6	23.3	23 1/2	25 1/2	Shell A	.50	.50	Dec	1.50	June	1.50	32	30 1/2	30 1/2	90	
3.5	14.9	54 1/2	47 1/2	54 1/2	47 1/2	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec	3.80	June	90	57 1/2	58 1/2	58 1/2	1/2	205	3.4	14.4	16 1/2	10 1/2	Shell In pf	1.10	1.10	Dec	9.42	June	9.42	15 1/2	15 1/2	15 1/2	41	
2.9	16.5	27 1/2	15 1/2	27 1/2	15 1/2	Molson A	.70	.72	68Mar	1.50	June	90	25 1/2	23 1/2	25 1/2	1/2	13	7.2	9.7	100	95	Sher Will	1.15	1.00	Aug	2.07	June	2.07	20 1/2	20 1/2	20 1/2	100	
3.3	13.3	28 1/2	24 1/2	28 1/2	24 1/2	Molson B	.70	.70	68Mar	1.50	June	90	25 1/2	23 1/2	25 1/2	1/2	13	7.2	9.7	100	95	Shop & Save	1.00	1.00	Aug	2.04	June	2.04	18 1/2	18 1/2	18 1/2	96	
2.9	13.5	27 1/2	24 1/2	27 1/2	24 1/2	M Invest	2.00	3.00	Dec	6.66	June	29	90	90	90	1/2	20	1.4	14.6	14.6	10	Shop City	1.20	1.20	Nov	50	June	50	17 1/2	17 1/2	17 1/2	93	
5.0	5.9	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Montex	.44	.44	Dec	1.10	June	90	2.25	2.05	2.05	1/2	70	6.3	9.0	20 1/2	10	Sicard pf	1.20	1.20	Dec	11.91	June	11.91	15 1/2	15 1/2	15 1/2	1	
4.9	13.5	14	10 1/2	14	10 1/2	Mil Trust	.60	1.00	Dec	3.38	June	90	20	12	12	1/2	24	3.5	15.2	24 1/2	10	Silknit	.55	.60	Dec	1.84	June	1.84	15 1/2	15 1/2	15 1/2	1	
5.6	4.6	21 1/2	15 1/2	21 1/2	15 1/2	Moosehead	.90	1.00	Dec	1.04	June	90	13	12 1/2	12 1/2	1/2	24	4.4	12.6	12 1/2	12 1/2	Silverwood	1.00	1.00	Dec	65.39	June	65.39	24 1/2	24 1/2	24 1/2	168	
5.9	10.5	21	16	21	16	Morse A	.97 1/2	1.00	Dec	1.87	June	90	29 1/2	28 1/2	29 1/2	1/2	397	3.5	15.2	24 1/2	10	Silknit	.55	.60	Dec	1.84	June	1.84	15 1/2	15 1/2	15 1/2	1	
5.6	4.1	32	24 1/2	32	24 1/2	Morse B	.97 1/2	1.00	Dec	1.87	June	90	29 1/2	28 1/2	29 1/2	1/2	397	1.7	26.2	26 1/2	20	Simpson's	.60	.64	68Jan	1.51	June	1.51	38 1/2	37 1/2	38 1/2	45	
6.1	15.5	11 1/2	4 1/2	11 1/2	4 1/2	M R Rice	.55	.40	68Feb	5.12	June	23	18	18	18	1/2	1	1.2	39.5	39 1/2	25 1/2	Sinclair	.25	.25	68Jan	1.41	June	1.41	32 1/2	31 1/2	32 1/2	24	
7.6	21.6	10 1/2	8 1/2	10 1/2	8 1/2	Murphy	1.45	1.45	68Feb	5.12	June	23	18	18	18	1/2	1	1.3	6.1	6.1	6 1/2	SKD Mfg	.25	.25	Sept	1.24	June	1.24	13 1/2	13 1/2	13 1/2	15	
5.3	9.6	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Mussens	.45	.50	68Mar	.94	June	90	29	28 1/2	29	1/2	6	8.5	10.1	10 1/2	10 1/2	Skinner	1.10	1.10	Oct	7.42	June	7.42	14	14	14	309	
5.6	9.6	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Mussens	.45	.50	68Mar	.94	June																						

# Déclin des profits de Loblaw

Malgré une hausse de 3.5% des ventes consolidées de Loblaw Companies Ltd., les profits enregistrés par la compagnie au cours des 43 semaines terminées le 30 mars dernier ont connu une baisse sensible par rapport au niveau record de 1967. Ainsi pour cette période de 1968, les ventes consolidées atteignent \$2,012,703,000 (ce qui ne comprend les ventes de la filiale américaine National Tea que pour 41 semaines), tandis que le bénéfice net se chiffre par \$8,118,000 soit 65 cents par action. Au cours de 53 semaines en 1967, Loblaw avait enregistré des ventes consolidées de \$2,399,103,000 et des revenus nets de \$13,755,000, ce qui équivalait à \$1.12 par action. Le président de

Loblaw, M. Metcalf considère que le chiffre des ventes devrait être assez facilement dépassé mais croit que la compagnie devra accuser une baisse dans ses profits nets. Il convient de remarquer qu'en 1967, la compagnie avait touché \$3,504,000 en revenus pour ses placements, tandis que cette année ce chiffre est tombé à \$1,486,000. M. Metcalf croit que plusieurs compagnies n'ont pas donné les

résultats escomptés et il regrette que malgré un programme poussé qui devait les réduire, les coûts d'opération (main-d'oeuvre et biens) aient continué de monter. Au cours de l'année les actifs totaux de Loblaw ont été portés au montant record de \$571,332,000 soit une augmentation de \$7.5 millions sur l'an dernier. Au cours des mois à venir, la compagnie entend réduire considérablement ses coûts d'opération élevés et parvenir par là à maintenir des profits nets élevés.

# Nouveaux taux pour les Certificats Placement Garanti du Trust Royal

La Compagnie Trust Royal annonce que ses Certificats de Placement Garanti sont soumis à un nouveau taux d'intérêt depuis le lundi 26 août.

Nous publions ces nouveaux taux ainsi que les anciens entre parenthèses. De 30 à 59 jours — 6.375% (6.625); 60 à 89 jours — 6.50% (6.75); 90 à 179 jours — 6.625% (6.75); 180 à 269 jours — 6.625% (6.875); et 270 à 364 jours — 6.75% (6.875).

Les taux de 7% pour la période d'un à cinq ans et de 7-1/4% après cinq ans ne subissent aucun changement.

L'adoption de nouveaux taux a été rendue nécessaire par les fluctuations qu'a subies le dollar canadien au cours des trois dernières semaines.

— 6.625% (6.875); et 270 à 364 jours — 6.75% (6.875).

Les taux de 7% pour la période d'un à cinq ans et de 7-1/4% après cinq ans ne subissent aucun changement.

L'adoption de nouveaux taux a été rendue nécessaire par les fluctuations qu'a subies le dollar canadien au cours des trois dernières semaines.

# Ralentissement du taux des dividendes versés

Les paiements de dividendes, cette année, toujours en continuant de franchir certaines étapes record, baissent en valeur. Le total de dividendes cumulatifs payés au cours des huit premiers mois de l'année 1968, se sont élevés à \$898,663,447, soit une augmentation de 2% comparativement à \$882,089,681 pour la période correspondante, l'année dernière et de 9% comparativement à la même période, en 1966. Le progrès réalisé dans le paiement de dividendes au cours des mois de janvier-août 1967 sur l'année 1966 et 1965 a été de 7% et 23% respectivement. Les paiements en dividendes, au cours des mois d'août, se sont établis à \$73,363,717 comparativement à \$73,133,335 en 1967 et \$69,865,266 en 1966.

Les dividendes payés par les sociétés industrielles, au cours des mois d'août, ont atteint \$24,433,134, comparativement à \$24,167,766 en 1967 et \$23,388,928, en 1966.

Toujours au cours des mois d'août, les dividendes payés par les sociétés minières se sont élevés à \$8,002,536, comparativement à \$5,727,958 en 1967 et \$5,229,106 en 1966. Cette baisse est principalement due aux compagnies Hollinger Consolidated and Labrador Mining qui ont porté le paiement de leurs dividendes du mois d'août au mois de septembre.

Les services publics, pour leur part, ont payé en dividendes, au cours de ce mois, un total de \$27,211,621, soit une augmentation comparativement à \$25,126,919 en 1967 et \$24,796,475, en 1966. Les compagnies Canadien Pacifique et Union Gas ont augmenté leurs taux; la compagnie Inland Natural Gas a reporté le paiement de ses dividendes à une date ultérieure et la compagnie Northern & Central a payé des dividendes trimestriels aux détenteurs d'actions privilégiées 2e classe, au printemps dernier.

Les actionnaires des institutions bancaires, enfin, ont reçu en dividendes une somme de \$18,716,426 comparativement à \$18,110,691 en 1967 et \$16,450,757, en 1966. Quatre banques à charte ont augmenté la valeur de leurs dividendes payés comparativement à l'année dernière.

## Calgary Power Ltd.

Le revenu net de la compagnie Calgary Power Ltd. s'est élevé à \$5,172,000 (\$0.86 par action ordinaire) pour les six premiers mois de l'année comparativement à \$5,186,000 (\$0.85 l'action) pour la période correspondante, en 1967. Le revenu brut des opérations, pour sa part, a atteint \$23,479,000 soit une augmentation de l'ordre de \$2,047,000 comparativement à la même période, en 1967.

# Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI  
Semaine finissant le 6 septembre 1968  
Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada			Manitoba			Ontario			Quebec			Bell Tel			Laurentide F			
5	Oct/58	99.97 100.00	Man Hydro	5/17/81	87 1/2	5/17/81	97 1/2	98	5/17/81	85 1/2	5/17/81	86	86	6/14/88	86	88	6/14/88	86
4 1/2	Dec/58	99.80 99.90	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/59	99.90 99.95	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jul/59	99.20 99.30	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Oct/59	99.45 99.55	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/60	100.60 100.70	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/60	99.95 100.05	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jul/70	98.35 98.45	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	May/70	96.10 96.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	99.50 99.60	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Oct/70	101.45 101.55	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	101.85 101.95	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	100.25 100.35	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/71	99.85 99.95	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Dec/70	100.10 100.20	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Apr/71	97.75 97.85	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98	Do	85 1/2	Do	86	Do	86	88	Do	86	
5 1/2	Jan/71	97.65 97.75	Do	5/17/81	87 1/2	Do	97 1/2	98										

# Les structures du nouveau ministère sont en place

La mise en place des structures du nouveau ministère des Institutions financières, des Compagnies et des Coopératives, que M. Paul Dozois dirige en même temps que le ministère des Finances du Québec, se poursuit; la plupart des hauts fonctionnaires qui doivent constituer ses cadres, sont déjà nommés; et les différents services s'or-

ganisent au siège du ministère, situé provisoirement au No 930, chemin Sainte-Foy, à Québec.

"L'organisation se fait d'une façon des plus satisfaisantes", déclare M. Paul Dozois.

### Les objectifs

On sait qu'un des objectifs majeurs du ministère, qui existe depuis

le 28 mai 1968, est la coordination et l'intégration de tous les services intéressant les corporations; de la sorte, le public sera mieux protégé dans le domaine des transactions financières, et les corporations pourront évoluer dans un cadre conçu pour favoriser le progrès économique des institutions finan-

cières, des compagnies et des coopératives.

C'est pourquoi, le 28 mai dernier, plusieurs services et organismes gouvernementaux ont été transférés au nouveau ministère, soit: la Commission des valeurs mobilières du Québec; le Service des assurances du Québec; le Service des compagnies; le Service des renseigne-

ments aux compagnies; le Service des coopératives; la Régie d'assurance-dépôts du Québec; et le Service de courtage immobilier.

Le ministère est aussi chargé de rassembler tous les renseignements disponibles portant sur les entreprises et les transactions financières, ainsi que d'améliorer les façons de recueillir ces renseignements.

Pour préciser les buts du ministère, ses fonctions et son mécanisme le gouvernement du Québec avait retenu, en janvier dernier, les services de Me Louis-Philippe Bouchard comme conseiller spécial. Le 28 mai dernier, lors de la proclamation de la loi créant le ministère, Me Bouchard a été nommé sous-ministre; depuis, il s'occupe de la mise en place des structures et il procède au recrutement du personnel requis.

Dans son travail, M. Bouchard est secondé directement par un sous-ministre adjoint, Me Albert Jessop, et par un sous-ministre associé, pour le secteur des coopératives, M. Jean de Grandpré, C.A.

Les nominations suivantes ont été faites:

- M. Charles-Henri Giguère, C. G.A., directeur des services administratifs;
- M. Ronald Marcotte, économiste, directeur du service de recherche;
- Me Pierre-Paul Turgeon, directeur du service juridique;
- Me François Jobin, C.R., directeur adjoint du service juridique;
- M. Roland Côté, C.A., M. B.A., directeur du service des compagnies de fidéicommis et de finance;
- M. André Charbonneau, directeur adjoint, pour les compagnies de finance;
- M. G.-A. Bélanger, C.A., directeur adjoint, pour les compagnies de fidéicommis;
- M. Pierre Michel, C.A., directeur des Caisses d'épargne et de crédit;
- Me Claude Belleau, secrétaire et conseiller juridique de la Régie d'assurance-dépôts du Québec.

## Fluctuations aux Bourses de l'Ouest

### Vancouver

Fermeture le vendredi 6 septembre 1968

Val. 100's	Sem. Ferm.	Change net
A-1 Steel 'A'	6.00b	
Do B	2.50	
All-Can Am	10	
Auto Mar. par	3.50a	
Do P'd	1.00b	
Bank of B.C.	4.22 1/2	
Betrust Inv.	20.50b	
Bank of B.C. w/s	119 14.50	+1.37
B.C. Turf	2.31 1/2	-10
Burr. Mort.	130 5.75	+50
C. West. Cord.	9.00b	
Do B	8.00b	
Cdn. A. Prop.	11.00	-12
Cap. Estates	10 3.00	-50
Captain Int'l	203 1.75	-62
Cent. Mort.	40 1.25	+05
Do A p'd	6.00a	
Do B p'd	6.00b	
Comm. Accep.	10.75b	
Crestbrook	68 12.75	+1.50
Cunningham Dr	25 9.00	+37
Dom. Indust	4 12.00	+2.00
Do p'd	3.50	+40
Do w/s	154 21.00	+1.50
EDP Data	154 21.00	+1.50
Field Stores	2.00b	
Fundy Chem	2.00b	
Gil Interp	232 10.50	+62
GT Nat Ld	2525 2.20	+20
Grouse Mount	57 2.40	+50
Do 6% P'd	6.00b	
Do 7% P'd	2.00b	
Grow Wine A	3.05b	

Val. Sem. Change  
100's Ferm. net

Cons Van-Tor	2531	.45	+03
Cariboo Bel	41	.44	-01
Conf'l. Cinch	25	.46	-02
Conf'l. McKin	214	.21	+01
Conf'l. Potash	165	1.11 1/2	
Copp. Ridge	129-8	.63	+15
Copper	540	.08	-02
Corona Exp	145	.55	-10
Coronet	1372	1.12	+22
Cowich Cuff	175	.21	+03
Crown Silver	270	.07 1/2	-01
Croydon	253	.37	+10
Cumort	192	1.00	+10
D. Varden	370	.66	+02
Donaida Min	383	.33	+03
Dundee	83	8.95	+20
Dynasty Exp.	166	17	-01
Eaircrest	166	17	-01
Embassy Pete	45	.45	+12
Endako	11	11.75	+12
Five Star P.	458	.33	+03
Do, r/s	303	.01	
Fl. St. J. P.	377	.95a	
Futurity	197	.37	-88
Galaxy	1499	.48	-04
Gencona	157	.13	-02
General Resc.	82	11 1/2	+01
Giant Exp.	203	.43	+01
Giant Reef	218	1.20	-09
Goconda	17	15.00	
Golden W	2930	.78	+75
Grandview	13	.31b	
Hearne	481	.58	-22
Highmont	313	2.55	+43
Hogan Min	329	.26	+02
Homestake	240	.13	-01 1/2
Hud B. Min.	207	.43	+03
Int'l. Silver	20	1.75	-09
Iskut	330	.09	-00 1/2
Jericho	220	.09	+00 1/2
Jersey Cons.	220	.09	+00 1/2
Kimco	1499	.48	-04
Kimb Copp	560	.50	-35
Lakeland	3176	.50a	
Largo	515	.44	+08
Leura	20	.15	-15
London Pride	270	.09 1/2	-00 1/2
Lorxex	222	8.50	-05
Lytton Min	1082	2.40	+22
Madrona Exp	119	.42	-02
Magnet Ex	128	1.25	-22
Magnum	747	3.65	-20
Mariner	119	.42	+03
Meridian Oil	15	.45	+04
Midland Pete	85	.04 1/2	-00 1/2
Mid-West	120	.20	-02 1/2
Mineral Min	24	.42	-02
Moiney Dev	1710	.24	+02
Moiney Ex	45	.14	+00 1/2
MT Washing	35	.14	-03

Val. Sem. Change  
100's Ferm. net

Nadina Exp	295	2.15	+05
Nat Nickel	63	2.40	-25
N. Clinch Ur	40	1.15	-01
New Cronin	170	.10	-01
New Indian	20	.15	-01
New Privat	64	.15	-01
Norcan	105	.15	-01
Norgold	105	.15	-01
Norfolk Exp	1102	.01	+01
Nw Ventures	904	2.37	-11
Oro	864	.93	-11
Pac Asbest	471	2.25	+05
Pac Silver	90	.09 1/2	-00 1/2
Paramont	729	.78	-10
Peace R. Pete	18	.01	-01
Peel Resc	265	.09 1/2	+01
Pend Oreil	1.90b		
Pine Belt	30	.24	-02
Plains Pete	776	.38	+04
Polaris	30	.14	+00 1/2
Primer Group	180	.55	+02
Quatsino	225	.24	+02
Rodst Yalk	493	.27	+01
Rolling H	377	.29	-01
Roy Cdn Vet	155	.70	+03
Roy Cdn Vet	15	.35	-01
San Don	245	.16	+00 1/2
Share	377	.33	+01
Shield Dev	700	.70	-01
Silbut	90	.13	+01
Silbut	90	.13	+01
Sil Lee	12	1.04	-01
Sil Ridge	45	.20 1/2	+00 1/2
Slocan Ottawa	91	.24	+04
Sor Ure	845	.80	+01
Stall Lake	42	1.45	+08
Stampee Oil	804	2.65	-15
Stan Mins	92	1.51	-04
Stampee Oil	804	2.65	-15
T.C. Exp	448	.55	-15
Taylor River	36	.23	+02 1/2
Taylor Bridge	997	.45	+09
Ter Ure	845	.80	+01
Torw Resc	1716	.37	+01
Tr Can Oils	296	2.29	-04
Trans Resc	130	.22 1/2	+02 1/2
U.S. Cons	428	.34	+01
Ulita	461	3.15	-10
Vancouver	30	.11	-00 1/2
Ventures	201	.39	-01
Venus Mines	301	2.30	-10
W Coast Resc	374	.31	+02
West Resc	130	.22 1/2	+02 1/2
West Exp	1040	.55	+55
Westland	168	.85	-02
Yukon Ant	50	.27	+01

Fermeture le vendredi 6 septembre 1968

OF.	Dem.	OF.	Dem.
Alaska-Yuk Pipe	45		
Alaska Ref	09		
Amalgam Pr-p	.65	.75	
Carton's C.C.	.75		
Cryogenic			.74
Edmonton Conc	3.50		3.95
Northwest Trust	3.10		3.50
Trans Can Mfg			2.00

### MINES & OILS

Acqui	21	.23	Leduc Calmar	.13	.14
Albina	16	.17	Madison	.40	.50
Amalita	16	.18	Mariand	.40	.48
Amalita	.40	.60	Mill Creek	.10	.11
Amalita	.35	.50	Mitiska	.08	.09 1/2
Burton	.08	.10	Monterey	.15	.16
Bus-sh-Leduc	.06	.07	New Guleway	.23	.30
Burkley	.45	.46	New York	.14 1/2	.15
Da w/s	.05	.10	Norsul	2.50	3.50
Blue Crown	4.25	4.40	North Cont	.02 1/2	.03
Brett Oils	.24	.25	Pacific Silver	.08	.11
Cambridge	.15	.20	Pascar	.42	.45
Cdn Bonanza	1.80	2.00	Pere Marquette	.04 1/2	.06
Cdn Fortune	.08	.11	Plains	.38	.40
Cdn Long Island	.22	.28	Quinta	.10 1/2	.12
Cleopatra	.12	.14	Ranchmen's	.17 1/2	.20
Embassy	.40	.45	Sastex Petro	.14	.16
Fleewood	.07	.07 1/2	Silver City	.12	.14
Fragstone	.39	.40	Sin Ex & Dev	1.00	1.00
Globe	.15	.14	Sitkin River	.14	.16 1/2
Golden Saturn	.03 1/2	.04	Sturgeon	.35	.45
Golden	.15	.17	Supremo	.57	.59
Grid Oil	12.50	12.75	Terra	8.10	8.25
Jodee	.05	.06	Tobe	.47	.49
Kamaita Exp	.37	.40	Turner Valley	.19	.20
Lussier	.26	.28	West Warner	.67	.75

### Winipeg

Fermeture le vendredi 6 septembre 1968

OF.	Dem.	OF.	Dem.		
Bird Construct	42.25	48.50	Monarch Lf's	73.00	95.00
Carter (J.B.) 'A'	9.87		Monrose Inv	3.50	
Do 'B'	49.00		South Winnipeg	1.70	1.80
Co Fon du Man	15.00	16.00	Traders' B'dg	35.00	38.00
Finlayson 'A'	10.00	10.00	TransAir 70	8.50	9.00
Do 'B'	10.25	1.15	Unit Cdn Sheres	31.00	32.87
Founders Acc	1.03	1.13	United Grain 'A'	15.62	17.00
Do VTC	1.03	1.13	Winipeg Supply	6.25	6.75
GT-West Life	74.25				

### MINES & OILS

Dickstone Copper	.50	.60	Pescor Oils	.41	.45
Forty-Four	.01 1/2	.04	Petrolines	.06 1/2	.07
Gold Lake	.01	.02	Spacemaster	14.85	14.95
Marvel Oil	.10	.11	Stall Lake	1.40	1.52
New Rice Lake	.24	.29	Star Lake	.01	.02

### New-York

Haut Bas Ferm. Change Haut Bas

Admiral	18 1/4	18 1/4	18 1/2	25 1/4	16 1/2
Admiral Chemical	37 1/2	36 3/4	37 1/2	43	24
Aicoa	70 1/4	67 1/2	69 1/2	72	62 1/2
American Can	48	47 1/4	47 3/4	54 1/2	45 1/2
American Electric Power	38 1/4	37 1/2	37 3/4	40 1/2	32 1/2
American Tel. & Tel.	51	50	52 1/2	55 1/2	48
American Tobacco	34 1/4	34	34 1/2	35 1/2	30 1/2
Anacosta	47 1/4	43 1/2	47 1/4	55	39
Atlantic Richfield	97	90 1/4	94 1/4	100 3/4	74
Avon Products	121 1/2	118	121 1/2	129 1/2	110
Boeing	57 1/2	55	57 1/2	60 1/2	52 1/2
Bristol Myers	77 1/2	75 1/2	77	83 1/2	54 1/2
Burroughs	215 1/2	207 1/4	214 1/2	220 1/4	157
Caterpillar	121 1/2	118	121 1/2	129 1/2	110
Celanese	62 1/2	59 1/4	62 1/2	67 1/2	50 1/2
Chrysler Corp.	67 1/2	65	67 1/2	70 1/2	48
Cities Services	58	54 1/4	54 1/2	65 1/2	43 1/4
Coca Cola	121 1/2	118	121 1/2	129 1/2	110
Colgate P/ motive	47 1/4	44 1/2	45 1/2	49	36 1/4
Continental Gas	33 1/2	32 1/2	32 1/2	35 1/2	25 1/2
Columbia Edison	33 1/2	33 1/2	33 1/2	35 1/2	25 1/2
Continental Can	55	55	55 1/2	58 1/2	48
Continental Oil	67 1/4	65 1/2	67 1/4	75	63 1/4
Control Data	133 1/2	128 1/2	129 1/4	174	95 1/2
Curtis-Wright	26 1/2	24 1/2	26	31 1/2	20 1/2
Dow Chemical	107 1/2	104 1/2	107 1/2	119 1/2	70 1/4
Du Pont	162 1/2	157 1/2	161 1/2	177 1/2	148
Eastern Airlines	28 1/2	26 1/2	28	48	26
Eastman Kodak	80 1/2	78 1/2	80 1/2	86 1/2	73 1/2
Firestone	49	48	49	52 1/2	41 1/2
Ford Motor	54	50 1/4	54	60 1/2	48
General Dynamics	49 1/4	47 1/4	48 1/4	56	45 1/2
General Electric	84 1/2	82 1/4	84 1/2	100	80 1/4
General Foods	82	80 1/4	81 1/2	93 1/2	84
General Motors	80 1/2	77 1/4	80 1/2	85 1/2	72 1/2
General Telephone	40 1/2	39 1/4	40 1/2	46 1/2	36 1/4
Getty Oil	106 1/2	104 1/4	106	110 1/4	80 1/4
Gillette	51 1/2	50 1/4	51 1/2	54 1/2	44 1/2
Goodyear Tire	58 1/2	56 1/4	58 1/2	64 1/2	45 1/4
Gulf Oil	84 1/2	80 1/4	8		

La marge des profits des manufacturiers canadiens a diminué

La marge des profits des manufacturiers canadiens, au cours des années, diminue. Les ventes, au cours de janvier-mars, se sont élevées à \$11,030 millions, soit une baisse de \$962 millions ou 8% comparativement au record de tous les temps, établi au dernier trimestre de 1967, et qui était de

\$11,992 millions. Les manufacturiers ont pu effectuer un profit net de \$310 millions au cours du premier trimestre, soit une baisse de \$54 millions ou 14.8% comparativement à \$364 millions au cours du dernier trimestre, l'année dernière. En conséquence, la marge des

profits des manufacturiers canadiens a baissé à 2.8% au premier trimestre, cette année, alors qu'au trimestre précédent, l'année dernière, les profits nets représentaient 3% des ventes. D'autres secteurs de l'économie ont dû, par ailleurs, subir cette expérience. Les ventes dans l'in-

dustrie minière et pétrolière, contrairement à la tendance générale, ont amélioré leurs ventes de \$131 millions, de 12.7% à \$1,161 millions. Les profits nets, toutefois, ont baissé de \$15 millions ou 13.3% à \$98 millions au cours du premier trimestre comparativement à \$113 millions pour le der-

nier trimestre de l'année 1967. L'appauvrissement de ces producteurs s'est donc élevé à \$17 millions au dernier trimestre et de \$19 millions pour le trimestre précédent. La marge des profits pour les secteurs minier et pétrolier a été de 8.4%, soit une baisse de 11% comparativement au trimestre précédent.

L'industrie du transport, pendant ce temps, a vu sa marge de profit diminuer considérablement. La marge de profit, dans ce secteur, n'a été que de 0.9% au cours du premier trimestre cette année comparativement à 3.4% pour le trimestre précédent. Les ventes ont baissé de \$351 millions ou 31.2% à \$773 millions, alors que les profits nets baissaient de \$31 millions ou 81.6% à seulement \$7 millions comparativement à \$38 millions pour le trimestre précédent.

L'industrie des communications, par ailleurs, a subi une baisse de \$30 millions ou 9.5% dans ses ventes à \$287 millions alors que les profits nets accusaient une baisse de \$11 millions ou 39.3% à \$17 millions. La marge de profit pour cette industrie, pendant ce temps baissait à 5.9% comparativement à 8.8% pour le trimestre précédent.

La marge des profits pour les détaillants a été plus petite que dans les autres secteurs, s'élevant à 0.6% au cours du premier trimestre comparativement à 1.5% pour le trimestre précédent. Les ventes ont baissé de \$34 millions ou 63% à \$20 millions.

Les ventes des commerces en gros, enfin, ont baissé de \$177 millions ou 3.5% à \$4,485 millions alors que les profits accusaient une baisse de \$22 millions ou 35.5% à \$40 millions. La marge des profits pour ces manufacturiers s'élevait, à la fin du dernier trimestre, à 0.9% comparativement à 1.2% pour le trimestre précédent.

Industrial Wire & Cable Co.

Les perspectives de la compagnie Industrial Wire and Cable Co. pour le second trimestre prenant fin le 30 septembre, 1968 se sont améliorées depuis que les prix sont devenus plus compétitifs en ce qui touche le cuivre et, aussi, depuis que la demande pour ses produits revient de plus en plus forte. Les résultats du premier trimestre, cette année, ont été affectés par la baisse des prix du cuivre, qui a provoqué une baisse des prix du fil. Pour le premier trimestre prenant fin le 30 juin, 1968 la compagnie a subi une perte nette de l'ordre de \$177,722 comparativement à un profit de \$81,362 pour le premier trimestre, l'année dernière.

Gendron & Lefebvre Arpenteurs-géomètres Ingénieurs-conseils. ARPENTAGE, TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX, MECANIQUE, ELECTRICITE, STRUCTURE, CALCUL ELECTRONIQUE. Edifice G.L. - Suite 200 1 Place Laval, 384-1260 Laval, P.Q.

Table with multiple columns: Price/Earnings ratio, Dividends, Earnings, Current Week, and various stock symbols like Baker, Bank, Bell, etc.

# La situation de l'économie est relativement favorable

Selon la Lettre commerciale de juillet-août 1968, publiée par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la situation de l'économie canadienne était, à la mi-1968, relativement favorable.

Comment le signale la Lettre, l'activité du secteur des entreprises a connu un essor considérable, la situation monétaire a été plus stable, le rendement de la production a semblé s'améliorer et certains indices ont porté à croire que les pressions exercées sur les prix pourraient légèrement diminuer.

L'allure de l'activité au cours du second semestre de 1968 devrait se traduire, pour l'ensemble de l'année, par un accroissement d'environ sept pour cent du produit national brut, soit un taux d'accroissement de 3.5 à 4 pour cent de la production réelle.

## Le chômage

Bien que cette augmentation représente une légère amélioration par rapport à 1967, le niveau du chômage est plus élevé que l'an dernier et le taux de croissance de l'ensemble de l'économie est considérablement inférieur à celui que devrait atteindre le potentiel du pays. C'est ce qui ressort de l'analyse semestrielle du rendement économique au Canada, qui fait l'objet de la Lettre.

Au cours du premier semestre de 1968, le produit national brut s'est accru d'environ 5%, dont 2% sont attribuables à la hausse des prix.

Le total des exportations a été de 16% plus élevé que celui de l'année précédente, tandis que les exportations vers les Etats-Unis

se sont accrues de 25%, représentant ainsi la presque totalité de l'augmentation.

## Les dépenses

Le secteur consommation a fait preuve de fermeté, le total des déboursés ayant dépassé de quelque 9% celui du premier semestre de 1967. Les dépenses du secteur public ont été d'environ 7% plus élevées qu'au premier semestre de 1967 et les immobilisations en usines et installations ont été légèrement moindres, cependant que les dépenses consacrées à la construction domiciliaire ont été d'au moins 20% supérieures à celles du premier semestre de 1967.

Au niveau de la consommation, la hausse des prix a progressé à peu près au même rythme que l'an

dernier, l'indice des prix à la consommation atteignant 154.7% en juin 1968, soit quelque 2% de plus qu'en décembre dernier.

## L'emploi

En général, l'emploi a été moins élevé pendant les six premiers mois de 1968 qu'au cours de la même période de l'an dernier, bien que le chiffre total de l'emploi ait été, en juin 1968, d'environ 3% supérieur à celui d'il y a un an et que le taux de chômage ait atteint, après élimination des variations saisonnières, 5.5%.

## Situation financière

Si d'une part, l'ensemble de la production a sensiblement augmenté au cours des six premiers mois de l'année, par contre, la situation

financière a été des plus incertaines.

Les fortes pressions exercées sur les réserves officielles du Canada en janvier et février ont exigé l'établissement de conventions spéciales d'emprunts internationaux; toutefois, vers le milieu de 1968, la situation des réserves canadiennes était redevenue presque normale.

## Les paiements

La situation de la balance des paiements au cours du premier semestre de cette année a contribué au progrès qu'a marqué l'ensemble de l'économie.

L'excédent au compte des échanges de marchandises au premier trimestre de 1968 a été, estime-t-on, de \$236 millions, cependant que le déficit au compte des opérations non commerciales s'est élevé à \$461 millions, portant ainsi à \$225 millions le déficit total au chapitre des opérations au compte courant.

L'augmentation continue du volume des exportations et l'orientation favorable qu'ont prise d'autres secteurs économiques au deuxième trimestre ont laissé prévoir qu'à cette période-là également, le déficit au chapitre des opérations au compte courant serait, comme au premier trimestre, inférieur à celui de 1967.

Grâce à ces circonstances favorables, le niveau des réserves officielles d'or et de devises atteignait, à la fin de juin, \$2,574 millions. Ce montant est légèrement supérieur au plafond que le Canada s'est engagé à ne pas dépasser lors des arrangements spéciaux qu'il a conclus avec les Etats-Unis à l'effet d'obtenir libre accès au marché américain des capitaux, en vertu du programme américain de la balance des paiements.

## Le second semestre

En ce qui concerne le second semestre de 1968, la Lettre commerciale prévoit que "contrairement à la situation qui prévalait au cours des derniers mois de 1967, le stimulant que l'économie américaine a fourni va avoir tendance à se modérer.

Les mesures que le Congrès américain a récemment adoptées pour enrayer l'inflation auront, semble-t-il, sur l'activité économique du Canada, des répercussions qui seront de plus en plus ressenties à mesure que l'économie américaine s'adaptera à un plus faible taux de croissance".

## French Petroleum of Canada Ltd.

La moyenne de la production quotidienne de pétrole brut et de gaz naturel de la compagnie French Industrial Co. Ltd, augmenté à 31,806 barils au cours des six premiers mois de l'année 1968 comparativement à une production moyenne quotidienne de 31,173 barils au cours de la période correspondante, l'année dernière. Le revenu brut de la compagnie a augmenté de 20% à \$1,529,024 et les entrées au comptant de 31% à \$1,203,787. Le profit net, enfin, s'est élevé à \$537,527 (\$0.09.7 l'action sur 5,569,457 actions) comparativement à \$352,075 (\$0.09.5 l'action sur 3,690,388 actions) pour la période correspondante, en 1967.

French Petroleum a limité sa participation à 10% du tiers des intérêts acquis dans l'exploration de 23 millions d'acres de terrains au Labrador. La Compagnie Française des Pétroles de l'Ouest détient la balance des intérêts.



Qui sont ces innovateurs dans l'vent, créateurs du FOOTSEE® ?

Jeannot et des millions d'enfants comme lui s'amusez ferme en jouant au Footsee. Ce produit a été créé par la division de Consolidated-Bathurst chargée des emballages en plastique et innovations connexes. Cette équipe, bien dans l'vent, fait partie d'une grande entreprise canadienne qui fabrique papier-journal, produits du papier, matériaux d'emballages et bois d'œuvre. Footsee, le plus nouveau des jouets en plastique, a été conçu par notre division du nom de Twinpak Ltd.

Une innovation ingénieuse comme Footsee témoigne de l'imagination que possèdent nos équipes, qui sont par conséquent en mesure de

suivre pas à pas l'évolution rapide du domaine des emballages. Et nos innovateurs sont constamment à la recherche d'améliorations. On retrouve ces experts partout chez nous: par exemple dans les établissements qui fabriquent du papier-journal de qualité pour quelque 500 journaux répartis dans 24 pays différents, ou dans ceux de Gillies Bros. qui écoulent chaque année quelque 90,000,000 de pieds/planche de bois d'œuvre.

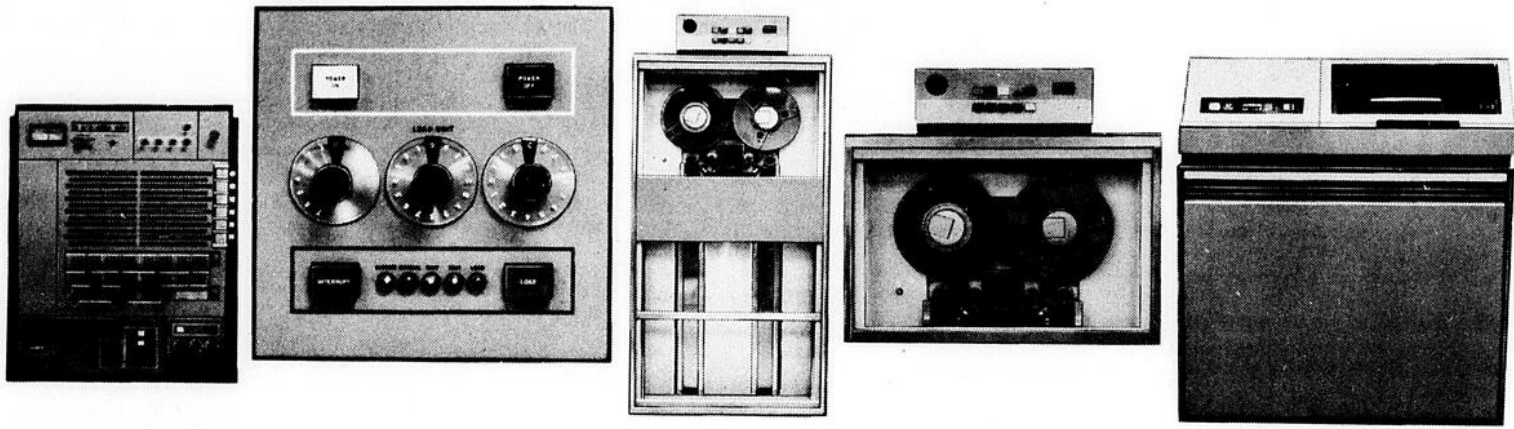
Si vous cherchez une création intéressante, pourquoi ne pas vous adresser à Twinpak... ou à l'un de nos innovateurs dans nos fabriques de produits forestiers ?

**CONSOLIDATED - BATHURST LIMITÉE**

MONTRÉAL, QUÉBEC  
PAPIER JOURNAL ET PÂTE • BOIS DE CONSTRUCTION • PAPIERS KRAFT, CARTONS ET EMBALLAGES



# Il existe plusieurs modèles d'ordinateurs sur le marché. Faites votre choix...



**puis adressez-vous  
à BELL CANADA  
pour le faire communiquer  
avec d'autres.**

Une grande entreprise, par exemple, reçoit quotidiennement des données de ses 77 succursales — durant la nuit.

La meilleure façon d'arriver à un pareil résultat, c'est de se servir du réseau téléphonique — avec l'aide des appareils de transmission de données Data-phone; ces appareils "parlent" le langage des ordinateurs. Voici comment ils fonctionnent:

L'ordinateur central peut recevoir *toutes* les données de *toutes* les 77 succursales du Canada.

Son programme lui commande d'appeler chaque

succursale tous les soirs. Les succursales mettent les données de la journée sur ruban et elles sont automatiquement fournies à l'ordinateur.

Ainsi, chaque matin, vous obtenez les renseignements les plus récents.

Trois groupes de personnes ont conçu ce système d'information: les experts en données du client; les représentants de la compagnie d'ordinateurs; les spécialistes en transmission des données de Bell Canada.

Nous serons heureux de vous renseigner davantage sur ce système de trans-

mission des données — ou sur tout autre système qui conviendrait à vos besoins. Vous n'avez qu'à appeler notre bureau des données.

**À Montréal, composez 870-2984.**

**À Québec, 529-5533.**



**Bell Canada**



**VÉHICULE DE L'INFORMATION**